



VILLE DE GENÈVE

**RAPPORT DE GESTION  
DU CONSEIL ADMINISTRATIF  
A L'APPUI DES COMPTES**

**1993**





A 701

*lignon 2*

**N° 322**

6 avril 1994

## **Rapport de gestion du Conseil administratif pour 1993.**

### SOMMAIRE

<i>1<sup>re</sup> partie</i>		<i>Pages</i>
I. <i>Considérations générales</i> .....		2
1. Compte de fonctionnement - Présentation des résultats .....		2
2. Analyse des principaux écarts .....		4
3. Evolution de la fiscalité .....		9
4. Comptes des investissements .....		10
5. Financement des investissements en 1993 .....		12
6. Variation de la fortune de la Ville de Genève .....		12
7. Conclusions.....		12
II. <i>Gestion du Conseil administratif</i> .....		13
1. Département des finances et de l'administration générale .....		15
2. Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie..		30
3. Département des affaires culturelles .....		64
4. Département des sports et de la sécurité .....		104
5. Département des affaires sociales, écoles et environnement .....		122
 <i>2<sup>e</sup> partie</i>		
III. <i>Principaux écarts et liste des dépassements de crédits</i> .....		155
A. Commentaire des principaux écarts .....		155
B. Les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement .....		165
IV. <i>Projets d'arrêtés</i> .....		167
Dépassements des crédits budgétaires .....		167
Approbation des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 1993 .....		167

*1<sup>re</sup> partie*

## I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Conformément à l'article 48 (lettres d et e) de la loi sur l'administration des communes,

Le Conseil administratif a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 1993.

Ce rapport comprend quatre chapitres principaux.

Le premier présente les résultats de l'exercice ainsi qu'un certain nombre d'explications financières permettant, notamment, de comparer dans quelle mesure le budget voté par le Conseil municipal présente des écarts et d'en expliciter les causes.

Dans le deuxième, chaque membre du Conseil administratif présente le rapport de gestion de son département sur l'exercice écoulé.

Le troisième chapitre mentionne les principaux écarts observés entre le budget et les comptes ainsi que la liste des dépassements de crédits.

Enfin, le quatrième comprend les projets d'arrêtés relatifs à l'approbation, par le Conseil municipal, des comptes de l'exercice 1993.

### 1. Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 1993

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève, pour l'exercice 1993, présente une:

**amélioration de 28,7 millions de francs**

par rapport au budget voté par le Conseil municipal le 19 décembre 1992.

Le Conseil administratif s'en déclare particulièrement satisfait; cette amélioration découle, d'une part, de substantielles économies réalisées dans les charges de fonctionnement et, d'autre part, de revenus plus importants que ceux prévus.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, les revenus de l'exercice écoulé sont supérieurs de 10,3 millions de francs aux estimations portées dans le budget.

Les charges de fonctionnement courantes ont été de 20,8 millions de francs moins élevées que celles budgétisées.

Le Conseil administratif est heureux de constater que les directives d'économies données en vue du rétablissement, à moyen terme, de l'équilibre des finances municipales ont été scrupuleusement respectées par l'administration.



Il remercie tous les collaborateurs et collaboratrices qui, par une gestion efficace des crédits alloués, ont contribué aux bons résultats de l'exercice 1993.

Tableau résumé du compte de fonctionnement 1993 comparé au budget

	<i>(en millions de francs)</i>			
	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Ecart</i>	<i>%</i>
<i>Revenus</i>				
Revenus courants	675,3	664,6	+ 10,7	+ 1,6
Taxes d'équipement	2,6	3,0	- 0,4	- 13,3
<b>Total</b>	<b>677,9</b>	<b>667,6</b>	<b>+ 10,3</b>	<b>+ 1,5</b>
<i>Charges</i>				
Charges courantes	631,1	651,9	- 20,8	- 3,2
Taxes d'équipement	2,6	3,0	- 0,4	- 13,3
<b>Total</b>	<b>633,7</b>	<b>654,9</b>	<b>- 21,2</b>	<b>- 3,2</b>
<i>Amortissements:</i>				
- réglementaires et complémentaires	15,5	12,7		
- Taxes d'équipement	2,6	3,0		
<b>Total</b>	<b>18,1</b>	<b>15,7</b>	<b>+ 2,4</b>	<b>+ 15,3</b>
Amélioration du résultat utilisé comme suit:	28,7			
1. Remboursement de la contribution de solidarité				
- personnel de la VG	4,7			
- retraités	0,9			
- personnel Petite enfance	0,7			
2. Amortissements complémentaires	22,4			
<b>Total</b>	<b>28,7</b>			

Les conséquences financières découlant de cette amélioration sont les suivantes:

1. La contribution de solidarité sera remboursée conformément aux accords conclus avec la Commission du personnel et l'Association des retraités, ainsi qu'à l'article 10 voté par le Conseil municipal le 19 décembre 1992 acceptant le budget 1993.
2. Le solde sera utilisé à un renforcement des amortissements, soit 22,4 millions de francs.  
Il en résulte alors un autofinancement global de 40,5 millions de francs.

3. Le Conseil administratif peut ainsi limiter fortement le recours à la dérogation en matière d'amortissement consentie par le Conseil d'Etat.

Rappelons que cette disposition, à caractère temporaire, autorisait la Ville de Genève à «sous-amortir», en 1993, ses investissements à concurrence d'un montant maximum de 50 millions de francs.

L'amélioration du résultat des comptes limite en définitive à 23,8 millions de francs seulement le «sous-amortissement» des investissements 1993.

## 2. Analyse des principaux écarts

Les écarts observés entre les chiffres budgétisés et les chiffres effectifs sont de nature diverse.

Les commentaires qui suivent explicitent, d'une manière synthétique, les principales différences observées:

### *Analyse des revenus*

#### **10,3 millions de francs (ou + 1,5%)**

*Impôts* (40). La production effective globale des divers impôts et des taxes perçus en 1993 est légèrement inférieure aux prévisions budgétaires.

Le texte inséré dans le sous-chapitre 1.3 ci-après intitulé «Evolution de la fiscalité» explique d'une manière détaillée les causes de cette situation.

*Revenus de biens* (42). Les intérêts encaissés sont quasiment conformes aux prévisions, cela malgré la baisse des taux. Cette performance a pu être réalisée grâce au placement d'une trésorerie plus importante que prévue.

Les locations perçues sur les immeubles du patrimoine financier sont également supérieures (2,7 millions environ) aux estimations budgétaires dues en partie à la mise en location de nouveaux immeubles.

La vente de la parcelle des Tattes-Brûlées à la CAP a permis de réaliser une plus-value, non budgétisée, de 5,3 millions de francs.

Par ailleurs deux agios, non prévisibles, de 1,4 million, ont été réalisés lors de l'émission de l'emprunt public 5 1/2% de 100 millions de francs émis à 100,75% d'une part et, d'autre part, l'emprunt privé 5% de 50 millions à 101,25%.

En revanche le taux du dividende sur les parts et bons de participation de la Banque hypothécaire du Canton de Genève est passé de 8 à 3%, soit une moins-value de 4,6 millions.

Il en est de même des taxes d'empiétement sur la voie publique qui sont inférieures de 0,8 million aux prévisions budgétaires.

*Revenus divers* (43). Dans son ensemble, le groupe «revenus divers» (43) enregistre une plus-value substantielle de près de 1,6 million, déduction faite de la recette relative à la contribution de solidarité prélevée sur les traitements du personnel de la Ville de Genève (4,7 millions).

Cette amélioration s'explique essentiellement par les excédents suivants:

– chap. 436 «dédommagement de tiers» (rbt. trav., rbt. salaires, etc.)	2,1 millions
– chap. 439 «autres contributions» (recettes diverses)	0,7 million
– chap. 435 «ventes de marchandises»	0,4 million
	<u>3,2 millions</u>

Les résultats des chapitres (431) «émoluments administratifs» et (437) «amendes» sont proches des prévisions et n'appellent de ce fait pas de commentaires particuliers.

Quant au poste (434) «redevances d'utilisation et de prestations de services», il enregistre une moins-value notable de 1,3 million par rapport aux prévisions. Cette contre-performance est essentiellement due à une baisse de fréquentation des installations sportives et culturelles de la Ville de Genève due, respectivement, à la fermeture de la patinoire des Vernets et à l'abandon du projet «passeport culturel» dont les recettes y afférentes ont été budgétisées à 0,5 million.

*Parts et contributions* (44). Les impôts spéciaux sur les bénéfiques immobiliers, les aliénations et les remises de commerces ainsi que la taxe d'équipement enregistrent respectivement des moins-values de 0,6 million, 0,1 million et 0,4 million par rapport aux prévisions budgétaires.

*Dédommagements de collectivités publiques* (45). La participation de l'Etat pour l'entretien des artères municipales (chap. 4516) est en augmentation de 1,2 million par rapport au budget. Toutefois, en raison d'une interprétation du nouveau modèle de comptes évoquée au groupe 46 ci-dessous, l'écart global est ramené à + 0,4 million par rapport au budget.

*Subventions et allocations* (46). Ce groupe présente une amélioration de 1 million par rapport au budget. Cet écart favorable est essentiellement dû à une subvention budgétisée dans le groupe 45 ci-dessus (participation de l'Etat au fonds d'équipement communal pour Cheneviers III), mais comptabilisée dans le présent groupe à la demande expresse du DIEAR.

*Analyse des charges (sans les amortissements)*

**– 20,8 millions (ou – 3,2%)**

*Charges de personnel* (30). Les efforts entrepris, antérieurement déjà, ont été poursuivis en 1993. Les charges du personnel représentent environ 41,5% des charges totales (40,1% si les amortissements étaient totalement comptabilisés).

La diminution de charges observée l'an dernier sur ce groupe a été rendue possible grâce, d'une part, à une politique du personnel ciblée qui s'est concrétisée par une action ponctuelle d'aide au départ à la retraite anticipée et au départ volontaire, par un examen minutieux et systématique des postes vacants et, d'autre part, par le transfert des aides ménagères à l'AMAF à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1993. (Les effets de ces actions se traduisent, respectivement, par 0,8 million, 1,8 million et 1,3 million de non-dépensés par rapport au budget. Quant aux postes vacants, l'opportunité de repourvoir certains d'entre eux continue à faire l'objet d'un examen rigoureux.)

Une analyse globale de cette diminution de coûts de 11 millions de francs (après le remboursement de la contribution de solidarité des pensionnés de 0,9 million), réalisée aux comptes 1993, permet de relever les principaux facteurs ayant amené à ce résultat.

- La rubrique (3010) relative aux traitements du personnel permanent bénéficie d'un solde positif de 9,4 millions, avec comme corollaire 1,7 million de moins dans les chapitres (303) «charges sociales» et (304) «prévoyance professionnelle».
- Les indemnités de fonction, les primes statutaires, les indemnités de repas et d'habillement enregistrent une diminution de 1,6 million.
- Les chapitres (300) «autorités et commissions», (3012) «apprentis», (3015) «heures supplémentaires» et (308) «frais de suppléance du personnel» ont été conformes, en règle générale, aux prévisions budgétaires.
- La rubrique 3011 «personnel temporaire» enregistre un dépassement de 3,1 millions.

*Biens, services et marchandises* (31). Le groupe (31) «biens, services et marchandises» est caractérisé par un non-dépensé global de plus de 4,2 millions. Cette performance est due à un effort de rigueur des services de l'administration et au respect scrupuleux des consignes d'économies données par le Conseil administratif.

Tous les chapitres du groupe (31), excepté les chapitres (311) «mobilier, machines, véhicules, matériel» et (3181) «frais d'emprunts, frais de banque» ont enregistré des dépenses inférieures aux prévisions.

Les chapitres suivants ont dégagé des économies significatives:

– (310) «fournitures de bureau, imprimés, publicité»	1,0 million
– (313) «achats de fournitures et de marchandises»	0,7 million
– (314) «entretien des immeubles par des tiers»	0,6 million
– (317) «dédommagements à des tiers»	0,6 million
– (318) «honoraires et prestations de services»	0,6 million
– (312) «eau, énergie, combustibles»	0,4 million
– (315) «entretien objets mobiliers par des tiers»	0,4 million
– (316) «loyers, fermages et redevances d'utilisation»	0,4 million
	<hr/>
	4,7 millions

*Intérêts passifs* (32). Le volume des emprunts a été moins élevé que prévu; d'une part les investissements réalisés ont été inférieurs aux prévisions budgétaires et, d'autre part, le compte de fonctionnement a présenté une amélioration par rapport au budget.

En outre, les taux des nouveaux emprunts ont varié entre 5,5% et 4,45% alors que le budget avait pris en compte un taux de 7,25%.

L'ensemble de ces éléments favorables explique l'économie réalisée de 4,7 millions.

*Pertes sur débiteurs* (33). Les créances irrécouvrables relatives aux contribuables présentent un dépassement de 1,5 million par rapport aux prévisions budgétaires. Il y a lieu toutefois de relever que les remises d'impôts ont été comptabilisées dans cette rubrique, conformément aux instructions du DIEAR. Elles représentent, en 1993, 1,8 million.

*Contributions à d'autres collectivités* (34). La rétrocession aux communes frontalières françaises dépasse de 0,3 million le montant budgétisé.

*Dédommagements à des collectivités publiques* (35). En corollaire à une production fiscale plus faible que prévue, les frais de perception des impôts par le canton sont logiquement inférieurs à ceux inscrits au budget (0,5 million). La charge relative à la destruction des résidus ménagers est également moins élevée de 0,4 million.

Par contre, la part de la Ville de Genève relative aux frais de police est supérieure de 0,9 million par rapport au budget. Cette augmentation de dépense est contrebalancée par un accroissement de recettes d'un montant de 1,2 million de francs dans le groupe (45) «dédommagements de collectivités publiques» à titre de participation de l'Etat à l'entretien des artères municipales, en raison d'un volume de travaux plus important.



*Transfert à des tiers, subventions et allocations* (36). Le groupe (36) «transfert à des tiers, subventions et allocations» dégage globalement une diminution de charges de près de 1 million (après la restitution de la contribution de solidarité de la Petite enfance de 0,7 million).

Le chapitre (365) «institutions privées» enregistre un non-dépensé par rapport au budget de 2,2 millions, en raison principalement de la restitution partielle à la Délégation de la Petite enfance de subventions perçues en 1990, 1991 et 1992 par des institutions ayant réalisé un bénéfice d'exploitation pendant ces exercices.

En revanche, le transfert des aides familiales à l'AMAF explique la subvention de 0,6 million de francs à cette institution. Ce dernier montant doit cependant être mis en regard avec la diminution des frais de personnel (1,3 million), conséquence de ce transfert dès le 1<sup>er</sup> juillet 1993.

En outre, le chapitre (366) «personnes physiques» a vu un excédent de dépenses par rapport au budget de 1,4 million, principalement à cause de l'aide personnalisée au logement (+ 2,2 millions) (compensée par des revenus locatifs supplémentaires plus importants).

Par contre les prestations municipales du Service social sont inférieures aux prévisions budgétaires de 0,9 million de francs.

#### *Analyse de l'autofinancement*

**40,5 millions de francs (ou + 158,0%)**

*Amortissements et taxes d'équipements* (33). Après remboursement de la contribution de solidarité retenue au personnel de la Ville de Genève (4,7 millions), aux retraités (0,9 million) et au personnel de la Petite enfance (0,7 million), le solde de l'amélioration du résultat 1993 (22,4 millions) est attribué à un renforcement des amortissements.

L'autofinancement total de l'exercice 1993 comprenant les amortissements réglementaires réduits à 15,5 millions de francs, les taxes d'équipements à 2,6 millions ainsi que le complément d'amortissements de 22,4 millions, s'élève à 40,5 millions de francs contre 15,7 millions budgétés.

Cette amélioration a permis de relever le taux d'autofinancement des investissements de 10,6% à 40,0%.

Ce pourcentage demeure toutefois nettement insuffisant. Une saine gestion financière voudrait que le taux d'autofinancement s'élève au moins à 60%.

### 3. Evolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont constitué, en 1993, 74,8% du total des revenus, contre 75,4% prévus au budget et 75,2% dans les comptes 1992.

Le tableau synoptique publié ci-après permet de comparer les chiffres réalisés avec ceux du budget.

*Variations enregistrées entre le budget et les comptes 1993 (en millions de francs)*

	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Différence</i>	
			<i>Montant</i>	<i>%</i>
<i>Revenus</i>				
Personnes physiques	357,6	361,5	- 3,9	- 1,1
Personnes morales	82,8	80,8	+ 2,0	+ 2,5
Fonds péréquation pers. morales	7,1	7,2	- 0,1	- 1,4
Sous-total I	447,5	449,5	- 2,0	- 0,4
Taxe professionnelle	55,3	54,1	+ 1,2	+ 2,2
Sous-total II	502,8	503,6	- 0,8	- 0,2
Impôt sur bénéficiaires immobiliers	1,1	1,7	- 0,6	- 35,3
Impôt sur revenus des commerces	0,1	0,2	- 0,1	- 50,0
<b>Total</b>	<b>504,0</b>	<b>505,5</b>	<b>- 1,5</b>	<b>- 0,3</b>
<i>Charges</i>				
Rétrocession aux communes frontalières françaises	12,6	12,3	+ 0,3	+ 2,4
Pertes sur créances irrécouvrables centimes additionnels	6,2	5,5	+ 0,7	+ 12,7
Sous-total I	18,7	17,8	+ 0,9	+ 5,1
Pertes sur créances irrécouvrables taxe professionnelle	1,0	0,3	+ 0,7	N.S
Sous-total II	19,7	18,1	+ 1,6	+ 8,8
Frais de perception impôts	12,8	13,3	- 0,5	- 3,8
<b>Total</b>	<b>32,5</b>	<b>31,4</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 3,5</b>
<b>Revenus nets</b>	<b>471,5</b>	<b>474,1</b>	<b>- 2,6</b>	<b>- 0,5</b>

Ce tableau conduit aux principaux commentaires suivants:

- a) Le rendement des centimes additionnels «personnes physiques» accuse un manco de 3,9 millions de francs ou - 1,1% par rapport au budget. Il représente néanmoins une amélioration de 6 millions par rapport à 1992 .

- b) Les impôts versés par «les personnes morales» ont été supérieurs de 2 millions au montant budgétisé ou + 2,5%. Le montant encaissé en 1993 est toutefois inférieur de 4,1 millions à celui encaissé en 1992.
- c) La taxe professionnelle communale a produit 55,3 millions, revenus supérieurs de 1,2 million ou + 2,2%, à ceux budgétisés. A relever cependant que le chiffre exceptionnel de 1992 (62,6 millions) n'est de loin pas atteint.
- d) Les impôts spéciaux (sur les bénéfiques immobiliers et les remises de commerces) ont été à nouveau influencés par la conjoncture économique, particulièrement dans le secteur immobilier. Les montants enregistrés dans les comptes 1993 sont globalement de 0,7 million inférieurs aux prévisions.
- e) Malgré les difficultés rencontrées tant par certains contribuables que par de nombreuses sociétés, les remises d'impôts et les pertes effectives comptabilisées en 1993 demeurent modestes. Elles ne représentent, en effet, que 1,4% de la production des impôts et taxes.

La valeur de production d'un centime additionnel en 1993 a été la suivante:

	<i>Personnes physiques</i>	<i>Personnes morales</i>	<i>Total</i>
Comptes	7 859 500.—	1 819 900.—	9 679 400.—
Budget	7 945 000.—	1 775 000.—	9 720 000.—
Différence	— 85 500.—	+ 44 900.—	— 40 600.—
Différence en %	- 1,1%	+ 2,5%	- 0,4%

#### *Comparaison avec 1992*

Entre 1992 et 1993 la valeur du centime additionnel a évolué comme suit:

- Personnes physiques: + 169 888 francs, soit + 2,2%
- Personnes morales: - 89 760 francs, soit - 4,7%
- Valeur totale: + 80 128 francs, soit + 0,8%

La production fiscale (tous contribuables confondus) a donc augmenté, malgré la situation économique défavorable en 1993.

#### **4. Comptes des investissements**

En 1993, les investissements bruts se sont montés à 126,9 millions de francs. Ils sont inférieurs de 20% à l'estimation portée au budget.

Le tableau comparatif ci-après montre l'évolution des investissements bruts opérés depuis 1989 et leur taux de réalisation.



<i>Année</i>	<i>(en millions de francs)</i>		<i>Taux de réalisation %</i>
	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	
1989	199,5	220,8	90
1990	166,7	210,4	79
1991	139,1	197,0	71
1992	153,6	155,3	99
1993	126,9	159,2	80

Il appelle les observations suivantes:

- Malgré la sensible réduction des crédits votés, le total des investissements réalisés en cinq ans atteint la somme importante de 785,8 millions de francs, soit une moyenne annuelle de 157,2 millions de francs.
- Le taux de réalisation des investissements budgétisés en 1993 est satisfaisant.

#### *Crédits extraordinaires votés en 1993*

Durant l'année 1993, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté 91 millions de crédits extraordinaires nouveaux, soit une augmentation de 46,8% par rapport à 1992.

Ces crédits concernent:

- Patrimoine administratif: 88 millions
- Patrimoine financier: 3 millions

Au cours de ces cinq dernières années, l'évolution des crédits votés a été la suivante:

<i>(en millions de francs)</i>	
1989	118
1990	111
1991	129
1992	62
1993	91
Total	<u>511</u>
Moyenne annuelle	102

On observera que la moyenne des cinq années est conforme à la motion votée le 13 juin 1990 par le Conseil municipal.

Ce niveau d'investissement est la résultante de la politique du Conseil administratif énoncée dans le 12<sup>e</sup> Programme financier quadriennal 1992-1995 (présenté au Conseil municipal le 7 avril 1992), limitant les investissements communaux exclusivement aux projets répondant à des obligations légales ou de sécurité.

## 5. Financement des investissements en 1993

La structure du financement des investissements en 1993 s'est présentée comme suit:

	<i>En millions de francs</i>	
	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>
– Amortissements réglementaires	37,9	12,7
– Taxes d'équipements	2,6	3,0
Autofinancement total	<u>40,5</u>	<u>15,7</u>
Investissements nets	<u>101,4</u>	<u>148,4</u>
Insuffisance de financement	<u>60,9</u>	<u>132,7</u>
Taux d'autofinancement	<u>40,0%</u>	<u>10,6%</u>

Ce taux se situe en 1993 dans la moyenne des cinq dernières années.

<i>Année</i>	<i>Taux</i>
1989	36,2%
1990	59,3%
1991	40,7%
1992	39,9%
1993	40,0%

Les 40,5 millions d'autofinancement ont permis de couvrir 49,0% des investissements opérés dans le patrimoine administratif, grâce à une amélioration de l'autofinancement réel en 1993.

## 6. Variation de la fortune de la Ville de Genève

Conformément à l'article 10 de l'arrêté voté le 19 décembre 1992, l'amélioration du résultat des comptes 1993 est affectée en priorité à la restitution de la contribution de solidarité retenue sur le traitement du personnel.

Le solde disponible, après cette opération, est porté en augmentation des annuités d'amortissement des investissements.

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 1993, volontairement fixé au chiffre du budget voté par le Conseil municipal, soit 14 540 francs, est porté en accroissement de la fortune de la Ville de Genève, qui s'élève, au 31 décembre 1993, à 343 572 442,02 francs.

## 7. Conclusions

Grâce à des recettes supérieures aux prévisions budgétaires et à une remarquable maîtrise des dépenses de fonctionnement par l'administration municipale,

le résultat des comptes 1993 est satisfaisant. Il a permis de rembourser intégralement la contribution de solidarité et de renforcer les amortissements.

La dérogation consentie par le Conseil d'Etat, en matière d'amortissement, de 50 millions de francs, n'aura été utilisée, en 1993, qu'à concurrence de 23,8 millions de francs.

Rappelons qu'une dérogation d'amortissement de 150 millions de francs sur 5 ans avait été consentie par le Conseil d'Etat.

Nous indiquons ci-dessous les utilisations réelles de chaque année concernée en comparaison avec les autorisations:

	<i>Dérogation consentie par le Conseil d'Etat</i>	<i>Utilisation</i>
1991	50 millions	11 millions
1992	40 millions	11 millions
1993	(30 + 20) 50 millions	23,8 millions
Total	140 millions	45,8 millions

Cependant, malgré ce résultat encourageant, le Conseil administratif poursuivra avec rigueur l'objectif visant à redresser les finances municipales à moyen terme.

Les effets de la poursuite de la mise en application progressive des «101 mesures pour une meilleure gestion des affaires municipales», énoncées le 19 mars 1992, améliorent à nouveau les comptes de l'exercice écoulé.

## II. LA GESTION DU CONSEIL ADMINISTRATIF EN 1993

### Délégation de l'aménagement et de l'environnement

Constituée en 1991 par le Conseil administratif, cette délégation est composée de M<sup>me</sup> Jacqueline Burnand, MM. Michel Rossetti et Alain Vaissade.

Au cours de l'exercice 1993, la délégation a été présidée par M<sup>me</sup> Jacqueline Burnand. Les séances ont eu lieu régulièrement au Service d'urbanisme où la délégation s'est réunie 7 fois en commission restreinte et 3 fois en commission élargie.

Les thèmes suivants ont été traités avec rapport au Conseil administratif:

- périmètre de Sécheron;
- traversée de la rade;

- foyer de Sécheron;
- projet CADIOM (chauffage à distance, incinération des ordures ménagères);
- consommation d'eau et d'électricité - évolution prévisible des coûts, objectifs et consommation;
- présentation de l'étude de la gare des Eaux-Vives;
- information sur l'étude d'impact du PUS;
- circulation en ville à la suite des oppositions des commerçants du centre-ville au plan de circulation 2000;
- barrage de Verbois et ses incidences sur les aménagements des berges du Rhône;
- bilan scolaire;
- présentation du PLQ de la couverture des voies CFF;
- modification de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire permettant aux communes de prendre l'initiative sur les changements de zone et les PLQ;
- rôle de la Ville de Genève dans le débat régional en matière d'aménagement du territoire;
- correspondance du Dr Guy Loutan relative à l'imperméabilisation du canton par un goudronnage excessif et rappelant toutes les conséquences en matière écologique que cela entraîne;
- système d'information géographique de la végétation du bassin genevois;
- discussion sur le thème des systèmes d'information du territoire concernant la Ville de Genève (Conservatoire et jardin botaniques);
- commission environnement des eurocités;
- programmation scolaire;
- Palais Wilson;
- dossier Saint-François / Jean-Violette;
- dossier Villereuse.

### **Délégation de l'habitat**

Composée de M<sup>mes</sup> Jacqueline Burnand, Madeleine Rossi et de M. Michel Rossetti, la délégation a, en 1993, axé son activité sur les dossiers relatifs aux mises de terrains en droit de superficie.

### **Délégation à l'informatique**

Tout au long de l'année 1993, le Conseil administratif a poursuivi ses réflexions sur l'évolution qu'il y avait lieu de donner à l'informatisation de ses

services, ceci dans le cadre de l'étude engagée en automne 1992 visant à redéfinir une nouvelle stratégie informatique orientée vers le service à rendre à la population.

Toute une série de recommandations portant sur les nouveaux rôles et responsabilités de l'informatique, le pilotage et la coordination, la qualité et la sous-traitance, ainsi qu'un plan d'action portant sur leur mise en œuvre, ont été approuvés par le Conseil administratif le 1<sup>er</sup> juillet 1993.

Un rapport sur l'informatique en Ville de Genève comportant une «photographie» de l'existant, la liste des améliorations et priorités souhaitées par les services, la présentation de l'étude en cours, les principaux résultats obtenus, ainsi que toutes les décisions prises par le Conseil administratif pour assurer l'évolution de l'informatique dans l'administration municipale, a été communiqué en novembre au Conseil municipal.

Celui-ci a constitué une commission ad hoc qui s'est réunie à 4 reprises pour examiner ce rapport. Ses conclusions ont été présentées au Conseil municipal le 18 décembre 1993 à l'occasion de la séance d'approbation du budget 1994.

Les activités de la délégation à l'informatique en 1993 ont porté plus particulièrement sur les points suivants:

1. Examen du projet de budget 1994 de l'IGVG.
2. Participation aux travaux de la commission ad hoc du Conseil municipal.
3. Etude de diverses propositions présentées par le groupe ad hoc chargé de l'étape III de l'étude «stratégie informatique», notamment:
  - conception du système d'information;
  - planification quadriennale informatique;
  - mise à niveau des équipements et logiciels;
  - projet SIT (système d'information du territoire) Ville de Genève.

**Département municipal des finances  
et de l'administration générale**

**M<sup>me</sup> Madeleine Rossi, conseillère administrative**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

a) *Archives*

1. Versements

Les fonds suivants ont été versés aux archives de la Ville: comptabilité (1983); taxe professionnelle municipale (1988-1989); ingénierie (1977-1991);

Musée d'art et d'histoire (1980-1985); Musée d'ethnographie, affiches; agents de ville (1934-1990); incendie et secours (1842-1990); commune de Plainpalais, résidus trouvés dans les caves de l'ancienne mairie; famille Ley et ascendants (Krüdener, Münnich, de Mülinen-Krüdener, Privat, d'Oppell, John Gignoux, Prince Volkonsky) ainsi qu'amis (Revilliod-Masaryk); souvenirs du baryton Marius Formond (années 20) don de M<sup>me</sup> Germaine Jurlaz; Association suisse pour les Nations Unies.

## 2. Classements et inventaires

Les inventaires suivants ont été dressés: Commune de Plainpalais; Halles et marchés (1902-1984); Journal de Genève (1874-1980); Grand Théâtre, bandes vidéo (1975-1985); Association suisse pour les Nations Unies (1945-1948); Musée d'art et d'histoire (expositions temporaires (1980-1985).

## 3. Consultations publiques

Les consultations publiques ont été au nombre d'environ 500. Les recherches écrites s'élèvent à 35.

## 4. Bibliothèque des archives

Le catalogage est à jour; la bibliothèque comprend 1608 titres. M<sup>me</sup> Rosselet a fait don de la collection des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse (1971-1985) en souvenir de son frère, M. Jeanneret, ancien directeur de ABB Sécheron.

## 5. Formation

Deux licenciés en histoire ont suivi un stage de six mois aux archives de la Ville.

### b) *Information et communication*

Dans l'attente de la mise au point d'un concept de communication globale, un guide d'application graphique permettant le réajustement de la présentation de tous les documents émis par la Ville a été élaboré et mis en vigueur.

En plus de l'édition de nombreuses plaquettes, plans, brochures de plus en plus financés par le «sponsoring», la collaboration inter-services et inter-administrations pour une meilleure distribution des documents a continué à se développer.

L'Arcade d'information du Molard connaît toujours le même essor. Elle a reçu plus de 20 000 visiteurs en 1993, soit une augmentation de 20%.

Le nombre de demandes de conseils de gestion de planification en matière de communication, tant interne qu'externe, émanant de l'ensemble des services ne cesse d'augmenter.

c) *Office du personnel*

1. *Formation professionnelle*

En 1993, deux programmes de formation ont été proposés au personnel de la Ville de Genève.

Le premier, destiné à l'ensemble du personnel, prévoyait 49 séminaires (hormis les cours «informatique»). Au total, 807 personnes se sont inscrites, dont 137 en provenance des Communes genevoises, des Services industriels ou de l'Hôpital cantonal.

A ces chiffres, s'ajoutent 181 inscriptions pour des formations en informatique.

De plus, 220 demandes de formation individuelles ont été prises en charge par la Ville de Genève.

Pour la première fois en 1994, un nouveau programme réservé aux cadres était offert, composé d'une dizaine de séminaires répartis en trois volets (connaissance de l'administration, management et connaissance de soi). 112 inscriptions ont été enregistrées.

2. *Retraites anticipées - Départs volontaires*

92 collaborateurs ont profité des mesures d'accompagnement destinées à favoriser des départs volontaires de l'administration (retraites et démissions).

Ce nombre se décompose de la manière suivante:

- 81 fonctionnaires ont demandé à bénéficier d'une rente;
- 11 collaborateurs ont démissionné de l'administration en recevant un capital ainsi que, le cas échéant, les prestations de «libre passage» de la Caisse d'assurance du personnel.

La somme versée par l'administration municipale, à titre de mesures d'accompagnement, s'est élevée à 5 702 616,65 francs.

De plus, la prise en charge par la Ville de Genève d'un certain nombre de pensions (avances AVS comprises), pour des périodes variant de 1 à 24 mois, a représenté, pour 1993, la somme de 245 999,80 francs.



Ce montant doit encore être augmenté des cotisations facturées par la CAP pour les rentes payées par la Ville de Genève et qui se sont élevées à 63 548,85 francs en 1993.

### 3. *Action chômage*

L'action destinée à engager des chômeurs en fin de droits en vue de leur permettre d'obtenir à nouveau des indemnités a été accentuée en 1993.

Ainsi, 96 personnes ont émargé au fonds spécial qui figure au budget. La Ville de Genève a par ailleurs employé 147 chômeurs dont le traitement a été pris en charge par l'Etat de Genève.

### 4. *Apprentissages*

Les 36 apprentis en cours de formation en fin d'année 1993 se répartissent comme suit dans les différentes professions:

- employés de bureau (5)
- employés de commerce (9)
- horticulteurs (18)
- dessinateur-paysagiste (1)
- menuisiers (2)
- photographe(1)

#### d) *Gestion des données informatisées*

GDI fournit un appui substantiel à l'actuelle équipe de projet chargée de la mise en place de la «version initiale» de la base de données comptables.

Elle a, en outre, introduit:

#### – *La planification générale des projets*

Celle-ci est désormais possible grâce à un logiciel de gestion de projet installé sur les ordinateurs personnels (PC), dont la Gestion des données informatisées (GDI) a été pourvue.

Par ce moyen, il est maintenant plus aisé de contrôler le suivi des travaux liés aux développements d'applicatifs d'ordres généraux.

#### – *La gestion financière de projets*

Des instruments ont été mis en place en vue d'assurer le suivi des crédits votés par le Conseil municipal, des volets comptable et patrimonial du système opérationnel nécessaire à la gestion des activités de la Ville de Genève.



e) *Service des achats*

Comme en 1992, la poursuite de la politique d'économies fixée par le Conseil administratif, notamment concrétisée par la réduction des crédits prévus pour l'acquisition et le renouvellement des équipements de l'administration placés sous la compétence du Service des achats, a conduit le service à porter un effort particulier sur les tâches courantes suivantes avec, comme objectif, la maîtrise des dépenses de certaines charges générales de l'administration émergeant au budget du service:

1. maintenance des équipements en place (mobilier, machines de bureau, équipements de nettoyage et machines diverses) par une politique d'entretien-réparation de ces derniers avec les fournisseurs, adaptation de certains équipements en place selon la demande des utilisateurs (mobilier existant, mutation, transformation, complément, remplacement machines, etc.);
2. gestion et mutation du parc des copieurs de l'administration et des écoles, ainsi que des fax des services, placés sous contrat-convention de location-entretien selon les besoins et les possibilités budgétaires des services avec, comme objectif, l'optimisation du rapport utilisation-coût en vue d'économies possibles (renégociation des conventions et des contrats pour 1994);
3. contrôle des divers contrats ou conventions d'entretien-nettoyage des locaux des services de l'administration disposant de leur propre budget, modification de certaines prestations selon l'évolution des besoins des services concernés;
4. gestion des fournitures générales de bureau et papiers divers pour l'administration, dont le roulement annuel requis par les services utilisateurs représente un certain volume, avec la recherche permanente de réaliser certaines économies;
5. gestion du traitement du papier prenant en compte les travaux d'impression confiés au Service des achats. Application des directives du Conseil administratif en matière d'identification de la Ville de Genève et coordination avec l'Informatique générale (IGVG) pour le développement et la normalisation des supports papier destinés à la production informatique. Régulation de certains travaux imprimés pour prise en charge par la mise sous pli automatique à disposition des services qui désirent rationaliser leurs travaux d'expédition;
6. la gestion financière et technique de l'Unité gestion véhicules du service a permis de réaliser la maintenance-entretien suivie des véhicules et engins placés sous la compétence du Service des achats (env. 270). Les acquisitions de véhicules, dont les éléments financiers figurent au budget des services utilisateurs, ont été limitées à celles agréées par le Conseil municipal. Un soin particulier a été porté sur la qualité de l'entretien réalisé au garage pour garantir l'acceptation des véhicules lors des visites techniques imposées par le Bureau

des automobiles, toujours plus fréquentes par suite du vieillissement de certains véhicules ou engins (tous les deux ans dès sept ans d'âge). De plus, ce travail important de maintenance est lié à la sécurité des utilisateurs, élément essentiel provoqué par le non-renouvellement des véhicules prévus.

f) *Informatique générale (IGVG)*

En plus du fonctionnement courant, l'IGVG a participé à différentes actions nouvelles, dont certaines de portée stratégique.

1. *Fonctionnement courant*

Plus de mille demandes d'assistance «simple» ont été enregistrées par la cellule d'infocentre. Dans la majorité des cas, une aide téléphonique immédiate a été fournie, le reste des questions ayant trouvé solution dans les 24 heures. 861 appels plus importants ont nécessité l'intervention, soit des collaborateurs spécialisés de l'IGVG, soit des techniciens, ou encore directement des fournisseurs.

L'IGVG est intervenue à 307 reprises pour installer un poste de travail, un réseau, un logiciel ou un équipement complémentaire.

L'automatisation des sauvetages sur les ordinateurs centraux, ainsi que la surveillance technique semi-automatique a permis de diminuer le nombre d'heures de travail de nuit des opérateurs.

Une procédure de saisie automatique d'informations portant sur l'utilisation des ordinateurs permettra d'envisager la refacturation des prestations de l'IGVG (main-d'œuvre et équipement) progressivement dès 1995. Les rapports d'activités précis que remplissent certains collaborateurs permettront de compléter le calcul des coûts.

Dans le cadre de la production courante, 60 000 mandats ont été saisis et plus de 10 000 mutations ont été effectuées sur des fichiers divers.

Les activités de la cellule de développement se sont concentrées sur la mise en place d'une version initiale de la Base de données comptables (exécution budgétaire), ce qui a occasionné la suspension de plusieurs autres travaux. Par ailleurs, des collaborateurs ont été mobilisés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, afin de répondre en tout temps à des demandes de travaux de contrôle qualité (tests techniques) et de multiples mises en production.

Différents sites décentralisés, devant permettre la mise en œuvre de la base de données du patrimoine, ont été équipés et interconnectés afin de procéder à des tests.

La migration des micro-ordinateurs en environnement Windows a commencé, conformément au plan d'action décidé par le Conseil administratif.

## 2. *Actions de portée stratégique*

L'IGVG a été associée à l'étape II (définition de scénarii) et à l'étape III (mise en œuvre) de l'étude Balantzian concernant notamment:

- la définition d'une stratégie opérationnelle de micro-informatique;
- la poursuite des tests d'intégration d'un environnement multi-utilisateurs dans le cadre du projet «Heurogène»;
- la définition d'une stratégie de réseaux locaux;
- la poursuite de l'étude portant sur le choix d'une solution technique et la mise en œuvre du réseau fédérateur de télécommunications (FDDI).

En plus, la direction et les collaborateurs de l'IGVG ont participé activement à divers groupes de travail, comités de projet et comités directeurs concernant diverses questions informatiques.

## DÉPARTEMENT MUNICIPAL DES FINANCES

### 1. **Gestion financière**

Les objectifs de gestion financière dans le rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 1993 ont été atteints.

#### A. *Emissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 1993*

Le Conseil administratif a été autorisé, par l'article 8 de l'arrêté du Conseil municipal du 19 décembre 1992, à:

- emprunter un montant maximum de 130 millions de francs;
- renouveler, sans autre, les emprunts ou dépôts de la CAP venant à échéance;
- procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émissions étaient favorables.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil administratif a procédé aux diverses opérations suivantes:

<i>Emissions</i>	<i>Durée</i>	<i>Montant</i>	<i>Prix d'émission</i>
5,50 % Emprunt public	1993-2003	100 millions	100,75%
5,00 % Placement privé	1993-2003	50 millions	101,25%
4,45 % Prêts CAP	1993-2001	30 millions	100 %
5,00 % Emprunt AVS	1993-2003	20 millions	100 %
3,7/8 % Emprunt Libor	4 mois (15.12.93- 15.04.94)	50 millions	100 %
		<u>250 millions</u>	
<i>Remboursements</i>			
3,25% Emprunt public	1978-1993	70 millions	
4,25% Emprunt public	1983-1993	30 millions	
4,75% Placement privé	1984-1993	30 millions	
4,75% Prêt CAP	1981-1993	50 millions	
		<u>180 millions</u>	

L'augmentation nette des dettes consolidées de la Ville de Genève s'est donc élevée en 1993 à 70 millions de francs contre 105 millions budgétisés.

Le Conseil administratif n'a donc pas utilisé en totalité l'autorisation que lui avait accordé le Conseil municipal. Le montant des investissements a notamment été inférieur à celui budgétisé.

Sur le plan des conditions d'émissions, il y a lieu de relever la baisse des taux d'intérêts. De 5,50% au début de l'année, ceux-ci n'atteignent que 4,50% environ à fin 1993.

Les nouveaux emprunts ont été conclus sur la base de taux moins favorables (4,9% en moyenne) que ceux venus à échéance durant l'année (4,08% en moyenne).

#### B. *Placements de capitaux*

Le rendement des placements de capitaux (à court et moyen termes) a diminué de 4,1 millions en 1993 par rapport à 1992. Le rendement est légèrement inférieur aux prévisions budgétaires (-0,2 million).

En effet, les taux des placements à court terme ont fortement chuté durant l'année 1993.

### C. *Financement des investissements et montant des engagements futurs*

Le chapitre 1 «*Considérations générales*» du présent rapport contient une analyse sur les dépenses d'investissements comptabilisées en 1993 et leur mode de financement. Les commentaires qui suivent se rapportent plus spécialement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 1993, le Conseil municipal a voté pour 91 millions de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant supérieur de 29 millions à celui de 1992 (62 millions).

Le total des engagements s'élevait, au 31 décembre 1993, à 223 millions.

Une rétrospective sur les huit dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année:

1986	390 millions	
1987	424 millions	+ 34 millions
1988	439 millions	+ 15 millions
1989	387 millions	- 52 millions
1990	317 millions	- 70 millions
1991	315 millions	- 2 millions
1992	240 millions	- 75 millions
1993	223 millions	- 17 millions

La régression des engagements (qui se poursuivra ces deux prochaines années encore) résulte de la diminution des crédits extraordinaires votés par le Conseil municipal, comme cela est précisé ci-dessus.

### D. *Information financière permanente*

Le Conseil administratif a poursuivi en 1993 sa politique d'information financière concernant les crédits votés. A chacune de ses séances, avant de procéder à un vote, le Conseil municipal connaît l'incidence financière future de ses décisions grâce au panneau affiché dans la salle des délibérations.

Par lettre du 25 janvier 1994, la conseillère administrative, responsable du département des finances, a fourni à chaque conseiller municipal la situation annuelle 1993 des crédits d'investissements votés ou à l'examen des commissions spécialisées avec leurs incidences budgétaires futures.

Au 31 décembre 1993, la situation se résumait de la manière suivante:

	<i>Montant en millions</i>	<i>Incidence budgétaire annuelle</i>
Crédits votés	91	7,8
Crédits à l'examen	68	6,4
Total	<u>159</u>	<u>14,2</u>

Ces 14,2 millions représentent approximativement la valeur d'un centime et demi additionnel.

## 2. **Taxe professionnelle communale**

L'activité de la taxe professionnelle communale est résumée ci-après:

### a) Production

Le budget était en partie fondé sur l'année 1991, à une époque où à la suite d'événements internationaux politiques et économiques, la situation à Genève apparaissait préoccupante. Néanmoins la production de l'exercice est supérieure de quelque 1,2 million de francs au montant budgétisé.

### b) Pertes sur débiteurs et remises

Les pertes sur débiteurs et les remises enregistrées en 1993 ont été supérieures de 0,7 million de francs par rapport au montant budgétisé de 0,3 million de francs.

Les remises de 0,7 million de francs sont incluses dans les pertes sur débiteurs conformément aux directives du DIEAR.

### c) Travaux de la commission permanente prévue à l'article 307 LCP

Cette commission, nommée par le Conseil d'Etat, a pour mission de revoir périodiquement les coefficients de taxation fondés sur l'intensité des rendements. Elle a procédé à la révision d'une quarantaine de groupes professionnels.

## 3. **Service des assurances**

### a) *Fonctionnement général*

On constate une stabilisation du volume des primes payées pour nos principaux contrats d'assurances, malgré une augmentation du taux de prime incendie en raison du rendement déficitaire de ce contrat. Cette stabilisation s'explique par le ralentissement marqué de l'accroissement du parc immobilier.

La CAP a confié une étude à un mandataire extérieur, dans le but d'examiner l'opportunité d'une gestion indépendante du portefeuille d'assurances de ses immeubles.

Le résultat de cette étude a démontré la possibilité de conclure des contrats spécifiques mieux adaptés aux besoins de la CAP, ce d'autant plus que nous sommes en train d'assister à une décartellisation du marché d'assurances.



C'est la raison pour laquelle la CAP a résilié le mandat de gestion confié jusqu'alors à la Ville de Genève.

b) *Gestion des sinistres*

Afin de remédier au rendement déficitaire de certains contrats d'assurances, des adaptations de primes et de franchises ont été rendues nécessaires, lesquelles ont déjà produit leurs effets d'assainissement.

Contrairement aux années précédentes, il n'y a aucun sinistre important à relever pour l'année écoulée. Toutefois, dans la branche RC véhicules à moteur, force est de constater que, malgré une sensibilisation des services porteurs de risques, le nombre de sinistres est demeuré relativement élevé.

#### 4. **Gérance immobilière municipale**

*Nouveaux immeubles*

La mise en location des deux derniers immeubles neufs, rue du Môle 19 et 21, n'a pas eu lieu en 1993 en raison de retards dans les travaux de finition. Il en est de même de la réhabilitation de l'immeuble Grand'Rue 26 - St-Germain 3, qui sera loué au début 1994.

*Etat locatif*

L'état locatif réel de l'ensemble des immeubles s'établit à 66,6 millions de francs, en augmentation de 2,1 millions de francs par rapport au budget. Cela s'explique par la revalorisation générale des loyers avec toutefois comme corollaire une augmentation de l'aide personnalisée.

Durant l'année écoulée, on a enregistré deux baisses du taux hypothécaire, d'abord de 7 à 6,5% dès le 1.7.1993, puis à 6% dès le 1.11.1993. Ces baisses n'ont toutefois pas entraîné de diminution substantielle des loyers car elles ont été compensées en partie par l'augmentation de l'indice suisse des prix à la consommation et des charges d'exploitation.

*Aide personnalisée*

Celle-ci s'élève à 11,8 millions. Les conditions conjoncturelles, malheureusement plus défavorables que prévues, expliquent principalement l'augmentation de l'aide personnalisée aux locataires de 2,2 millions de francs par rapport au budget.

L'aide personnalisée représente 18% de l'état locatif réel et concerne 59% des locataires.

#### *Salles de réunions*

On constate une sensible augmentation du produit des locations des salles communales, qui passe de 0,4 million à 0,7 million de francs, soit + 87%. Les charges accusent quant à elles une diminution de 0,1 million de francs, soit - 32%. Ce constat est réjouissant.

#### *Produit exceptionnel*

On enregistre un gain non budgétisé de 5,3 millions de francs provenant de la vente du terrain des Tattes-Brûlées à la CAP.

### **5. La gestion hôtelière**

#### *Hôtel Métropole*

L'Hôtel Métropole, comme toute l'hôtellerie genevoise, a subi à nouveau l'an dernier les effets persistants de la récession économique.

Le chiffre d'affaires de 12,9 millions de francs réalisé en 1993 est inférieur de 0,3 million à celui de 1992 (13,2 millions de francs).

Dès le début de l'année, de nouvelles mesures de rationalisation ont été mises en œuvre en vue de réduire les charges. Cet objectif a été en très grande partie atteint puisqu'elles ont été inférieures de 700 000 francs à celles de l'exercice précédent (13,4 millions contre 14,1).

Le déficit de l'exercice 1993 a ainsi été limité à 448 352 francs contre 894 269 francs en 1992.

Enfin il faut relever que l'Hôtel Métropole a versé à la Ville de Genève une somme de 1 868 350 francs à titre d'intérêts sur le capital investi.

#### – Poursuite du programme d'économies

L'effort de rationalisation entrepris sera activement poursuivi en 1994 et 1995, l'objectif fixé étant une nouvelle diminution du déficit en 1994 et le retour à des résultats bénéficiaires dès l'année 1995.

La reprise de l'activité économique devrait conduire à une meilleure occupation de l'hôtel et, par voie de conséquence, à un accroissement de son chiffre d'affaires.



### *La Perle du Lac*

L'année 1993 avait bien commencé pour le restaurant de la Perle du Lac et les premiers résultats étaient particulièrement encourageants. Malheureusement, les fortes pluies des mois de septembre et d'octobre ont rendu la terrasse inexploitable. Il faut savoir qu'en règle générale le mauvais temps provoque une chute du chiffre d'affaires de 50% environ.

Celui-ci a donc reculé en 1993 de 100 000 francs environ par rapport à 1992 (4,4 millions contre 4,5 millions).

Toutefois, les diverses mesures prises par la direction visant à réduire les charges d'exploitation ont été efficaces. Elles ont été réduites de 169 275 francs par rapport à 1992, malgré l'engagement d'importants travaux, entièrement autofinancés, exécutés dans les salons du 1<sup>er</sup> étage et aux façades.

L'exercice 1993 présente un léger bénéfice de 74,15 francs contre une perte, en 1992, de 68 529,27 francs.

La Perle du Lac a versé à la Ville de Genève un montant de 55 859 francs (34 315 francs en 1992) à titre d'intérêts sur son avance de fonds.

## **6. Encouragement à l'économie**

### *Prix de l'Industrie et de l'Artisanat de Genève*

Le jury a attribué les prix 1993 aux lauréats suivants:

- *Prix de l'Industrie de Genève*: Sécheron SA.

Sécheron SA est née en 1989 suite à la restructuration, en 1988, du groupe BBC qui fusionna avec le groupe suédois ASEA.

Sécheron SA est donc à nouveau une société économiquement indépendante. La production comprend deux lignes de produits: les composants de traction et les sous-stations à courant continu.

En vue de son développement à l'échelle internationale, Sécheron Holding a été créée en 1991 dans le but de prendre des participations ou de créer des joint-ventures dans ses secteurs d'activités.

L'objectif du groupe Sécheron est le leadership mondial de la fourniture de composants spéciaux électrotechniques et électroniques destinés aux véhicules ferroviaires.

Afin d'atteindre ce but, Sécheron a mis en place une stratégie à deux volets; le premier voit une extension de la gamme de produits, alors que le deuxième appelle une extension des marchés, c'est-à-dire une politique impliquant des implantations industrielles à l'étranger.

L'objectif principal pour les lignes de produits «composants de traction et technique de mesure» est de devenir partenaire des grands assembleurs électriques, constructeurs de véhicules ferroviaires pour le transport public urbain, suburbain et de grande traction.

– *Prix du Mérite industriel de Genève*: Kustner Industries SA.

Cette société est née en 1988 des cendres de l'entreprise Kustner SA. Une sévère restructuration a alors été engagée et réussie.

Kustner Industries SA produit des machines de conditionnement pour le beurre, la margarine et le fromage fondu et compte parmi sa clientèle quasiment toutes les grandes marques mondiales distribuant ce type d'articles.

Au niveau du marketing, le lauréat pratique un marketing du cas particulier (niche) par opposition au marketing de masse qui prévaut normalement dans ce secteur.

Du point de vue technique, la performance des machines a passé de 80 portions/minutes à 240, puis, actuellement, à 600, et l'on espère atteindre prochainement 800 portions/minutes.

– *Prix de l'Artisanat de Genève*: M. Louis Pfenninger, atelier AFFA, ferronnerie d'art.

Les travaux de ferronnier d'art consistent, notamment, à réaliser des parois d'acier, des rampes d'escaliers, des décors métalliques intérieurs, des rideaux de cheminées, des chenets, des appliques, des lustres, des motifs de décoration sur mesure, etc.

Le savoir-faire de M. Pfenninger et de son équipe de 5 collaborateurs est immense. Sa clientèle nombreuse et variée n'hésite pas à lui faire part de ses desiderata, car M. Pfenninger, qui adore son travail, trouve toujours une solution aux problèmes posés par sa clientèle.

L'atelier AFFA est l'un des derniers où se trouve encore une forge!

### *Centre industriel de la Gravière*

Celui-ci a été officiellement inauguré le 5 avril 1993 dans le cadre du mois consacré à l'industrie par l'opération «Genève Gagne».

Au 31 décembre 1993, les locations représentaient 67% de l'état locatif. Ce centre, magnifiquement situé, au cœur du quartier industriel des Acacias, tout en étant à proximité immédiate du centre de Genève, est occupé par une quinzaine d'entreprises.

## 7. Banque hypothécaire du canton de Genève (BCG)

### a) *Résultats de l'exercice*

Le bénéfice brut de l'exercice 1993 a atteint 133 millions de francs contre 33,5 millions de francs en 1992. Cette importante progression provient essentiellement de réévaluations d'actifs pour un montant de 89,9 millions de francs. Sans cette opération, le bénéfice brut opérationnel se serait élevé à 43,1 millions de francs, soit une amélioration de 9,6 millions de francs.

Après comptabilisation des pertes, amortissements et provisions, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 8 millions de francs contre 6,9 millions de francs en 1992.

Le conseil d'administration de la banque a décidé de porter le dividende attribué sur le capital social et le capital de participation de 3 à 3,5% contre 8% en 1991 et 9% en 1990.

Cette modeste augmentation permettra à la Ville de Genève d'enregistrer une plus-value d'environ 0,5 million dans les comptes de l'exercice 1994.

Le total du bilan est demeuré stable entre le 31 décembre 1992 et le 31 décembre 1993 puisqu'il passe de 7,1 à 7,2 milliards de francs.

A la suite de l'affectation d'un montant de 2,5 millions de francs aux «autres réserves», le total des fonds propres de la banque a passé de 324 à 326,5 millions de francs à fin 1993.

### b) *Création de la Banque cantonale de Genève*

Les travaux préparatoires à la fusion se sont poursuivis en 1993, tant sur le plan parlementaire que sur le plan interne de la BCG et de la CEG Genève.

Au plan politique, toutes les communes genevoises ont adopté une résolution favorable à la fusion des deux banques officielles. Le Grand Conseil, dans sa session du 12 mars 1993, a approuvé à la quasi-unanimité, en premier et deuxième débat, le projet de loi constitutionnelle et la loi organique sur la Banque cantonale de Genève.

Par un vote populaire le 6 juin 1993, le peuple donna son aval à la décision parlementaire, en acceptant par plus de 88% des suffrages la modification de la Constitution cantonale.

De ce fait, le Grand Conseil put accepter la loi organique en troisième et dernier débat. Aucune demande de référendum n'ayant été déposée, celle-ci pouvait entrer en force, sa promulgation, avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994, étant confirmée par un arrêté du Conseil d'Etat du 20 octobre 1993.

Enfin, le 3 décembre 1993, l'assemblée générale extraordinaire des détenteurs de titres de participation au porteur de la BCG acceptait à l'unanimité la conversion de ces titres en actions au porteur de la nouvelle Banque cantonale de Genève .

L'assemblée générale constitutive eut lieu le 17 février 1994 en présence d'un grand nombre d'actionnaires. Le bilan d'ouverture du nouvel établissement présente un total de 15,2 milliards de francs, ce qui le place au 5<sup>e</sup> rang, en importance de total de bilan, des banques cantonales suisses, les fonds propres se montant à 809,1 millions de francs, alors que les comptes de provisions totalisent 947,1 millions de francs.

## **Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie**

**M<sup>me</sup> Jacqueline Burnand, conseillère administrative**

### **Généralités**

La situation économique difficile a nécessité du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie la mise sur pied d'une politique active en faveur des chômeurs.

Ainsi, dans le domaine de l'aménagement et des constructions, ce sont 31 chômeurs en fin de droit de chômage qui ont pu travailler dans les différents services et 18 à la division de la voirie.

La récession qui touche la construction crée un climat de tension et suscite une augmentation des conflits ayant pour effet une augmentation du travail administratif et juridique.

Dans le domaine du logement, la mise en droit de superficie des derniers terrains disponibles, propriété de la Ville, devrait conduire à une nouvelle réflexion sur la politique d'acquisition foncière afin de permettre à notre commune de poursuivre son activité dans les domaines qui sont traditionnellement les siens et qui constituent un de ses rôles économique et social.

Notre municipalité doit disposer de parcelles pour permettre:

- la construction de logements sociaux;
- la construction d'équipements,

ainsi que

- pour favoriser le développement de la ville à l'extérieur de l'hyper centre;
- disposer de terrains d'échange.

### **Fonds de décoration**

Le montant engagé par le Fonds de décoration en 1993 est de 1 121 810,60 francs.

Cette somme se répartit notamment en:

- achat d'œuvres mobiles (sculptures, tableaux);
- commandes d'œuvres intégrées (espaces urbains et bâtiments);
- mandat d'étude (périmètre Fil du Rhône);
- publications (dossiers de presse, photographies);
- réalisation d'un film vidéo;
- installation des bureaux du Fonds municipal de décoration à la SIP;
- gestion de la collection (location des dépôts, restauration, encadrement, accrochage);
- salaires, jetons de présence.

Les commandes d'œuvres intégrées ont été les suivantes:

- décoration du théâtre provisoire du Loup (signalétique et polychromie);
- aménagement provisoire de la place du Rhône;
- décoration de l'école Pré-Picot;
- fin du chantier de l'école Cayla.

### **Fonds pour la photographie**

Le Fonds pour la photographie, géré par la documentation photographique, permet de fixer par l'image tout ce qui caractérise la ville, son architecture, ses paysages et ceux qui y vivent et travaillent. Il représente un intérêt documentaire, historique pour notre cité.

## **DIVISIONS DE L'AMÉNAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS**

### **1. Direction**

#### *Télécommunications*

Sur la base du crédit voté en novembre 1991, le groupe de projet réunissant l'ingénieur chargé des télécommunications, l'IGVG et le mandataire – la Société générale pour l'industrie (SGI) – a réalisé, en collaboration avec les PTT, le réseau VILNET (environ 32 km de fibres optiques).

Ce réseau privé permettra à la trentaine de services de la Ville de Genève, ainsi reliés, de communiquer par liaisons internes et non plus par le réseau public des PTT. Ces liaisons concerneront le téléphone, le fax et l'informatique. Ces nouveaux équipements devraient permettre aussi une meilleure gestion des coûts.

Pour ce qui est du service au public, cette installation permettra un meilleur accueil téléphonique, décentralisé, avec toutes les fonctionnalités modernes offertes à ce jour telles que photo-information, déviation automatique d'appels, interconnectivité et surtout rapidité par l'introduction de la sélection directe pour tous les services reliés.

### *Expositions*

Entre mars et juin, 3 concours ont été jugés et exposés; il s'agit de:

- construction d'un groupe scolaire, 10, rue des Allobroges;
- construction d'un groupe scolaire, chemin Sous-Bois, quartier des Genêts;
- concours d'idées à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire des Conservatoire et jardin botaniques.

Chacun de ces concours a fait l'objet de publications.

Par ailleurs, la chargée de la communication a participé à la mise sur pied, en collaboration avec le Département de justice et police, de la campagne «Circulation 2000».

### *Activité du chargé de mission*

Le titulaire a notamment assumé les charges suivantes:

- secrétariat de la Délégation de l'aménagement et de l'environnement;
- traitement des demandes concernant l'ancien complexe de l'abattoir municipal;
- coordination et organisation des contrôles techniques et de la surveillance dans l'entrepôt frigorifique exploité en prêt à usage par MG V SA à la Praille;
- préparation du projet définitif à la sauvegarde des serres de Pregny;
- formation des cadres;
- organisation et gestion d'ateliers de chômage en collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi;
- tâches administratives et spécifiques.

## **2. Service administratif et opérations foncières**

### *Opérations immobilières*

Le Service des opérations foncières a procédé:

- à l'acquisition d'une parcelle à la rue Lombard;
- à l'acquisition d'une parcelle à l'avenue Weber;



- à l’acquisition d’une surface destinée à des équipements d’utilité publique à la rue de la Poterie;
- à l’acquisition d’une parcelle à la rue Camille-Martin;
- à l’échange de plusieurs parcelles avec l’Etat de Genève;
- à la constitution d’une servitude au chemin de la Gradelle;
- à un remembrement foncier dans le quartier de la Forêt;
- à la constitution de 3 droits de superficie pour octroi à diverses sociétés et institutions privées ou de prévoyance, avec constitution de servitudes diverses sur le territoire de la commune. Les contrats ont des durées variables;
- à la constitution d’une servitude au Petit-Sacconnex;
- à un remembrement foncier dans le quartier Soret;
- à l’enregistrement de 18 demandes de crédit totalisant 71 999 904,30 francs, destinés à divers crédits de constructions, transformations, rénovations, d’aménagements et d’études, entérinés par le Conseil municipal de la Ville de Genève;
- à l’enregistrement de 2 crédits routiers s’élevant à 8 885 000 francs;
- à l’enregistrement de 18 préavis favorables de l’exécutif municipal pour des modifications par projet de loi, de régimes de zones de construction, des déclarations d’utilité publique et des plans localisés de quartier;
- à l’octroi de diverses subventions pour travaux de restauration, d’entretien, de conservation et d’amélioration de sites et bâtiments privés (par ex. Cathédrale Saint-Pierre, temple de Saint-Gervais);
- 19 terrains dans la zone de développement 3, soumis au droit de préemption, ont fait l’objet d’une demande à la Ville et à l’Etat pour une acquisition éventuelle. Pour tous ces cas, le Conseil administratif a renoncé à exercer son droit de préemption, de même que le Conseil d’Etat;
- 50 actes ont été enregistrés et signés par les magistrats délégués par le Conseil administratif.

#### *Enquêtes publiques*

7 enquêtes publiques relatives uniquement aux requêtes en autorisation de construire, de transformer ou de changer d’affectation ont été consultées au département.

#### *Documentation photographique*

1250 prises de vue photographiques et cinématographiques ont été effectuées. 680 photographies et documents ont été remis à différents demandeurs. Une documentation thématique sur le recensement du patrimoine immobilier de la Ville est en cours de réalisation.

### *Démolition d'immeubles*

7 démolitions telles que hangars, pavillons scolaires ont été entreprises.

### *Préavis municipaux*

En 1993, 683 requêtes en autorisation de construire, transformer, démolir et demandes de renseignements ont été préavisées par le département; les préavis se répartissent comme suit:

	<i>Favorable</i>	<i>Défavorable</i>
APA – Autorisation en procédure accélérée	392	9
DD – Demandes définitives	205	17
M – Démolitions	22	2
LER	8	1
DP – Demandes préalables	19	8
	<hr/> 646	<hr/> 37

avec un détail comme suit: 508 préavis favorables, 138 préavis favorables avec conditions et 37 préavis défavorables. Le Département des travaux publics a délivré 19 autorisations de construire pour lesquelles la Ville de Genève avait émis un préavis contraire.

### *Taxes d'équipement et contributions d'épuration*

Du 1<sup>er</sup> octobre 1992 au 30 septembre 1993, le département de l'aménagement, des constructions et de la voirie a perçu du Département des travaux publics la somme de 996 741 francs, au titre des sommes perçues pour les taxes d'équipement dans le cadre des autorisations de construire ainsi que 1 576 117 francs au titre de contributions d'épuration et d'écoulement perçues lors des mêmes autorisations de construire, et 847 539 francs pour les mêmes contributions prélevées avec les taxes d'équipement. Ces sommes ont été portées sur les comptes existant à cet effet.

### *Soumissions et adjudications*

La perception de l'émolument d'inscription s'est élevée pour 1993 à 119 505,10 francs. Le marché de la construction et de l'entretien des bâtiments est resté relativement stable, sauf en ce qui concerne les procédures engagées à la fin de l'exercice 1993. Une forte diminution est à relever par rapport à la même période de 1992.

En 1993, 169 entreprises ont bénéficié d'une adjudication pour un montant total de 40 221 014 francs. Au 31 décembre 1993, 31 procédures de soumission, dont les estimations s'élèvent à 7 999 290 francs, sont d'ores et déjà engagées et attendent une adjudication.



### *Archives*

L'inventaire des autorisations de construire de la période 1940-1950 se poursuit ainsi que son traitement informatique. La campagne de restauration des anciens plans continue en vue de préserver un certain nombre de plans précieux.

L'inventaire de la FAG est terminé; tous les documents peuvent être consultés.

### *Noms de rues*

Arrêté du Conseil d'Etat:

14 juin 1993:

Nouvelle dénomination:

Passage Isaac-Casaubon aux escaliers actuellement sans nom tendant entre le carrefour d'Italie, la rue Ferdinand-Hodler et la rue Théodore-de-Bèze.

Arrêté du Conseil d'Etat:

6 décembre 1993:

Rue Léon-Nicole au tronçon de l'ancienne rue de Bâle allant de la rue de Zurich à la rue de la Navigation

Modification de l'arrêté du 6 juillet 1988

Rue Tabazan, correction des origines, famille savoyarde originaire de Chilly, paroisse de Douvaine. Reçue à la bourgeoisie en 1490. Ainsi dénommée pour rappeler le souvenir de François Tabazan (1534-1624) qui, comme plusieurs membres de sa famille, exerça les fonctions de bourreau. Il fut notamment l'exécuteur des Savoyards capturés lors de la nuit de l'Escalade.

### **3. Service d'urbanisme**

Au cours de l'année 1993, le personnel fixe du Service d'urbanisme a connu une grande stabilité. Toutefois, plusieurs personnes en situation de stage ou en fin de droit de chômage ont momentanément collaboré aux activités du service.

Les séances avec la Délégation de l'aménagement et de l'environnement et les nombreuses rencontres entre magistrats et collaborateurs techniques, engagées dès la deuxième moitié de 1992, se sont poursuivies et ont permis, sur la base de dossiers délicats, de définir des orientations et d'adopter des prises de position précises en matière d'aménagement du territoire communal.

Durant l'année, le Service d'urbanisme a assuré la représentation aux groupes «aménagement du territoire» et «transport» de la Commission cantonale d'urbanisme ainsi que:

- la collaboration aux différents groupes de travail cantonaux pour les études de circulation et de transports publics;

- le secrétariat de la commission de l'aménagement et de l'environnement du Conseil municipal, qui s'est réuni près de trente fois et a procédé à vingt-sept auditions;
- la participation au colloque franco-genevois pour un aménagement du territoire régional concerté;
- la contribution aux réflexions de l'Association des communes genevoises à propos des études directrices, du droit d'initiative des communes, de la taxe d'équipement;
- l'information et les conseils en matière d'aménagement du territoire (conférences dans le cadre universitaire, renseignements à la population, rencontres avec des délégations étrangères, jury de concours cantonal et européen, jury de diplôme).

#### *Plan d'utilisation du sol*

Alors que le service poursuit, dans chaque requête en autorisation de construire, l'application du règlement transitoire du plan d'utilisation du sol, il a, sur sa demande, remis au Conseil municipal une étude d'impact sur le projet de règlement définitif, dont la réalisation a été effectuée avec le concours d'une équipe pluridisciplinaire formée d'experts privés.

#### *Plan directeur communal «Genève 2001»*

Le plan directeur communal élaboré par le service a été diffusé en avril 1993 par le Conseil administratif. Plusieurs séances d'information ont été assurées par les collaborateurs et la majorité des options font l'objet soit d'application soit d'approfondissement dans le cadre de certains groupes de travail (taxe d'équipement, études directrices) ou d'études particulières (plan directeur des cheminements piétons, programmation scolaire, etc.).

Sur cette base également, une étude portant sur la recherche d'un instrument de planification en zone industrielle a été entreprise en liaison avec des experts privés, afin de favoriser le maintien du tissu industriel en ville.

#### *Etudes d'aménagement, images directrices et schémas directeurs de quartier*

Les études ci-après ont été réalisées soit par les collaborateurs eux-mêmes, soit avec le concours d'un mandataire privé:

##### a) *études effectuées:*

- Sécheron: contreprojets de la Ville de Genève aux plans d'affectation sur le secteur industriel et celui du Foyer;

- rives de l'Arve: étude en vue d'un plan de protection et un projet de modification du régime des zones de construction;
- Beau-Séjour/Roseraie: contreprojet de la Ville de Genève en réponse à la proposition du Département des travaux publics, qui tend à substituer de la zone de développement 3 une portion du territoire;
- Alhambra: projet de référence au plan d'utilisation du sol;
- Saint-François: étude d'aménagement préparatoire au plan d'utilisation du sol;
- Gare des Eaux-Vives: étude d'aménagement menée avec le concours de mandataires (urbaniste et ingénieur de la circulation);
- Petite-Boissière: idem (sans mandataire);
- route de Lyon-Châtelaine: étude d'aménagement menée avec le concours de mandataires (volet d'un travail de réflexion sur le maintien du tissu industriel en ville);
- Campagne Masset-Cité-Jardin d'Aire: éléments pour un schéma directeur de quartier;
- Falaises-ch. des Pins: étude d'aménagement menée avec le concours de mandataires.

b) *études engagées:*

- Saint-Jean (couverture des voies CFF): retranscription du projet lauréat sous la forme de deux projets de plan d'affectation et d'un règlement d'exécution;
- organisations internationales: premières investigations avec le Service du plan directeur cantonal pour l'élaboration d'un plan directeur du secteur;
- Villereuse: étude d'aménagement en vue de l'élaboration d'un projet de plan localisé de quartier dans un processus de concertation entre initiants et promoteurs;
- rue du Jura: étude d'aménagement d'un îlot;
- triangle de Soret: étude de variantes d'aménagement;
- Contamines: étude d'aménagement;
- reprise de différentes études d'aménagement réalisées précédemment en vue de la réalisation de plans d'affectation ou de schémas directeurs de quartier.

Dans le cadre d'examen de requêtes en autorisation de construire ou de projets de plans d'affectation, le service a également assuré le suivi des études d'aménagement ou schémas directeurs de quartier élaborés.

Par ailleurs, le service a également contribué aux réflexions dans les domaines de:

- la planification scolaire et des crèches;
- la révision de la taxe d'équipement;
- les zones d'utilité publique, zones de développement affectées à de l'équipement public.

#### *Plans d'affectation et requêtes en autorisation de construire*

Si les requêtes en autorisation de construire ont été moins nombreuses à préavis en 1993 que les années précédentes (80%), en revanche le nombre des plans d'affectation soumis pour préavis au Conseil municipal a doublé (40 plans).

#### *Maquette de la Ville de Genève*

Le service a confectionné, avec le concours de plusieurs ateliers privés, sept modules. Diverses maquettes de vérifications ponctuelles, compatibles avec les modules, ont été directement effectuées par le service.

#### *Information à la population, au Conseil municipal et aux professionnels*

Les nombreuses enquêtes et consultations publiques ouvertes par le Département des travaux publics ont fait l'objet d'une information détaillée sous la forme d'affiches, exposées dans les lieux publics des quartiers concernés et présentées à l'occasion de certaines séances parlementaires ou de commissions techniques.

Par ailleurs, le service a publié plusieurs documents (plan directeur communal, taxe d'équipement, etc.).

#### *Bases de données et documentation du service*

Comme les années précédentes, le service a poursuivi le développement et l'application d'instruments de travail propres à ses besoins et à ceux d'autres services municipaux ou cantonaux. D'autres travaux importants de saisie et d'exploitation ont été entrepris sur la base des études d'aménagement.

## **4. Service d'architecture**

La fin de l'année a vu s'achever les derniers logements construits par la Ville de Genève. Ainsi se termine une période de 30 années durant laquelle des centaines d'appartements ont été réalisés.

La pénurie de locaux scolaires perdure. Pour pallier cette situation, le service poursuit le montage de pavillons provisoires et d'écoles légères en attendant la réalisation des nouveaux groupes scolaires qui les remplaceront.

### *Personnel*

Après les diminutions des années précédentes, l'effectif est resté stable, soit trois cadres, deux secrétaires et douze architectes, au total 17 personnes pour 16 postes.

Cinq architectes en fin de droit de chômage ont travaillé pendant des périodes de trois à six mois.

### *Budget de fonctionnement*

Sur le budget de fonctionnement 1993, inférieur à celui de 1992 de 300 000 francs, les économies réalisées sont de l'ordre de 270 000 francs.

### *Constructions neuves, transformations, réhabilitations, restaurations, rénovations*

Au cours de l'année, le service a conduit 97 opérations de construction; 28 sont au stade de bouclage, pour 23 les décomptes sont en cours, 9 sont en chantier et 37 sont en phase d'étude.

Les opérations représentent un volume de construction d'environ 900 000 000 de francs. En 1993, le service a mandaté pour environ 48 100 000 francs de factures. Le détail de ces chiffres est donné dans le tableau ci-après.

Mises à disposition:	<i>Nbre d'appartements</i>	<i>Nbre de pièces</i>
– <i>Logements neufs:</i>		
Pâquis-Centre	16	64
– <i>Logements rénovés:</i>		
Grand-Rue 26, Saint-Germain 3	15	54,5
		<i>Nbre de classes</i>
– <i>Ecoles neuves:</i>		
Pâquis-Centre, une salle d'éducation physique		—
Cayla (2 <sup>e</sup> étape)		8
Jardins du Rhône		4
Pré-Picot, comprenant une salle d'éducation physique		16
– <i>Pavillon provisoire:</i>		
Châteaubriand		8
– <i>Ecole restaurée:</i>		
31-Décembre		8
– <i>Musée:</i>		
Musée Voltaire		

- *Sport:*  
transfert de la buvette de Varembe au stade de Frontenex
- *Social:*  
Pré-Picot, locaux caritatifs

#### *Propositions de crédits présentées au Conseil municipal*

##### Crédits d'études:

- Moïse-Duboule 2, chemin - rénovation de l'école de Budé
- Pâquis, quartier - concours pour l'aménagement des parcelles Châteaubriand
- Saint-Jean, Charmilles, quartier, couverture des voies CFF:
  - étude pour la construction d'une bibliothèque
  - étude pour la construction d'une Maison de quartier et d'un marché couvert
  - étude pour l'aménagement de la surface
- Bastions, parc des, BPU - réaménagement des locaux occupés par l'Université
- Mont-Blanc, quai - restauration du monument Brunswick
- Minoteries, quartier des - concours pour la création d'un parc public
- Allobroges, groupe scolaire - crédit d'étude complémentaire

##### Crédits de construction:

- Pavillon scolaire place De-Châteaubriand
- Pavillon scolaire rue Baulacre 6
- Préau couvert à l'école de la rue Bautre 10
- Déplacement du pavillon scolaire provisoire de la route de Frontenex à la rue des Ronzades
- Salle d'éducation physique provisoire à Cayla
- Travaux complémentaires au centre sportif de la Queue-d'Arve
- Restauration du jardin d'hiver au Jardin botanique
- Groupe scolaire des Charmilles II

#### *Information au public*

L'information du public se poursuit à travers la diffusion de dossiers de presse (6) lors des «bouquets» et inaugurations et des placardages des panneaux d'information dans les lieux publics des quartiers concernés et sur les clôtures des chantiers conduits par le service.

Les réalisations importantes font l'objet d'une présentation à l'aide d'une plaquette. Cette année, il s'agit du groupe scolaire de Pré-Picot et de la restauration de l'Hôtel Tonnet (rue de l'Hôtel-de-Ville 12).



### *Concertation avec les habitants*

La concertation avec la population concernée s'est poursuivie. Chaque objet de construction est, en principe, présenté à trois reprises à la population: lors des premières esquisses, à l'autorisation préalable et avant la requête en autorisation de construire.

Ont notamment fait l'objet de présentation, les dossiers des pavillons scolaires provisoires aux Ronzades et à Châteaubriand.

La collaboration avec l'Association des usagers des bains des Pâquis s'est poursuivie dans le cadre de la réhabilitation.

### *Crédits de construction bouclés*

- Pavillon scolaire rue Barthélémy-Menn
- Pavillon scolaire rue Moïse-Duboule
- Extension du parc aux animaux au Bois-de-la-Bâtie
- Crèche, 82-84, boulevard Carl-Vogt
- Ecole des Grottes
- Ecole Bertrand
- Rénovation de la BPU au parc des Bastions
- Construction et restauration de l'auberge de jeunesse

### *Démolitions*

La requête pour démolir la «villa Roux», rue de Montbrillant 21, est toujours en suspens au Département des travaux publics et de l'énergie, ceci malgré de nombreux rappels.

La villa rue Micheli-du-Crest 15 a été démolie pour permettre l'ouverture du chantier de l'école.

L'ancienne école de Mail II a été démolie pour permettre la construction de la nouvelle école.

### *Atelier d'étude*

Un architecte du service fonctionne comme responsable de l'atelier d'étude du service. Créé par décision du Conseil administratif au printemps 1993, dans le cadre des 101 propositions d'économie, il compte 3 architectes permanents et 2 à 4 architectes en fin de droit de chômage.

Depuis sa création, il a été saisi de 31 missions d'étude.

### *Préavis sur les autorisations de construire*

Mission annexe du service, le préavis architectural sur les autorisations de construire déposées sur le territoire communal a été délivré 271 fois. L'attention du service se porte essentiellement sur l'habitabilité des logements et l'aspect général des façades et des toitures.

### *Concours d'architecture*

Les concours d'architecture de la Ville de Genève sont organisés par un architecte du service. Ont été jugés les concours pour la réalisation des groupes scolaires économiques des Genêts et des Allobroges, ainsi que le concours d'idées pour le 175<sup>e</sup> anniversaire des Conservatoire et Jardin botaniques.

## **5. Service des bâtiments**

Comme pour les années précédentes, l'entretien des bâtiments du patrimoine administratif et financier est toujours compromis par l'insuffisance des dotations budgétaires. Les interventions se font toujours au coup par coup.

La mission de la cellule du recensement du patrimoine immobilier municipal (RPIM) se poursuit avec l'appui de l'atelier de chômage (RPIM 2) ouvert en septembre 1993. Six architectes engagés sur le Fonds de chômage, tant cantonal que municipal, font actuellement partie de cet atelier et procèdent aux analyses des immeubles selon la méthode MER.

Un deuxième atelier de chômage a été ouvert en automne 1992. Il a pour mission de reconstituer les plans manquants ou dossiers inexistantes des bâtiments du patrimoine municipal.

Il est composé de six architectes également engagés sur le Fonds de chômage cantonal ou municipal. A ce jour, 15 dossiers d'immeubles ont été dessinés.

En ce qui concerne la méthode Schröder, 86 bâtiments locatifs ou publics ont été analysés selon cette méthode en collaboration avec le fournisseur du logiciel. Les résultats obtenus démontrent qu'il est indispensable pour le service d'acquiescer ce logiciel. Il permettra au service de renseigner le Conseil administratif et le Conseil municipal sur la planification à court, moyen et long termes et sur les coûts d'entretien et de rénovation des bâtiments.

### *Bâtiments publics*

Seuls les travaux d'entretien courant, de maintenance et les travaux urgents d'ordre structurel ont été réalisés dans le cadre du budget ordinaire qui ne se montait plus qu'à 1 500 000 francs, soit moins de 6000 francs par bâtiment.

Les travaux de plus grande importance font l'objet de demandes de crédits d'investissements. Ces derniers permettent de résoudre les gros problèmes structurels et de mettre hors d'eau les bâtiments.

La situation des crédits au 31 décembre 1993 se présente comme suit:

- 1<sup>er</sup> crédit de 4 545 000 francs, voté le 01.03.88; est bouclé.
- 2<sup>e</sup> crédit de 7 000 000 de francs, voté le 25.04.89; ce crédit a été ramené à 5 500 000 francs. Seule l'opération de réfection des façades de l'immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville 5 reste à exécuter.
- 3<sup>e</sup> crédit de 5 119 000 francs, voté le 16.04.91; reste environ 1 000 000 de francs de travaux qui seront exécutés en 1994.
- 4<sup>e</sup> crédit de 2 854 700 francs, voté le 01.12.92 et le 23.02.93; 1 550 000 francs ont été payés en 1993, le solde le sera en 1994.
- Un 5<sup>e</sup> crédit de 7 000 000 de francs est en préparation. Il sera déposé devant le Conseil municipal au début 1994.

#### *Bâtiments locatifs*

Le budget d'entretien et d'amélioration des bâtiments locatifs, d'une attribution de 6 170 000 francs, a été entièrement utilisé pour des travaux de réfection d'appartements et les petits travaux d'entretien courant.

Les autres travaux de plus grande importance, comme pour les bâtiments publics, sont inscrits dans des demandes de crédits d'investissements.

La situation des crédits au 31 décembre 1993 se présente comme suit:

- 1<sup>er</sup> crédit de 3 750 000 francs, voté le 16.12.87; est bouclé.
- 2<sup>e</sup> crédit de 6 700 000 francs, voté le 25.04.89; reste 450 000 francs de travaux à exécuter en 1994.
- 3<sup>e</sup> crédit de 6 502 000 francs, voté le 20.11.91; 3 200 000 francs sont engagés ou payés.
- Un 4<sup>e</sup> crédit de 6 581 400 francs a été déposé devant le Conseil municipal le 15 février 1994.

#### *Crédits d'investissements bouclés*

Au 31 décembre 1993, les 17 comptes de construction suivants sont bouclés. Ils feront l'objet d'une procédure au Conseil municipal en 1994, soit:

- I 503.92.02650 J.-J. de Sellon 4
- I 503.92.02750 Montchoisy 15
- I 503.92.02820 Faucille 9
- I 503.92.02880 Frontenex 58

- I 503.92.02890 Montbrillant 12
- I 503.92.03180 Lissignol 12-14
- I 503.92.03350 J.-J. de Sellon 6
- I 503.92.03360 Bâtiments locatifs I
- I 503.92.03610 Louis-Favre 19-21
- I 503.92.03630 Gallatin 15
- I 503.94.02940 Halle de Rive
- I 503.94.03500 Bâtiments publics I
- I 503.94.03850 Varembe, terrain synthétique
- I 503.94.03880 Jardin du toucher et des senteurs
- I 503.94.03900 Charles-Galland à Vessy
- I 503.94.04130 Etat civil
- I 503.94.04690 Théâtre Pitoëff

Pour la transformation et rénovation des bâtiments publics et locatifs:

- 33 bureaux d'architectes sont mandatés pour un volume de travail d'environ 174 millions de francs.

A fin 1993, la situation se présentait comme suit:

- Bâtiments publics:     3 projets à l'étude  
                              4 projets en réalisation  
                              10 projets terminés
- Bâtiments locatifs:   10 projets à l'étude  
                              3 projets en réalisation  
                              3 projets terminés
- 23 opérations sont réalisées par le service pour un volume de travail d'environ 50 millions de francs.

## 6. Service d'aménagement urbain

L'activité du service couvre l'aménagement et l'éclairage public du domaine public.

### *Réglementations locales de trafic*

Les enquêtes publiques relatives à un projet de réglementation locale du trafic du Département de justice et police sont assurées, pour la Ville de Genève, par le Service d'aménagement urbain.

Cette réglementation définit le statut des rues, les sens de circulation, les modes de stationnement. L'aménagement des espaces publics en dépend largement.

62 dossiers ont été présentés et préavisés en 1993.

97 arrêtés de circulation ont été pris par le Département de justice et police.

### *Préavis*

Le service est consulté lors de l'élaboration des plans localisés de quartier, afin de déterminer l'ampleur des interventions d'aménagement sur le domaine public ou assimilé.

Dans le cadre du préavis communal aux autorisations de construire, le service a été sollicité dans l'examen de 32 requêtes.

### *Aménagement de rues, places et cheminements*

Plusieurs projets sont en cours de réalisation, principalement avec les services de voirie. Il s'agit notamment des lieux suivants:

- square Berger;
- square de l'avenue des Grottes;
- réfection provisoire des rues du quartier des Grottes;
- participation à l'aménagement du barrage et de la passerelle du Seujet;
- avenue d'Aire;
- rue des Plantaporrêts.

D'autres petites interventions ont eu lieu en divers endroits. Mais paradoxalement, les plus petits projets sont les plus difficiles à concrétiser.

### *Projets d'aménagement*

En 1993, 4 dossiers de requête en approbation LER ont été présentés au Département des travaux publics pour:

- place du Bourg-de-Four, rue Verdaine, agrandissement de la place piétonne et amélioration de la sécurité des piétons (en réponse à une motion du Conseil municipal);
- rue de la Corraterie, réaménagement du trottoir et plantations devant l'immeuble «Camoletti»;
- carrefour chemin Rieu - route de Florissant, amélioration de la sécurité des piétons;
- rue des Etuves, rue de Coutance, amélioration de la sécurité des piétons.

4 dossiers de requête en autorisation de construire ont été présentés au Département des travaux publics pour:

- rue William-Lescaze, création d'un cheminement piétonnier pour l'école de Cayla;
- rue Saint-Laurent haute, réaménagement de la rue et création d'un passage piétonnier à travers le quartier;
- cour de l'avenue des Grottes, aménagement d'une place et prolongement d'un cheminement piétonnier à travers le quartier.

D'autres projets sont en cours d'élaboration, notamment:

- aménagement des rues du quartier des Grottes;
- aménagement de la cour de «l'îlot 13» des Grottes et de la rue des Gares;
- modération de la circulation dans le quartier des Acacias;
- place des Volontaires, quai des Forces-Motrices, autour du barrage et de la passerelle du Seujet;
- prolongement de la rue Le-Corbusier;
- avenue des Tilleuls (garage collectif de Saint-Jean);
- chemin des Sports et de l'Essor (Cité-Jardin d'Aïre).

### *Circulation 2000*

La mise en œuvre des premières mesures de circulation en relation avec l'ouverture de l'autoroute de contournement a provoqué une nouvelle collaboration de l'Office des transports et de la circulation avec la Ville de Genève, pour coordonner les travaux de voirie et les aménagements urbains qui accompagneront ces mesures.

Les premières mesures ont été mises en œuvre en 1993. Leur mise au point a été complexe et a fait l'objet de nombreuses adaptations en fonction des demandes des riverains et des associations locales.

Du point de vue de l'aménagement urbain, les réalisations sont mineures car elles doivent pouvoir être adaptées, suivant l'évaluation en cours.

### *Gestion et conseils*

Le service apporte ses conseils dans de nombreux petits conflits entre riverains, utilisation abusive du sol par le stationnement, problèmes de desserte, de livraison, etc. Son activité consiste principalement à indiquer les bonnes filières administratives, rassembler et confronter les avis.

Afin d'éviter l'encombrement urbain et l'addition perpétuelle de bornes et limites, sans revoir le raisonnement précédent, des collaborateurs et des mandataires qualifiés sont importants. En 1993, 28 dossiers ont été traités.



### *Eclairage public*

Afin de permettre une mise à jour aisée et projeter les installations futures, le plan de «répartition des sources lumineuses» a été transféré sur une carte à support informatique.

Dans le cadre de l'élaboration progressive du «schéma-lumière», le choix des artères où seront progressivement installées des lampes à vapeur de sodium (lumière dorée), plus économiques, a été effectué.

Dans le cadre de l'aménagement du boulevard de la Cluse, un nouveau mât pour supporter l'éclairage public sera testé.

### *Consommation*

En 1993, la consommation d'énergie électrique a diminué de 91 600 kWh par rapport à l'exercice 1992, soit environ 1%. Ce résultat est dû au remplacement des sources lumineuses existantes par des lampes à vapeur de sodium et à la variation des heures d'éclairage.

Le remplacement des bornes lumineuses par des éléments réfléchissants, engagé en 1991, a permis de diminuer la consommation de 16 400 kWh cette année, soit environ 5%, d'où une réduction des frais d'entretien et de réparation.

### *Travaux*

#### Parcs, places, chemins piétonniers

- parc de l'Ariana;
- parc des Contamines;
- parc des Franchises;
- rue Isabelle-Eberhardt;
- rue des Quatre-Saisons;
- quai des Vernets;
- cour de l'ancienne usine de la SIP.

#### Routes

- chemin Beau-Soleil;
- boulevard Carl-Vogt;
- boulevard Georges-Favon;
- boulevard James-Fazy;
- rue Théodore-Flournoy;
- rue du Grand-Pré;
- rue des Plantaporrêts;
- rue Butini;
- rue Rothschild;

- rue de la Servette;
- rue Théodore-de-Bèze;
- rue du Vidollet.

#### Illuminations

- musée Ariana;
- jetée des bains des Pâquis.

#### Installations diverses

- coffrets d'alimentation électrique pour les maraîchers de la plaine de Plainpailais (2<sup>e</sup> étape);
- modernisation des appareils d'illumination afin d'éviter leur dépose durant l'hiver.

#### *Boucllement des comptes de préétudes*

PFQ 102.12	Sillem, rue, Clos, rue du, Grenade, avenue de la - préétude d'aménagement en vue de modérer le trafic – I 508 94 21500	
	crédit voté	60 000.—
	dépensé	540.—
	différence	59 460.—

### 7. Service de l'énergie

L'année 1993 a vu l'entrée en vigueur de nouvelles lois sur l'énergie. Ainsi, le renforcement de l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPAir'92) et le règlement cantonal d'application de la loi sur le décompte individuel des frais de chauffage (DIFC) ont conditionné à la réflexion et fixé de nouvelles priorités dans le domaine de la gestion des besoins en chaleur de nos bâtiments.

Le service a également poursuivi ses efforts concernant la maîtrise des consommations d'eau et d'électricité. La stratégie mise en place porte ses fruits puisque ces deux vecteurs énergétiques ont vu leur consommation diminuer pour la troisième année consécutive.

#### *Besoins en chaleur*

##### *Statistique des installations de chauffage*

<i>Immeubles chauffés</i>	<i>Chaufferies</i>	<i>Puissance en MW</i>	<i>Chaudières</i>
Instal. mazout	205	122,861	289
Instal. bois	0	0,021	1
Instal. gaz naturel	107	23,160	212
Instal. gaz propane	1	1,034	3

<i>Immeubles chauffés</i>	<i>Chaufferies</i>	<i>Puissance en MW</i>	<i>Chaudières</i>
Instal. solaires	-	1,006	-
Instal. pompe à chaleur (PAC)	1	0,268	2
Instal. électriques	2	0,389	3
Instal. chauffage urbain	3	1,788	3
Total	319	150,527	513
dont: publics	163	80,867	255
locatifs	156	69,660	258

#### *Nouvelles installations et transformations*

Au cours de l'année, les installations techniques des bâtiments suivants ont été réceptionnées:

- *Bâtiments publics et écoles*: Musée Ariana, Musée Voltaire, home Les Tilleuls, école de Pré-Picot, école des Jardins-du-Rhône, pavillon scolaire de Châteaubriand, bains des Pâquis.
- *Bâtiments locatifs*: Môle 19-21, Saint-Georges 3-5.

D'autre part, il a été procédé à la transformation et à l'adaptation à l'OPAir 92 des chaufferies des bâtiments suivants:

- *Bâtiments publics et écoles*: école du 31-Décembre, Perle du Lac (loge d'entrée), gare routière place Dorcière, crèche de Frontenex, Muséum d'histoire naturelle.
- *Bâtiments locatifs*: Gustave-Moynier 4-6, Giuseppe-Motta 20, Pin 1, Adhémar-Fabri 4, Soubeyran 8-10, Seujet 32 (une chaudière).

#### *Citernes*

En application de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, le service a fait nettoyer et réviser 15 citernes à mazout.

#### *Installations solaires*

Le service a procédé à la réalisation d'une nouvelle installation solaire de pré-chauffage de l'eau chaude sanitaire, aux bains des Pâquis. La Ville de Genève dispose maintenant de 25 installations de ce type, pour une surface de captage totale de près de 1700 m<sup>2</sup>. L'économie annuelle de combustible réalisée est supérieure à 115 000 litres de mazout par année.

A fin 1993, le service a dépensé près de 1,3 million de francs sur les 2 millions prévus dans le crédit d'investissement pour l'installation de ces équipements.

<i>installations solaires</i>	<i>ensoleillement (MJ/m<sup>2</sup>)</i>	<i>nombre installations</i>	<i>surface (m<sup>2</sup>)</i>	<i>économie d'énergie (lt. éq. maz.)</i>
Année de référence GE	4.381			
1993	4.182	25	1692	115 700

### *Climat*

Prises globalement, les données pour l'année 1993 sont très proches de celles enregistrées l'année précédente. L'hiver et le printemps furent secs et doux et, malgré les pluies torrentielles de septembre et d'octobre, les températures sont restées à un bon niveau cet automne, à l'exception de la deuxième quinzaine de novembre qui fut assez froide. Un flux constant du sud-ouest ramenait douceur et pluie tout au long de décembre.

	<i>Degrés-jour (18°C)</i>	<i>jours chauffés</i>	<i>temp. moyenne jours chauffés</i>
Moyenne (1982/1991)	2792	222	5,42°C
– 1992	2657	215	5,65°C
– 1993	2694	219	5,70°C

### *Coût et bilan pour les besoins en chaleur (base: factures gérées par le service)*

#### *Mazout*

Comme en 1992, les prix du mazout de chauffage ont été remarquablement stables, évoluant entre 30,40 francs et 36,20 francs les 100 kg. Une production de pétrole plus élevée que la consommation explique pour l'essentiel le niveau relativement bas de cette marchandise durant toute l'année.

#### *Coût des énergies*

	<i>années</i>		<i>consommation (MWh PCI)</i>		<i>coût énergie seule (cts/kWh)</i>		<i>+ autres frais (cts/kWh)*</i>
<b>MAZOUT</b>							
Publics	1993	(1992)	58.937	(61.229)	2,74	(2,83)	-
Locatifs	92/93	(91/92)	47.763	(52.532)	2,80	(2,98)	5,06 (4,90)
<b>GAZ</b>							
Publics	1993	(1992)	5.012	(5.853)	4,59	(5,43)	-
Locatifs	92/93	(91/92)	17.405	(18.719)	5,60	(6,00)	7,91 (7,98)
<b>CHAUF. URBAIN</b>							
Centrale Vieusseux	1993	(1992)	527	(483)	6,56	(7,74)	-
Usine à gaz	92/93	(91/92)	447	(536)	5,61	(5,80)	6,31 (6,78)
<b>PROPANE</b>							
Stade de Vessy	1993	(1992)	501	(447)	7,33	(7,26)	-

\* coût de l'énergie inclus frais de chauffage (conduite et surveillance, ramonages, citernes, ...)

### Consommation d'énergies de réseau pour l'ensemble de l'administration

Une présentation détaillée des achats auprès des SIG, avec analyses et commentaires, figure désormais régulièrement dans le cadre des publications «Bilan énergie», éditées en général au mois de mai. Seuls les bilans annuels globaux figurent dans le présent rapport de gestion.

### Electricité

En 1993, la consommation d'électricité de l'ensemble des bâtiments de la Ville a diminué pour la troisième année consécutive, malgré la mise en service de nombreuses nouvelles réalisations. Malheureusement, cette baisse appréciable n'est pas parvenue à compenser l'impact des hausses et restructurations tarifaires survenues au 1<sup>er</sup> janvier. En trois ans, la consommation a diminué de plus de 4% alors que les dépenses ont augmenté de 25%.

année	consommation					frais		
	heures pleines	heures creuses	simple minuterie	total	écarts	total	écart	coût spécifique
	kWh				%	frs	%	cts/kWh
1990	21.262.106	6.564.792	7.697.812	35.524.710		4.736.954 F		13,3
1991	20.582.804	6.342.299	8.070.971	34.996.074	-1,49%	5.267.288 F	11,20%	15,1
1992	20.938.613	6.487.839	7.418.287	34.844.739	-0,43%	5.267.163 F	0,00%	15,1
1993	20.949.037	6.239.878	6.872.946	34.061.861	-2,25%	5.966.185 F	13,27%	17,5

### Eau

Les résultats de l'exercice 1993 mettent en évidence une diminution appréciable de la consommation d'eau mesurée, due pour l'essentiel à une nette diminution d'activité du centre sportif des Vernets au cours de l'automne, pour raison de travaux de rénovation.

Cette diminution a quasiment permis d'annuler l'effet de la hausse des tarifs en stabilisant nos achats auprès des Services industriels. Toutefois, il faut signaler l'importante et constante augmentation de la taxe d'épuration des eaux. Perçue par les SIG pour le compte de l'Etat, la somme consacrée à celle-ci a presque doublé au cours des trois dernières années.

année	consommation				frais			
	mesurée	écart	fontaines	total	achat SIG	taxe épuration	total	écart
	m <sup>3</sup>	%	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	frs			%
1990	3.152.846		671.606	3.824.452	3.246.209 F	545.468 F	3.791.677 F	
1991	3.145.279	-0,2%	672.656	3.817.935	3.794.033 F	744.747 F	4.538.780 F	19,7%
1992	3.089.634	-1,8%	674.756	3.764.390	3.783.209 F	901.213 F	4.684.422 F	3,2%
1993	2.914.000	-5,7%	647.864	3.561.864	3.838.478 F	1.061.037 F	4.899.515 F	4,6%

### *Gaz naturel*

Les dernières réalisations sont bien souvent équipées de chaudières alimentées au gaz naturel, ce qui explique que cet agent énergétique est le seul dont la consommation est en constante augmentation au cours des dernières années.

Toutefois, on assiste à une stabilité de la dépense due pour l'essentiel à une augmentation du rabais conjoncturel accordé par les SIG afin de garder cette énergie concurrentielle avec le mazout dont les prix sont au plus bas.

année	consommation		frais					coût spécif. cts/kWh
	totale	écart	achat énergie	rabais conjoncturel	entretien	total	écart	
	m <sup>3</sup>	%			frs		%	
1990	2.530.157		1.620.634 F	-575.822 F	13.155 F	1.057.967 F		4,4
1991	2.969.995	17,38%	1.882.505 F	-290.031 F	13.999 F	1.606.473 F	51,8%	5,7
1992	3.196.038	7,61%	2.021.180 F	-265.229 F	15.799 F	1.771.750 F	10,3%	5,8
1993	3.272.768	2,40%	2.067.881 F	-464.752 F	22.120 F	1.625.249 F	-8,3%	5,2

### *Recherches, développements et relations extérieures*

Les résultats issus de la politique de maîtrise de l'énergie mise en place par la Ville de Genève ont fait l'objet de plusieurs présentations de la part du service, tant en Suisse qu'à l'étranger: conférences données à Genève, Fribourg, Martigny, Berne, Zurich et Besançon notamment.

Il convient également de signaler la visite de délégations venues de Chine, d'Ukraine et d'Espagne ainsi qu'une journée de travail et d'échanges que le service a organisée à l'intention de l'Association des ingénieurs des villes de France.

La publication, désormais régulière, du «Bilan énergie» des bâtiments propriété de la Ville reçoit un écho extrêmement favorable de la part des divers milieux intéressés, notamment des communes et de la Confédération. Celle-ci a pu ainsi apprécier les résultats des efforts consentis et a plusieurs fois cité en exemple notre municipalité dans ce domaine.

## DIVISION DE LA VOIRIE

### 1. Administration

#### 1.1 Etat des postes au budget au 31 décembre 1993

Effectif au 31 décembre 1992		488,5
– Suppression de 5 postes ouvriers non qualifiés au 1 <sup>er</sup> janvier 1993 suite au transfert des activités de nettoyage des places de jeux au Service des écoles	– 5	
– Réduction de l'effectif de 1,5% au 1 <sup>er</sup> janvier 1993 selon décision du Conseil administratif	– 7	– 12
Etat au 31 décembre 1993		<u>476,5</u>



<i>1.2 Répartition des postes</i>		
Direction et service administration		18
Service logistique et technique		47
Service études et constructions		11
Service entretien du domaine public et matériel de fêtes pour manifestations	(-8)	124
Service levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public	(-4)	<u>276,5</u>
Total		<u>476,5</u>

<i>1.3 Mouvement du personnel</i>		
Engagements		35
Départs à la retraite		36
Démissions ou contrats non renouvelés		16
Décès		0
Mise à l'invalidité		4

## 2. Logistique et technique

Les activités du Service logistique et technique se sont poursuivies normalement durant 1993.

### *Parc de véhicules*

<i>2.1 Répartition</i>		
Administration		1
Logistique et technique		14
Entretien du domaine public		112
Levée et nettoyage		<u>128</u>
Total		<u>255</u>

<i>2.2 Mouvement</i>		
Nouvelle acquisition:		aucune
Renouvellement:		8

*2.3 Plaintes déposées*  
Bris de glaces dans les abribus: 135 plaintes.

*2.4 Groupes d'intervention*  
Sur appel de la police, du Service d'incendie et de secours, de la Police municipale, des Transports publics genevois et diverses autres provenances: 435 interventions.

### 2.5 *W.C. publics, abribus et chaînes de rue*

Sont entretenus par les ateliers du Service logistique et technique: 60 W.C. publics, 129 abribus et 280 chaînes de rue.

Une entreprise privée nettoie les W.C. publics à une cadence de 3, 2 ou 1 passage journalier selon l'endroit et le taux de fréquentation de l'édicule. Une entreprise privée nettoie les abribus à raison de 189 passages hebdomadaires.

## 3. **Service études et constructions**

L'année 1993 a été marquée, sur le plan des réalisations, par la poursuite des importants travaux du chantier de couverture des voies CFF à Saint-Jean.

A la fin de l'année, 680 ml de couverture étaient réalisés, ce qui représente le secteur compris entre le pont des Délices et l'ancien pont Gallatin.

La structure d'information mise en place pour ce chantier permet à tous d'en suivre l'avancement et, surtout, de comprendre les raisons de certaines nuisances inévitables.

Un autre chantier d'importance – celui du boulevard de la Cluse – s'est poursuivi en 1993, malgré un ralentissement des travaux sur un tronçon, dû à la faillite de l'entreprise adjudicataire.

Quant aux nouveaux travaux engagés, signalons ceux de l'avenue Trembley, en relation avec la mise en service de la nouvelle Ecole de commerce «André Chavanne» et ceux de l'avenue d'Aïre, dans le cadre de l'aménagement des accès aux nouveaux immeubles construits dans la «Campagne Masset».

### 3.1 *Etudes et projets en cours*

En ce qui concerne les principaux objets, citons plus particulièrement:

- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales à Cayla;
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales à Frontenex;
- la reconstruction et le réaménagement de la rue de Montbrillant;
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales entre Châtelaine et le Rhône;
- diverses études en relation avec les «transports collectifs 2000» et «circulation 2000»;
- diverses études d'actualisation du plan directeur des égouts de la Ville de Genève, en vue d'étendre la mise en place d'un réseau séparatif de collecteurs EU/EP;
- diverses études en relation avec les demandes de renseignements émanant de privés, dans le cadre de la définition du nivellement et de l'alignement du domaine public.

### 3.2 Travaux financés par des crédits extraordinaires

#### Terminés:

- collecteur EP route des Acacias;
- collecteurs EU/EP «Le Corbusier - La Florence».

#### En cours:

- couverture des voies CFF à Saint-Jean;
- collecteur EP avenue des Tilleuls (en coordination avec le garage souterrain de Saint-Jean);
- boulevard de la Cluse;
- avenue de Rosemont (équipement collecteurs EU/EP en relation avec les nouvelles constructions immobilières en réalisation dans le quartier des Tulipiers);
- chemin de l'Essor (raccord du domaine public aux aménagements extérieurs des immeubles en construction);
- avenue d'Aïre (aménagement des accès aux immeubles «Jardins du Rhône»);
- chemin de la Gravière; travaux 1<sup>re</sup> étape terminés (accès nouvel Hôtel de Police);
- chemin des Genêts (collecteurs EU/EP).

## 4. Service entretien du domaine public, manifestations et matériel de fêtes

### 4.1 Chaussées et trottoirs

En collaboration avec les services publics, les principaux travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées:

- *Voies TPG*: rue de la Servette. Ligne TPG N° 11 (av. Giuseppe-Motta).
- *Arrêts TPG*: rue de la Servette. Route de Vessy (desserte TPG). Rue de Lyon.
- *Pistes et bandes cyclables*: 4100 m ont été réalisés: quai des Bergues (tronçon pont du Mont-Blanc - pont des Bergues et pont des Bergues - pont de l'Ile). Avenue du Bouchet (tronçon chemin du Mervelet - avenue Trembley). Rue Butini (tronçon place Châteaubriand - rue Richemont). Rue de Cornavin. Rue de Coutance. Rue de la Ferme (tronçon rue B.-Menn - rue Blanche). Rue Kléberg (tronçon rue Winkelried - pont du Mont-Blanc). Rue des Lilas. Rue Barthélemy-Menn (tronçon rue de Carouge - boulevard de la Cluse). Route de Meyrin (tronçon rue Hoffmann - avenue du Bouchet). Avenue Giuseppe-Motta. Rue Necker (tronçon place Isaac-Mercier - rue Argand). Rue Patru. Place de la Poste. Place du Rhône. Rue de la Servette (tronçon rue Chouet - rue Hoffmann/avenue Wendt). Rue du Stand (tronçon quai du Rhône - rue de l'Arquebuse). Rue Henri-Veyrassat.

- *Poses de potelets métalliques pour deux-roues*: avenue du Mail, angle rue des Vieux-Grenadiers. Rue Liotard 62. Rue Henri-De-Christiné. Rue de Lausanne, angle rue du Prieuré. Rue Théodore-Lissignol. Rue Necker. Rue des Voisins. Avenue Sainte-Clotilde. Rue Massot. Rue du Premier-Juin. Avenue de la Gare-des-Eaux-Vives. Rue des Savoises.
- *Refuges pour piétons*: rue de la Servette. Avenue Wendt. Place de la Poste.
- *Cassis pour handicapés*: 51.
- *Pose de bornes métalliques sur refuges*: avenue Giuseppe-Motta. Rue de la Servette. Place de la Poste. Quai des Bergues. Rue de Lausanne/avenue de France. Quai Général-Guisan. Avenue Wendt. Rue Hoffmann. Rue Prévost-Martin. Quai Wilson. Quai du Mont-Blanc.
- *Remplacements de bornes métalliques non lumineuses*: route des Jeunes. Pont des Acacias. Rue de Saint-Jean. Rue de Lausanne. Avenue de l'Amandolier.
- *Poses d'obstacles provisoires pour C2000*: rue du Rhône. Quai Général-Guisan. Quai des Bergues. Place de Saint-Gervais. Pont de l'Ile.
- *Réfections de chaussées*: quai et place de la Poste. Rue Pierre-Fatio. Rue Versonnex. Rond-point de Rive. Boulevard Jaques-Dalcroze. Avenue de la Paix. Avenue Giuseppe-Motta. Avenue Henri-Dunant. Avenue de Frontenex. Route de Chancy. Rue des Deux-Ponts. Boulevard Saint-Georges. Avenue de Champel. Rue Hoffmann. Rue Caroline. Quai Général-Guisan. Quai Gustave-Ador.
- *Reconstructions de chaussées*: rue de la Servette. Route du Bout-du-Monde.
- *Construction de rue à trafic modéré*: rue des Plantaporrêts.
- *Modifications et réfections de trottoirs*: quai Gustave-Ador/rue des Marronniers. Route de Meyrin. Quai Charles-Page/rue des Minoteries. Quai Charles-Page. Boulevard Carl-Vogt 67. Place du Rhône. Rue de Villereuse. Rue Henri-Dunant. Rue Rothschild. Rue de Lausanne (Hôtel Warwick). Rond-point de la Jonction. Rue de la Faucille/rue du Cercle/rue Baudit/rue de l'Industrie. Rue de Chantepoulet 3. Rue Gourgas/rue des Bains. Rue des Bains/rue des Maraîchers. Boulevard du Pont-d'Arve. Quai de la Poste. Rue des Alpes. Rue des Charmilles. Rue François-Dussaud.
- *Modifications et réfections de trottoirs suite à la construction d'immeuble*: rue de la Servette 32-34. Rue de la Servette (hauteur Armée du Salut). Quai du Cheval-Blanc. Rond-point de la Jonction.
- *Poses d'obstacles sur trottoirs*: rue des Bains/rue des Maraîchers. Place du Rhône. Rue Butini.
- *Travaux directs*: à part les divers travaux d'entretien, les équipes travaux ont réalisé: avancements de trottoirs rue Hans-Wilsdorf. Mise à l'égout des fosses

à bennes suivantes: parc Trembley, rue de Varembe, dépôt Bertrand. Reflanchages routes et trottoirs de la rive droite. Entourages d'arbres selon liste du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE). Dépôt de la Ver-seuse: construction de boxes à pavés et des fondations pour le hangar. Aménagement de la place de jeux de Villereuse. Pose de barrières à la route de Frontenex. Aménagements extérieurs de l'école du Vidollet. Réfection de trottoirs en béton: route de Florissant, boulevard Helvétique, rue Voltaire, rue Beaugard, rue Charles-Galland, rue de l'Athénée. Réfections de trottoirs en tapis: rue Moïse-Duboule, rue du Vidollet, avenue de Budé. Remise en état et aménagements extérieurs des W.C. publics du Bois de la Bâtie. Création de cassis pour personnes handicapées: rue Saint-Victor, rue Lefort. Remise en état provisoire des trottoirs de la rue Agasse. Sondages sur la route de Frontenex. Poses de potelets métalliques pour deux-roues. Remplacement du sable dans les places de jeux et dans les crèches.

#### 4.2 *Canalisations*

- *Reconstructions de collecteurs*: route du Bout-du-Monde. Rue Emile-Nicolet. Rue des Plantaporrêts. Rue de l'Hôtel-de-Ville. Rue Leschot (réfection partielle).
- *Réfections de raccords de sacs EP*: rue Jean-Antoine-Gautier. Place du Bourg-de-Four. Rue François-Lefort. Avenue de la Tour-de-Champel.
- *Travaux divers*: 24 interventions pour remplacer des grilles de route manquantes ou défectueuses. 391 interventions pour vider des sacs bouchés. 6 interventions pour vider des fosses à bennes. 11 interventions pour déboucher des fontaines ou des bassins. 6 interventions pour des W.C. publics bouchés. 2 interventions pour changer des regards de route. 26 raccords à l'égout ont été effectués. 34 inspections et 14 contrôles TV ont été effectués pour le DTP.

Lors des nettoyages et curages systématiques 1575 tonnes de résidus ont été retirées des collecteurs et des sacs d'eaux pluviales, plus 66 tonnes de résidus des séparateurs d'huiles ou d'essence.

#### 4.3 *Ouvrages d'art*

Les travaux suivants ont été entrepris: pont du Mont-Blanc (rampe chauffage). GTRB (entretien de la galerie). Pont Saint-Victor (réfection partielle). Pont de Sous-Terre (chauffage). Dératisation des quais. Ecole du Sujet (accès piétonnier et réfection des murs et des escaliers). Passerelle du Bois de la Bâtie (réfection partielle suite à incendie). Pont de Saint-Georges (réfection partielle de l'enrobé). Jardin Anglais (réfection des escaliers). Ile Rousseau (réfection des

murs). Pont de la Machine (réfection des escaliers). Terre-plein de l’Ile (réfection du mur). Quai Général-Guisan (pose de barrières). Pont de la Fontenette (réfection de la glissière).

Des études et/ou examens ont été entrepris sur les ouvrages suivants: pont de la Fontenette. Pont de Carouge. Passerelle du Bois de la Bâtie. Quai des Bergues. Quai Ernest-Ansermet. Pont de l’avenue d’Aire. Pont des Délices. Bois de la Bâtie (protection du cheminement piétonnier). Nant de Cayla.

#### 4.4 *Inspection du domaine public*

Surveillance de travaux de tiers sur le domaine public:

696 demandes de permissions d’ouvertures de fouilles ont été préavisées par notre service.

2 autorisations pour des ancrages ont été accordées.

66,4% des demandes émanent des services publics.

Surveillance des empiétements de tiers sur le domaine public:

414 demandes d’empiétements sont parvenues au service et ont été acceptées pour des chantiers de construction ou de réfection d’immeubles.

13 demandes de création de cassis ont été déposées.

#### 4.5 *Monuments*

Outre le nettoyage et l’entretien systématique, les monuments suivants ont été

– *Nettoyés*: 25 pièces en bronze. 20 pièces en pierre. Le Mur des Réformateurs (complet). Parc des Eaux-Vives (muret G.-Ador, Roseraie).

– *Restaurés*: le Flûtiste (parc Mon Repos). La Flamboyante (place des Bergues). Feuille se reposant (place des Florentins). Le dallage de la place Albert-Thomas. Borne météorologique (TCS). L’enfant au bateau (Ecole Trembley). La sculpture du stade des Libellules.

– *Divers*: remplacements de 5 plaquettes d’identification d’œuvres.

#### 4.6 *Fontaines*

Outre le nettoyage et l’entretien courant, les fontaines suivantes ont été

– Equipées en eau recyclée améliorée: Ariana. Place de la Madeleine (Water Ring). Place du Cirque.

– Restaurées au niveau de l’étanchéité: place Grenus. Dépendances du parc La Grange. Place Saint-Gervais. Rue des Pâquis. Place Longemalle. Rue de Montbrillant.



- Réparées: place de la Synagogue. Prieuré de Saint-Jean (grenouille). Ecole de la Roseraie. Place du Cirque. Saint-Gervais (Temple). Saint-Léger-Piachaud. Place de Hollande. Rue de la Fontaine. Rue Moillebeau (canalisation).
- Fontaines-bornes reposées: rue du Valais, angle rue de Lausanne. Plaine de Plainpalais.
- Fontaines-bornes déposées: rue Emile-Nicolet. Rue des Allobroges. Quai du Cheval-Blanc.
- A l'essai: fontaine-borne à poussoir au parc La Grange (entrée route de Frontenex). Produit d'entretien (bio) au Colombarium (Saint-Georges).
- Contrôle du débit avec les SIG: rive droite et centre-ville.
- Amélioration des bacs à fleurs: Montbrillant. Grenus. Place Saint-Gervais. Rue Calvin.
- Amélioration des bacs à sable: bois de la Bâtie.

#### 4.7 *Manifestations et matériel de fêtes*

La section a répondu favorablement à 1085 demandes de matériel, émanant de sociétés diverses et de requérants privés, regroupés en trois secteurs, soit: Ville (930), Etat (145) et communes genevoises (10).

Le nombre des demandes a augmenté d'environ 10,15% par rapport à 1992. 49 requérants ont renoncé à leur demande.

#### 4.8 *Marquages*

Les entreprises privées mandatées par la Ville ont posé 17 830 m<sup>2</sup> de peintures et de matières à deux composants, pour l'entretien des artères principales, des passages piétons et des parcs.

Les équipes de marquages du Service entretien du domaine public ont posé 23 735 m<sup>2</sup> de peintures et de matières à deux composants.

Rabotage de 18 683 ml de lignes de marquages, suite aux modifications des marquages selon les directives et les plans de l'OTC.

#### 4.9 *Travaux divers*

- Nouvelles barrières: parc Beaulieu (bassin rond). Parc Voltaire (montage). Réformateurs (grilles de protection au niveau du bassin).
- Réparations de barrières: place du Bourg-de-Four. Rampe de la Treille. Perle du Lac (piliers et portail).
- Livraison de barrières: Ariana. Campagne Pré-Picot.

- Récupération de barrières: rues Gourgas et du Village-Suisse. Quai de l’Ile.
- Livraison de pierres: quai Turrettini. Quai du Seujet. Quai du Mont-Blanc (zone piétonne). Place des Bergues. Rue Chausse-Coq. Grand’Rue (briques de galetas). Parc Voltaire. Bois de la Bâtie (bases de bancs en pierres).
- Récupération de pierres: pont De-Miléant. Rue Micheli-du-Crest. Place du Rhône (2 blocs erratiques).
- Nettoyages de terrasses: île Rousseau. Lacustre.
- Nettoyages réguliers: école du Grütli. Rue Lissignol. Place Cornavin.
- Nettoyages bornes en pierres: 4 interventions dans le secteur de la Vieille-Ville.
- Grenailage: essai dans les Rues-Basses.
- Plaques de chiens: 4 livraisons.
- Plaque épigraphique: passage Isaac-Casaubon.
- Nettoyages de graffitis: 42 interventions, ce qui représente 251 h de travail.
- Nacelle: 19 interventions.
- Plaques de rues: dépose des anciennes et repose nouvelles (1200 pièces).
- Dépôt des Sellières: mise en ordre et inventaire.

## 5. Service levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public

### 5.1 Levée des résidus ménagers

#### 5.1.1 Collecte

Les véhicules du service ont collecté pour une population

urbaine de:	174 334 habitants
Année précédente	172 486 habitants
Variation	+ 1,07%

#### Résidus ménagers

– ordinaires	59 466 tonnes
– volumineux	1 080 tonnes
Total	60 546 tonnes

#### Collecte de déchets revalorisés

– papier	3 242,53 tonnes
– verre	2 884,00 tonnes
– aluminium	16,75 tonnes
– ferraille	232,89 tonnes
– matières organiques	134,54 tonnes

– feuilles mortes	137,43 tonnes
– cycles abandonnés	37,30 tonnes
– textiles (uniquement la société TEXTURA)	60,10 tonnes
Total	6 745,54 tonnes
Collecte de déchets nettoyage	
– balayures	56,90 tonnes
– feuilles mortes	301,24 tonnes
Total	358,14 tonnes
Total résidus collectés	67 649,68 tonnes
Collecte de déchets ménagers ordinaires par habitant en 1993:	
– par année	385,97 kg
– par jour	1,057 kg
Part de la récupération de déchets revalorisés:	
– par année	38,67 kg
– par jour	0,106 kg
Collecte de déchets ménagers ordinaires par habitant en 1992:	
– par année	395,75 kg
– par jour	1,084 kg
Part de la récupération de déchets revalorisés:	
– par année	37,33 kg
– par jour	0,102 kg
Variation	
– des déchets ménagers ordinaires	– 2,47%
– de la récupération des déchets revalorisés	+ 3,58%

### 5.1.2 *Détail de la récupération des débarras volumineux*

#### *Débarras volumineux*

Levée tous les jours ouvrables sur demande: 1080 tonnes pour l'année en cours soit par habitant un total de: 6,20 kg (6,16 kg en 1992).

En 1992 la récupération était de: 1062 tonnes. La variation est donc de: 18 tonnes soit: 1,69%.

### 5.1.3 *Statistiques sur les objets récoltés*

Il a été récolté pour l'année 1993	Année	Moyenne mois
– canapés	1 871	156
– chaises	5 698	475

	<i>Année</i>	<i>Moyenne mois</i>
– fauteuils	2 658	222
– armoires	1 722	144
– machines diverses	868	72
– frigos	1 084	90
– sommiers	1 392	116
– cuisinières	1 160	97
– matelas	3 081	257
– meubles divers	3 356	280
– télévisions	767	64
– tables	2 077	173
– rouleaux de moquette	1 396	116
– planches à repasser	525	44
– divers autres objets	854	71
Total	<u>28 509</u>	<u>2 376</u>

Les véhicules préposés aux débarras ont effectué: 34 932 kilomètres  
soit une moyenne mensuelle de: 2 911 kilomètres

La part des débarras en 1993 représente 1,60% du poids total des résidus collectés

#### 5.1.4 *Détail de la récupération des vieux frigos*

Il a été récolté pour l'année 1993 :	<i>Nombre</i>	<i>Coût</i>	<i>Taxe</i>
Frigos sans vignettes	522	34 974	67
Frigos sans vignettes dès le 01.08.1993	337	23 590	70
Frigos avec vignettes	225	Pris en charge par le propriétaire	
Total	<u>1 084</u>	<u>58 564</u>	

#### 5.1.5 *Détail de la récolte des déchets revalorisés*

##### a) *Papier*

Levée porte-à-porte 1 fois par mois:	3242,53 tonnes pr l'année 1993
soit par habitant un total de:	18,60 kg (17,74 kg en 1992)
En 1992 la récupération était de:	3059,48 tonnes
La variation est donc de:	183,05 tonnes
soit:	5,98 %

Les fluctuations du marché du vieux papier nécessitent un paiement direct aux récupérateurs de 80 francs par tonne de papier livré.

b) *Verre*

50 lieux de récupération à disposition:	2884,00 tonnes pr l'année 1993
soit par habitant un total de:	16,54 kg (15,79 kg en 1992)
En 1992 la récupération était de:	2723,00 tonnes
La variation est donc de:	161,00 tonnes
soit:	5,91 %

L'exercice précédent, la Ville de Genève a participé à l'évacuation du verre pour une somme de 407 634 francs.

c) *Aluminium*

34 lieux de récupération à disposition:	16,75 tonnes pr l'année 1993
soit par habitant un total de:	96,08 grammes (97,03 grammes en 1992)
En 1992 la récupération était de:	16,74 tonnes
La variation est donc de:	0,01 tonne
soit:	0,06 %

d) *Matières organiques*

L'expérience de levée sélective de matières organiques a débuté le 13 mars 1991.

A la fin de l'année 1993, c'est 6001 habitants collecteurs qui participent à cette expérience.

254 immeubles sont équipés de conteneurs prévus à cet effet.

La collecte annuelle s'est élevée à:	134,54 tonnes
soit par habitant collecteur un total de:	22,42 kilos

e) *Ramassage des cycles abandonnés sur la voie publique*

Les cycles abandonnés sur la voie publique sont acheminés dans les locaux de la fourrière cantonale.

Les épaves en mauvais état sont conduites à la ferraille.

La récolte pour 1993 est de:	37,30 tonnes
L'année précédente:	32,70 tonnes
La variation est donc de:	4,60 tonnes
soit:	14,07 %

Les déchets revalorisés représentent 9,97% du poids total des résidus collectés.

### 5.1.6 *Levée des résidus non ménagers*

#### *Collecte*

Poids total collecté:	12 401 tonnes
En 1992, les camions des services privés ont collecté:	12 719 tonnes
La variation est donc de:	– 318 tonnes
soit:	– 2,50 %

### 5.2 *Nettoisement du domaine public*

#### 5.2.1 *Récolte des divers déchets*

##### a) balayures et déchets

– balayures sur le domaine public:	56,90 tonnes
– feuilles mortes impropres:	301,24 tonnes
– feuilles mortes valorisées (compost):	137,43 tonnes
Total des déchets du nettoyage en 1993:	495,57 tonnes

#### 5.2.2 *Viabilité hivernale*

Alertes gel ou neige occasionnant des sorties saumure les:

- 5 janvier 1993 (locale)
- 17 janvier 1993 (locale)
- 22 janvier 1993 (locale)
- 20 février 1993 (locale)
- 22 février 1993 (locale)
- 23 février 1993 (locale)
- 26 décembre 1993 (locale)

Alertes neige occasionnant des sorties lames et salage:

- 27 janvier 1993
- 30 novembre 1993

## **Département municipal des affaires culturelles**

**M. Alain Vaissade, conseiller administratif**

### **Présidence et direction du département**

Le département des affaires culturelles a organisé, avec l'aide des services concernés, des réunions permanentes avec les responsables culturels de l'Etat de Genève: organisation de la Fête de la musique et de la Fureur de lire, commémoration du Tricentenaire de la naissance de Voltaire, négociation d'une nouvelle



convention liant la Ville de Genève, l'Etat de Genève et la Fondation de l'OSR, suivi de l'enquête sur les «Goûts et comportements culturels de la population genevoise», rapport IPSO dont les résultats ont été rendus publics, réflexion sur la mission de service public des institutions culturelles co-subsidées par la Ville et l'Etat de Genève, examen des projets de budget culturel (subventions), réflexion sur la définition et l'adoption d'outils d'analyse financière et de gestion communs, pour la Ville et l'Etat de Genève (comptes des institutions et associations culturelles co-subsidées, collaboration avec «Genève gagne» pour le mois de la culture et la préparation d'un support hebdomadaire de type Pariscope, suivi de l'élaboration du projet de loi cantonal sur l'encouragement de la culture.

Les résultats obtenus au terme de cette collaboration ont donné lieu à une conférence de presse de MM. D. Föllmi et A. Vaissade, le 16 septembre 1993.

Tout au long de l'année, le département a participé aux travaux des organismes et groupes de projets suivants: sous-commission «culture, éducation et sports» du Comité régional franco-genevois, du Conseil du Léman et de la Cotrao, commission du Fonds municipal de décoration, commission cantonale des biens culturels, bureau de l'Office du tourisme de Genève, associations «Billetel» et «Relais-Sésame», commission des programmes de l'OSR.

Deux enquêtes ont été conduites. Ces études importantes portaient sur: les fanfares et musiques de la Ville de Genève, l'action socio-culturelle de la Ville de Genève à travers sa billetterie pour spectacles populaires, jeunesse et personnes âgées.

#### *Promotion d'activités culturelles*

Comme chaque année, la Ville de Genève a octroyé une série de bourses réservées à de jeunes artistes. Ce soutien est rendu possible grâce à des fonds privés (Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland). Il a pour but d'encourager et de parfaire la formation professionnelle de jeunes plasticiens dans les domaines de la peinture, de la sculpture et des arts décoratifs.

En 1993, trois bourses de 10 000 francs ont été attribuées:

- Bourse Berthoud - sculpture: Nicolas Fernandez
- Bourse Lissignol-Chevalier et Galland - photographie: Alexandra Rajic Denegri
- Bourse Lissignol-Chevalier et Galland - peinture: Isabelle Roux

L'exposition des œuvres des lauréats a eu lieu du 27 novembre au 12 décembre 1993 aux Halles de l'Ile.

En dépit de la conjoncture, les bourses octroyées par la Fondation S. I. Patiño et la Ville de Genève ont été maintenues. Pour la saison 1993-1994, quatre jeunes artistes (chant, musique, peinture et sculpture) ont bénéficié de l'usage gratuit d'un studio à la Cité des arts de Paris, ainsi que d'une bourse d'entretien de 750 francs par mois.

Dans le cadre de la promotion d'activités culturelles et artistiques, le crédit à disposition, 240 000 francs, a permis de répondre favorablement à trente-trois demandes de soutien financier.

L'étude menée en vue de justifier et de modifier le maintien du Prix de l'horlogerie de la Ville de Genève se révèle longue et complexe. En conséquence, le Prix 1993 n'a pas été décerné.

Le Prix de la Société genevoise des écrivains, offert par la Ville de Genève, a été attribué à M. Blaise Mulhauser, pour son poème «Tant de nuits passées à regarder les anges».

Décerné pour la 7<sup>e</sup> fois dans le cadre du Salon du livre et de la presse, le Prix Jean-Jacques Rousseau a été attribué à M. Luc Ferry pour son ouvrage «Le nouvel ordre écologique».

## DIVISION ART ET CULTURE

### **Service administratif**

Créé en janvier 1993, le service assume une double fonction se situant dans les domaines administratif, budgétaire et financier.

La première consiste à gérer et à contrôler l'ensemble des transactions financières relevant de la Division art et culture: application des directives de gestion administratives «DGA», visas des bons de commandes et des réquisitions, factures et mandats de paiement. Cette gestion concerne tous les services rattachés à la Division art et culture.

En plus de la réception et de l'acheminement du courrier, le service procède, et la mission est importante, à la réception et à l'analyse des comptes et des rapports d'activités des institutions subventionnées qui dépendent de la présidence du département et des services de la Division art et culture. Il supervise et libère le versement des acomptes de subventions régulières.

Enfin, il a la charge de l'intendance (problèmes techniques et pratiques) de la villa sise au 19, route de Malagnou.

## **Service de l'art musical**

1993 aura été le premier exercice complet du nouveau Service de l'art musical, qui gère à la fois le Victoria Hall, la Bibliothèque musicale, la totalité des concerts coproduits par la Ville (musique classique et musique populaire), la Fête de la musique du 21 juin, ainsi que les attributions du Fonds pour la création et la production musicales.

### *Concerts classiques*

#### *Orgues du Victoria Hall*

Complètement détruites lors de l'incendie de la salle en 1984, les nouvelles orgues, dont la construction avait été confiée aux facteurs hollandais J. et P. Van de Heuvel, ont été inaugurées le 14 février par un concert de l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par le chef Andrew Litton (au programme, la 3<sup>e</sup> symphonie de Saint-Saëns, soliste Pierre Segond, et le Concerto pour orgue de Poulenc, soliste François Delor, notamment).

Cinq concerts ont suivi l'inauguration, à savoir trois récitals par des maîtres internationaux (Daniel Roth, Louis Robillard et Gillian Weir, ainsi que deux concerts, l'un pour orgue et chœur (avec le Motet de Genève), l'autre pour cuivres et orgue (avec l'Harmonie nautique). L'ensemble de ces concerts a attiré au Victoria Hall 4352 auditeurs (dont 1619 au concert d'inauguration).

A l'occasion de cette inauguration, un disque a été édité (enregistré par Lionel Rogg, suivi d'un second enregistré par François Delor), ainsi qu'un ouvrage d'une centaine de pages intitulé «Les orgues du Victoria Hall 1894, 1949, 1993», ouvrage du même format que celui qui avait été consacré au Victoria Hall lors de sa réouverture après la restauration subséquente à l'incendie. Les coûts du volume consacré aux orgues ont été entièrement supportés par un sponsor.

La responsabilité du nouvel instrument a été confiée, en qualité de cotitulaires, aux organistes genevois Lionel Rogg et François Delor, qui siègent également au sein de la commission d'experts chargée de l'exploitation artistique du nouvel instrument.

### *Été suédois*

Aboutissement d'une volonté politique d'échanges entre les autorités helvétiques et suédoises, le traditionnel été musical, qui anime la cour de l'Hôtel de Ville en juillet et août, a comporté huit concerts donnés par des ensembles venus de Suède, notamment l'exceptionnel chœur de chambre d'Eric Ericson, mondialement réputé, et l'Ensemble instrumental baroque de Drottningholm. Deux de ces concerts, faisant appel à des musiciens de jazz ou de variétés, avaient été pro-

grammés au Théâtre de Verdure, mais ont dû se tenir au Grand Casino en raison du temps pluvieux. Ce «Festival suédois» de Genève a été considéré, par nos partenaires de Suède, comme le point culminant de cette année d'échanges, qui intéressait également le domaine des beaux-arts avec une importante exposition au Musée Rath.

Outre ces concerts suédois, la cour de l'Hôtel de Ville a également accueilli l'Orchestre symphonique de Kouzbass (Sibérie), l'Orchestre de chambre de Genève en concert, ainsi que partenaire de l'Opéra de chambre pour les traditionnelles représentations lyriques («Il Trionfo dell'onore» d'Alessandro Scarlatti). L'Orchestre de la Suisse romande s'est également produit, pour trois concerts sérénades, à la cour de l'Hôtel de Ville, et pour deux concerts de grand effectif au Victoria Hall.

Grâce à une politique d'échanges vivement encouragée par le département des affaires culturelles, chacun des concerts sérénades de l'OSR put être exporté dans deux, parfois dans trois villes de France voisine ou du bassin lémanique.

#### *Orchestre de la Suisse romande*

L'Orchestre de la Suisse romande a entamé, en septembre 1993, la saison de son 75<sup>e</sup> anniversaire. Outre des programmes particulièrement choisis et une tournée qui l'a conduit en Europe (Vienne, Budapest, Berlin, Londres notamment), l'OSR a offert à la population, en primeur, un grand concert en plein air et gratuit dirigé par Armin Jordan, dans le parc des Bastions, le 26 août en soirée.

La convention liant la Ville à l'OSR jusqu'au 31 décembre 1995 a par ailleurs été dénoncée par la Ville, en vue de la négociation d'une nouvelle convention, menée conjointement avec l'Etat, et plus conforme au nouveau mode de fonctionnement de l'orchestre dont la gestion des services a été remaniée.

#### *Concerts du dimanche au Victoria Hall*

Suite à la disparition de la «Section concerts», l'OSR a été mandaté par le département des affaires culturelles pour mettre sur pied la saison des Concerts du dimanche. Dès lors, la plupart de ceux-ci ont été assurés par l'OSR. Outre le concert d'inauguration des orgues, trois concerts ont été, en 1993, assurés par l'OSR sous la direction d'Armin Jordan, avec pour solistes la soprano Felicity Lott ainsi que les pianistes Martha Argerich et Christian Zacharias. Le concert du 24 octobre était la répétition de celui donné la veille au soir, à l'occasion de la Journée des Nations Unies, et désormais offert conjointement par la Ville et l'Etat.

Le début de la saison 1993/1994 marque un nouveau regain d'intérêt pour ces concerts, puisque les trois premiers (deux concerts de l'OSR ainsi que le «Mes-

sie» de Haendel par l'Ensemble Cantatio) ont attiré plus de 5000 auditeurs, soit 1670 par concert, ce qui est un taux de fréquentation exceptionnel.

Ces concerts ne comportent aucun abonnement, et sont toujours très appréciés, notamment en raison de leur horaire (17 heures), des groupements de personnes âgées, qui ont acquis en moyenne 387 places par concert, nombre supérieur à celui de la saison précédente.

Pour leur part, les récitals d'orgue ont attiré moins de monde (avec une moyenne de quelque 500 auditeurs) et semblent intéresser un public plus spécifique et, par définition, plus restreint que les concerts symphoniques.

### *Festival Archipel*

Dès 1993, la Ville ne produit plus le Festival Archipel, qui s'est constitué en association et a bénéficié d'une subvention à hauteur de 300 000 francs.

### *Concerts de carillon*

Cette année, quatre concerts de carillon ont été donnés au Carillon de la Cathédrale Saint-Pierre par M. Pierre Segond, organiste titulaire (1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> août, 12 décembre et 31 décembre).

### *Concerts populaires*

#### *Concerts du Théâtre de Verdure et Jazz Estival*

Les concerts gratuits du parc La Grange se sont déroulés dans le Théâtre de Verdure pour la quatorzième année consécutive avec le même succès public. Au total, 18 concerts ont été présentés en juillet et août (dont deux par des artistes venus de Suède, dans le cadre de l'été suédois), attirant au total un nombre considérable de spectateurs, estimé à plus de 20 000 personnes.

Parallèlement, le «Jazz Estival» prévu à la cour de l'Hôtel de Ville a permis d'entendre des jazzmen tels Michel Petrucciani, Jimmy Smith, Stéphane Grappelli et Dee Dee Bridgewater. Le succès fut tel qu'il fallut déplacer ces concerts à la salle du Grand Casino, la belle cour de l'Hôtel de Ville étant trop exigüe pour satisfaire tous les amateurs, au nombre de 4300, soit une moyenne de 1067 spectateurs par concert: près du triple de l'année précédente.

### *Botanic Jazz*

Quatre concerts ont été donnés, les dimanches 16 et 23 mai à 15 h et 16 h 30, dans le parc des Conservatoire et Jardin Botaniques qui fêtaient leur 175<sup>e</sup> anniversaire. Grâce au temps ensoleillé, ils ont connu une bonne fréquentation.



### *Concerts dans les kiosques*

De début mai à fin septembre, 16 corps de musique de ville et de campagne ont pu donner gratuitement dans les kiosques du Mont-Blanc et des Bastions, ainsi que dans les parcs publics et à la cour de l'Hôtel de Ville, 32 concerts sur les 51 programmés. En outre, 7 ensembles invités ont enrichi l'animation musicale en juillet et août, au gré de 8 concerts de musique variée.

### *Victoria Hall*

Durant le mois de juillet, pendant les vacances des musiciens de l'OSR, le bâtiment a été fermé pour permettre la réfection du plancher de la scène, ainsi que le montage sur place de la nouvelle estrade de chœur. En conséquence, les rocares des concerts d'été ont eu lieu dans d'autres salles.

On relèvera le très grand nombre de répétitions pour l'OSR et les autres utilisateurs de la salle, ainsi que celui d'enregistrements commerciaux, tant avec l'OSR qu'avec des organistes.

### *Exploitation du Victoria Hall*

#### *Manifestations publiques*

1. Concerts et récitals classiques:		
– OSR	44	
– Concerts et récitals	58	
– Epreuves du CIEM	3	
2. Concerts de jazz	3	
3. Fanfares et harmonies	5	
4. Cérémonies et conférences	6	Total: 119

#### *Services*

1. Enregistrements, séances	22	
2. Prises de vue, séances TV	13	
3. Répétitions diverses	346	
4. Réceptions au bar du Foyer	6	Total: 387
Total général:		<u>506</u>

### *Expositions*

Le contrat attribuant au CARAR les cimaises du foyer-bar a été dénoncé pour permettre, dès l'automne, d'exposer des photographies en relation avec la musique ou la salle (Centenaire du Victoria Hall, l'OSR par Jean Mohr). Quelques vitrines ont pu être mises à disposition de sponsors, pour couvrir les frais engagés par la mise sur pied de ces expositions.



## *Bibliothèque musicale de la Ville*

### *Service au public*

La Bibliothèque musicale de la Ville (Maison du Grütli) a vu augmenter le nombre de ses usagers (2164 à fin 1993) de façon spectaculaire (+ 47%). Le volume des prêts a augmenté en proportion, ce qui a rendu indispensable l'introduction d'une carte de lecteur, à l'image des autres bibliothèques municipales. En outre, un système d'amendes a été introduit vu les retards dans le retour de certaines partitions.

La forte augmentation du service au public a rendu nécessaire une spécialisation des tâches de la bibliothèque, un demi-poste étant plus particulièrement affecté au service public. Le catalogage de l'ancien fonds reste néanmoins une des activités principales de la bibliothèque, même si le service au public a entamé les «forces de catalogage» de quelque 25%: 2401 documents ont été catalogués en 1993, contre 3515 en 1992.

Durant l'année 1993, le nombre des prêts à domicile a augmenté de 30%, de même que le nombre d'usagers. Quant au nombre d'inscriptions, il a augmenté de 47%, atteignant une moyenne de 57 inscriptions par mois (contre 44 en 1992).

Voici les chiffres concernant les activités:

	1990	1991	1992	1993
Inscriptions (total)	671	947	1475	2164
Prêts	2634	3224	6537	8435
Consultation	1524	1261	1740	3267
Usagers	2940	2733	4484	5831

### *Accroissement des fonds*

Le nombre d'acquisitions a fortement diminué, en raison de la conjoncture financière de la municipalité. En revanche, la Bibliothèque musicale a reçu en dépôt un fonds de matériels d'orchestre et autres partitions de la Radio suisse romande, suite à des pourparlers entamés en 1991. Ce fonds consiste en 2892 documents. La bibliothèque de la radio a en outre fait don de plus de 2000 partitions diverses (musique de salon, chansons pour enfants, chants folkloriques de divers pays). D'autres dons sont venus enrichir les collections, notamment 1500 partitions provenant d'un magasin de musique, et un fonds de livres et de partitions sur Richard Wagner, don du Cercle Richard Wagner.

### *Fonds pour la création et la production musicales*

37 attributions ont été effectuées sur le crédit général de l'art musical, «Fonds pour la création et la production musicales», de 550 000 francs en 1993.

En voici la répartition par genres: musique classique, 10 attributions, 165 000 francs; rock-jazz, 15 attributions, 202 537 francs; chanson, spectacles divers, 11 attributions, 142 000 francs; musique extra-européenne, 1 attribution, 4000 francs.

### **Service des arts de la scène**

1993 aura constitué le premier exercice complet du nouveau Service des arts de la scène, auquel sont également dévolus les espaces culturels urbains.

#### *Art dramatique*

##### *Théâtres de la Comédie et Poche, Fondation d'art dramatique (FAD)*

Suite à l'audit de gestion réalisé par M<sup>me</sup> Sylviane Florinetti, dont les conclusions ont été adoptées en grande partie par la FAD, un projet de nouveaux statuts a été établi par un groupe de travail réuni au Service des arts de la scène.

Ce projet, qui a également été adopté par la FAD, fait l'objet d'une procédure de consultation, avant d'être présenté aux instances municipales, puis cantonales.

#### *Théâtre du Grütli*

Le mandat du directeur du Théâtre du Grütli, Bernard Meister, a été formalisé dans une convention en date du 26 janvier 1993, fixant les modalités de l'exploitation jusqu'au 31 décembre 1993. Il a ensuite été renouvelé pour une période de deux ans et demi, soit jusqu'au 30 juin 1996.

#### *Théâtre Para & Surbeck*

Le 14 septembre 1993, le Conseil municipal accordait un crédit de 150 000 francs pour la création d'un théâtre dans un local appartenant à la Ville aux Grottes, de manière à permettre la poursuite de l'activité de la compagnie théâtrale de MM. Para et Surbeck, suite à la résiliation, par la Ville, du bail du Théâtre du Cellier, à Villereuse, en raison d'une augmentation de loyer.

Cette installation est en voie de réalisation, avec la participation notamment des ateliers de construction de décors du service.

#### *Ateliers de construction de décors de théâtre*

Ceux-ci ont réalisé en 1993 trente décors ou éléments scéniques, pour treize lieux différents, à quoi s'ajoutent une quinzaine d'interventions pour les services du département. Le total des heures comptabilisées pour ces divers travaux se

chiffre à 9100,5 pour six postes de travail. L'effectif régulier est descendu d'une unité à fin 1993, avec le départ à la retraite de M. Bernard Grandouillet.

A partir de 1993, les prestations des ateliers sont payantes, pour environ le quart de leur valeur réelle, par décision du Conseil municipal lors de l'adoption du budget, qui a prévu une recette annuelle de 200 000 francs.

Un règlement du 20 janvier 1993, applicable dès le 1<sup>er</sup> février, fixe les nouvelles modalités d'application. Les théâtres ont réagi vivement à l'annonce de la facturation, effectuée sans consultation préalable et mise en vigueur en plein milieu de la saison théâtrale, alors que les budgets sont adoptés et n'en tiennent bien évidemment pas compte.

#### *Fonds pour la création théâtrale indépendante*

Voici, par catégorie, la liste des projets soutenus en 1993:	Fr.
a) Soutiens continus	
Théâtre du Loup	150 000.—
Montreurs d'Images	92 000.—
Cie Para & Surbeck	90 000.—
Prix Jury romand	10 000.—
b) Production indépendante	
La Bâtie, festival de Genève	185 500.—
Bermudez, Village en flamme (solde)	2 500.—
A.R.T.O., Ramayana (solde)	7 000.—
Viala/Guex-Pierre, Retour de Guerre (solde)	60 000.—
Viala/Rochaix, l'Atelier	25 800.—
Meister, les Trois Sœurs	180 000.—
Torrenté/Rossy, le Révizor	175 000.—
Bisang, les Femmes et les Enfants d'abord	100 000.—
Courvoisier, Griselidis	70 000.—
Maillefer, Hall de nuit	50 000.—
Salomon, Paradis sur Terre	40 000.—
Peyamiras, l'Echange	25 000.—
Luscher/Morand, l'Echappée	20 000.—
Gamba, la Mort d'Empédocle	20 000.—
Maître, Genève	16 500.—
c) Premiers travaux	
Mohr, Naissances	50 000.—
Murenbeeld/Kuster, l'OpoPONax	20 000.—
Porras-Speck, la Visite de la Vieille Dame	20 000.—
Polier/Noble, la Collection	10 000.—
Fowley/Chevrolet, Champagne & Sacrifice	10 000.—

	Fr.
d) Divers	
AFT, Fugitives	15 000.—
Bamboches, Conte de Noël	9 000.—
Total général	1 458 300.—
financé comme suit:	
Art dramatique	1 200 000.—
et report	3 800.—
Spectacles d'été	222 500.—
Echanges	20 000.—
Autre	12 000.—

La commission de préavis était composée de M<sup>me</sup> Catherine Dalphin et de MM. Louis Martinet, Pierre Maulini et Pierre Skrebers.

### *Danse*

Projets, groupes ou manifestations soutenus en 1993:	Fr.
Vertical Danse/Lapzeson	149 500.—
ADC	130 000.—
Metal/Abramovitch	52 500.—
Tanner	25 000.—
Ballet Junior/Consuelo	15 000.—
Festival APIC	10 000.—
Concours AED	5 000.—
Total	387 000.—
financé comme suit:	
Art chorégraphique	372 000.—
Echanges	15 000.—

### *Cinéma*

Voici, par genre, les projets soutenus en 1993:	Fr.
a) Fiction	
Le Livre de Cristal, Plattner	100 000.—
En apparence, Zimmermann	25 000.—
Comme des ailes, Jacquenod/Pasquet	15 000.—
La Ruelle, Graenicher	10 000.—
Léo, Preiswerk	10 000.—
La Boîte, Wadimoff/Chouinard	10 000.—
La Fille de l'Est, Berger	10 000.—
D'ici vers nulle part, Morier	5 000.—

b) Documentaire	
Réunion de famille, von Flotow	30 000.—
Old Monster never die, Steinmann	30 000.—
Le Loup et les architectes, Baillif	25 000.—
Des maisons qui bougent, Wyder	20 000.—
Répétition musicale, Musal	10 000.—
La légende des Simon, Simon	10 000.—
L'œuvre au feu (Lambercy), Maillard	10 000.—
Les maisons Mainou (Tournier), Maillard	6 800.—
c) Vidéo	
Les Gants, Lanz	15 000.—
De loin en loin, Burki	12 000.—
d) Animation	
L'Année du Daim, Schwizgebel	6 000.—
e) Manifestations	
Saint-Gervais, SIV	55 200.—
Black Movie	20 000.—
Télébribes	15 000.—
	(versé 13 000.—)
Total	<u>500 000.—</u>
Attribution budgétaire	<u>450 000.—</u>

La commission de préavis était composée de M<sup>mes</sup> Geneviève Morand et Catherine Rapp-Jotterand et de MM. Eric Franck, Serge Lachat et Pierre Skrebers.

### *Espaces culturels urbains*

La terme recouvre des lieux qui se vouent à plusieurs expressions et/ou pratiques artistiques contemporaines.

### *L'Usine*

Pour la seconde fois en 1993, un crédit a été inscrit au budget de la Ville de Genève pour le soutien des activités culturelles à l'Usine. D'un montant de 200 000 francs, il a été réparti au gré de demandes ponctuelles pour les sommes suivantes:

Théâtre de l'Usine	Fr. 72 000.—
Cinéma Spoutnik	Fr. 70 000.—
Galerie Aphone	Fr. 58 000.—

Le renouvellement de la convention de mise à disposition des trois premiers niveaux du bâtiment en faveur de l'association Etat d'Urgences a été signé le 15 décembre, pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 1998.

Par ailleurs, le département a ouvert une inscription publique pour l'occupation des ateliers, aux troisième et quatrième étages. Celle-ci a permis de recueillir plus de 70 candidatures. Après réflexion, compte tenu du caractère public du bâtiment et des conditions gracieuses de la mise à disposition, il a été décidé de procéder au changement de tous les bénéficiaires individuels des locaux. Une commission de préavis se réunira au début de 1994 pour désigner les nouveaux occupants (les anciens ont été prolongés jusqu'au 30 juin 1994).

### *Saint-Gervais*

1993 aura été marqué par les festivités du trentième anniversaire de la Maison des Jeunes, avec notamment la publication d'un ouvrage intitulé «Saint-Gervais, trente ans de culture à Genève», dû à la plume de Maryvonne Stepczynski-Maitre, et la réalisation, par François Rochaix, de la pièce «L'Atelier», de Michel Viala.

Un projet de statuts modifiés a été adopté par le conseil de fondation, comportant le changement de la raison sociale en «Saint-Gervais Genève, Fondation pour les arts de la scène et de l'image».

M. Pierre Skrebers, chef du Service des arts de la scène, a été nommé par le Conseil administratif au conseil de fondation, en remplacement de M. Maillard, démissionnaire.

### *Salle Simon I. Patiño*

Les différents partenaires impliqués dans la gestion de la salle ont entrepris d'examiner quel pourrait être son avenir, dans la mesure où la Fondation Simon I. Patiño a exprimé le souhait de se retirer à moyen terme.

L'exploitation de la salle se poursuit selon le mode en vigueur à ce jour, principalement par les activités de Contrechamps, de la danse et des Ateliers d'ethnomusicologie. La fréquentation annuelle est de l'ordre de douze à quatorze mille entrées.

### *Halles de l'Ile*

Avec le succès de la «Fureur de lire» et l'installation de la librairie «Comestibles» aux Halles de l'Ile, l'on s'oriente, après des réflexions et des expériences diverses, vers un retour du lieu au commerce, et en particulier à celui du livre.



Le Carar sera maintenu dans le bâtiment, mais il passe dorénavant dans la galerie sud. La galerie nord sera divisée pour recevoir plusieurs commerces. Des rocadés seront envisagées avec les studios libérés à l'étage. Enfin, un marché de bouquinistes est prévu sur l'esplanade, chaque jeudi dès le mois de mai 1994.

De la sorte, on respecte la vocation naturelle du lieu, qui serait de favoriser l'échange de biens et d'idées, tout en maintenant une affectation culturelle. C'est peut-être, après des années de tâtonnements, le retour à l'ordre naturel des choses.

### **Conservation du patrimoine architectural**

Grâce à une bonne collaboration avec les services du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, la conservation du patrimoine architectural a pu poursuivre sa tâche, même si parfois de façon minimale, voire même en dessous des espérances professionnelles et déontologiques.

Dans la conjoncture financière actuelle, il devient urgent de redéfinir la stratégie à long terme de la conservation du patrimoine architectural, non seulement en fonction de l'urgence des travaux nécessités par le bilan physique des édifices, mais aussi en fonction d'une réflexion poussée sur la nature et l'étendue de l'héritage patrimonial que la collectivité souhaite transmettre à la postérité.

#### *Chantiers*

La situation conjoncturelle provoque toujours des situations gravement préjudiciables à la conservation du patrimoine. Ainsi l'état physique des édifices de la Vieille-Ville de la rive droite (rue des Etuves, rue Rousseau) s'aggrave comme celui d'ailleurs de la Villa Concorde et de la Villa Freundler.

Cette année, une opération minimale de sauvetage – mais provisoire si la restauration n'est pas entreprise dans des délais raisonnables – du plus ancien édifice de la rive droite – l'immeuble N° 5 de la rue des Etuves construit en 1559-1560 – a été réalisée par la mise hors d'eau de l'édifice.

Plusieurs chantiers de restauration se sont achevés, tandis que d'autres ont débuté. Ainsi les édifices de l'Ariana et de la Villa Bartholoni ont été inaugurés. «Les Délices» de Voltaire se sont terminés en octobre par la restauration des boiserie Jean Jaquet du vestibule, originellement créées pour la maison de Villars et insérées en 1953 aux «Délices». La restauration de l'îlot d'origine médiévale 26 Grand-Rue, 3-5 Boulangerie et 3 St-Germain touche également à sa fin. Cet îlot a été le lieu d'une pratique et d'une réflexion exemplaires en matière de restauration d'habitations modestes. Les réhabilitations de la maison Picot en crèche et de l'école du 31-Décembre se sont également achevées. Ces chantiers ont pour la plupart bénéficié de subventions cantonales et parfois fédérales, notamment

pour «Les Délices» et l'îlot 26 Grand-Rue. Parmi les chantiers qui ont débuté, on peut citer les réhabilitations de l'école Necker et de l'école de Sécheron, de même que les travaux de restauration de la toiture du Musée d'art et d'histoire. En outre, les loges de la Villa Bartholoni, contemporaines de la villa, ont fait l'objet d'une restauration soignée.

Plusieurs chantiers de restauration pourraient s'ouvrir, à la suite d'études pluridisciplinaires: la Tour Blavignac, les serres de Rothschild et le Jardin d'hiver du Jardin botanique. En outre, les études préparatoires de la restauration – urgente, vu l'état de dégradation de la pierre – du Monument Brunswick se poursuivent; à titre comparatif, un rapport sur la restauration du Monument Scaliger, modèle du Monument Brunswick, à Vérone a été réalisé.

#### *Recherches historiques et inventorisations*

A côté des suivis de chantiers de restauration et d'entretien, une des principales tâches du service concerne la documentation historique. Tous les édifices mentionnés ci-dessus ont fait l'objet de recherches et d'analyses fouillées destinées à étayer les choix de restauration.

D'autres études ont été réalisées, notamment sur la passerelle du Bois de la Bâtie, mais aussi sur la Maison de Villars, sur la maison de la rue de la Tour-de-Boël 6, sur l'édifice de l'Hôtel-de-Ville 5, sur les panneaux décoratifs de la façade d'entrée du Victoria Hall; sur les promenades de la Treille et de Saint-Antoine; ainsi que les dernières études monographiques sur les édifices des rues Rousseau et Etuves; et finalement l'achèvement du recensement du mobilier urbain dans le périmètre de la rade. En outre, grâce à l'action contre le chômage, le recensement du patrimoine industriel sur le territoire municipal a pu être effectué par une jeune architecte pendant 6 mois. Par ailleurs, la conseillère a pris en charge la rédaction de plusieurs notices historiques, qui accompagnent les dossiers du RPIM, et l'Index bibliographique du patrimoine bâti de la Ville de Genève a également été mis à jour.

#### *Consultations et autres activités*

La collaboration étroite avec les autres services municipaux s'est déployée sur tous les fronts. Chaque consultation a fait l'objet d'un rapport écrit. En outre, la conseillère a fait partie du groupe d'experts chargés d'étudier les propositions de réaménagement de la promenade Saint-Antoine; elle a assuré la conception et la réalisation d'une petite exposition sur la restauration de la Villa Bartholoni; l'organisation de l'opération «Portes ouvertes: Demeures historiques» durant laquelle elle a fait visiter la Villa La Grange deux samedis du mois d'octobre. Elle a aussi collaboré aux plaquettes publiées sur la restauration des édifices municipaux.

paux (Musée Ariana, Hôtel Tonnet) et a participé à la mise en ordre du dépôt de la division des constructions à la Voirie, à la suite de laquelle une section «patrimoine» a été placée sous sa responsabilité.

Avec le Service cantonal des monuments et des sites, la coopération a été constante, notamment dans le cadre des délégations assurées pour la Commission des monuments, de la nature et des sites.

### **Service de la promotion culturelle**

La mise en place du Service de la promotion culturelle s'est poursuivie en 1993 par l'intégration d'un certain nombre d'activités naguère dévolues au Service des spectacles et concerts.

#### *Revue de presse*

Le service a mis en place une revue de presse de la Division art et culture, en privilégiant les événements particuliers et en mettant à disposition un dossier pour chacun des domaines dont le suivi permanent est nécessaire.

#### *Promotion des activités de la Division art et culture*

Sous ce terme sont désignés la publicité, les annonces, l'affichage, les impressions, les publications et les prestations à des tiers mandatés pour ces activités (graphistes, photographes, auteurs de textes, e. a.).

Le crédit mis à disposition pour la promotion des activités de la Division art et culture se monte à 459 000 francs. Il a été utilisé pour les manifestations suivantes: Concerts du dimanche, inauguration des orgues du Victoria Hall et suite de récitals d'orgues, «Un Eté suédois», Sérénades OSR, Jazz estival, Théâtre de verdure, Musique dans les kiosques, Archipel.

#### *Expositions au foyer du Victoria Hall*

En collaboration avec le Service de l'art musical, le service se charge désormais d'organiser des expositions de photographies ou de divers documents relatifs à la musique au foyer du Victoria Hall (voir Service de l'art musical).

#### *Colonnes Morris*

Le service a géré les 43 colonnes Morris de la Ville de Genève réservées à l'affichage culturel selon les demandes émanant des associations subventionnées et, accessoirement, selon les besoins du département lui-même.

Les colonnes ont été affectées de la manière suivante: fondations et associations subventionnées (179 semaines); associations et indépendants non subventionnés (30 semaines); institutions municipales (60 semaines).

#### *Affichage gratuit SGA*

En application de la nouvelle convention liant la Ville de Genève et la Société générale d'affichage, le service a géré, en collaboration avec les départements des affaires sociales et des sports, le montant de 250 000 francs d'affichage gratuit. Pour le département des affaires culturelles, cet apport a permis l'amplification de l'affichage à Genève et en Suisse. Les bénéficiaires en sont les institutions suivantes: Musée d'art et d'histoire, Musée d'ethnographie, Muséum d'histoire naturelle, Service de l'art musical.

#### *Sponsoring - Ressources nouvelles*

Un effort particulier a été réalisé en vue d'intensifier la recherche de sponsoring. Le résultat obtenu est satisfaisant. Grâce au soutien du domaine privé, qui s'élève pour 1993 à 160 000 francs, les opérations suivantes ont pu être menées: l'inauguration des orgues du Victoria Hall, publication; les expositions de photographies au foyer du Victoria Hall; la Fête de la musique (organisée en collaboration avec l'Etat de Genève et les villes françaises voisines d'Annemasse, Thonon et Ferney-Voltaire); la Fureur de lire (organisée en collaboration avec l'Etat de Genève et les villes françaises voisines d'Annemasse et de Thonon) la Fureur de lire a bénéficié en outre d'un appui substantiel de l'Union européenne (Interreg).

Ces deux dernières manifestations ont été largement soutenues par des appuis privés en nature, prestations et logistique.

Les concerts d'«Un Eté suédois», ainsi que le voyage des orchestres, ont été entièrement couverts par le sponsoring, la Ville de Genève assurant le secteur promotion et l'hébergement des musiciens. Le support financier apporté par une grande entreprise helvético-suédoise a ainsi permis de reconduire une année de plus un été à thème.

#### *Promotion de la Fête de la musique*

Pour la deuxième fois, la Fête de la musique s'est déroulée en juin. Organisée sur trois jours, du samedi 19 au lundi 21, elle a connu une extension spectaculaire en raison de la multiplication des intérêts des musiciens et des partenaires: l'Etat de Genève, l'Association des communes genevoises, l'Office du tourisme, la RSR-Espace 2 s'y sont associés.

De nombreuses organisations ont spontanément mis sur pied des manifestations musicales en divers nouveaux lieux (par exemple la scène et les échoppes de «musiques du monde» animées, autour du Grütli, par l'association Mondial Contact, qui fut un des cœurs de la Fête, ou les portes ouvertes proposées, tout le dimanche, par le Grand Théâtre, ou encore l'abondant programme proposé par l'Hôpital cantonal en ses murs, ou encore l'immense chœur des enfants des écoles réunis le lundi aux Bastions).

Plusieurs Maisons de quartier ont assuré des animations, et un grand nombre de musiciens se sont en outre produits dans des lieux tels que les Bastions, la cour de l'Hôtel de Ville, le Théâtre de Verdure, ainsi que, le samedi, dans les rues marchandes, notamment les Rues-Basses.

Des collaborations transfrontalières ont amené à Genève divers groupes haut-savoyards et fait circuler sur le lac, entre Genève et Thonon, des «bateaux musicaux».

Au total, quelque 6500 musiciens ont, durant les trois jours de la Fête, investi 40 lieux différents. Il en a coûté en défraiements divers environ 80 000 francs, 86 000 francs de frais techniques et 2000 francs seulement de promotion. Le sponsoring, pour un total de 40 000 francs, a permis de ramener l'excédent de charges à quelque 27 000 francs, la Ville ayant, comme l'Etat, consacré 50 000 francs de son budget à la Fête.

### *Action socio-culturelle*

#### *Spectacles populaires*

L'accès aux principales scènes genevoises a été comme dans les années précédentes facilité pour les groupements populaires par l'achat de places par la Ville de Genève et leur revente à des prix réduits.

Total du nombre de billets:	
– Grand Théâtre: 5799	Fr. 367 613.—
– spectacles dramatiques et variétés: 25 261	Fr. 230 788.—

#### *Spectacles pour personnes âgées*

Les billets ont été vendus au prix de 6 francs la place aux différents groupements de personnes âgées domiciliées en ville de Genève pour diverses représentations de théâtre, d'opérettes, de variétés et de concerts en matinée. Quelque 400 cartes d'accès aux répétitions générales de l'OSR ont été gracieusement offertes par l'OSR. Tous les spectacles ont été choisis par une commission spécialisée réunissant les responsables des 11 groupements de personnes âgées participant à cette action.



Total du nombre de billets:	
– spectacles dramatiques et variétés: 16 472	Fr. 473 494.—
– concerts du dimanche au Victoria Hall: 2602	Fr. 23 184.—
+ conc. d'orgues au Victoria Hall: 1844	Fr. 18 852.—

### *Spectacles et concerts en faveur de la jeunesse*

Ce crédit annuel est alimenté en commun par la Ville et l'Etat de Genève à concurrence, pour 1993, de 140 000 francs chacun. Il a offert aux collégiens, apprentis et étudiants des spectacles et concerts à prix réduits. La saison 1992/1993 donne les résultats généraux suivants:

- 19 137 billets à prix réduits fournis aux jeunes grâce au crédit commun;
- 400 abonnements scolaires lyriques au Grand Théâtre pour 4 spectacles au prix de 70 francs.

### *Crédit d'échanges*

Le crédit de 200 000 francs affecté aux échanges concerne un nombre varié d'opérations – coproductions transfrontalières, tournées de compagnies genevoises en Suisse et à l'étranger, invitations à l'extérieur, accueils à Genève. Seuls sont en fait de véritables échanges les opérations impliquant la réciprocité de l'invitation et de l'accueil.

Le montant de 200 000 francs à disposition a été utilisé en 1993 comme suit:

Soutiens à travers le Comité régional franco-genevois

Feu Voltaire	Fr. 12 500.—
Salon du Livre	Fr. 19 079.—
Orchestre de chambre de Genève/Orchestre des Pays de Savoie	Fr. 20 000.—
Théâtre	Fr. 99 900.—
Danse	Fr. 26 900.—
Musique	Fr. 11 600.—
Arts plastiques	Fr. 5 000.—
Littérature	Fr. 5 000.—

Cette politique d'encouragement aux échanges, tournées et coopérations transfrontalières est menée en toute indépendance, mais dans des relations d'information réciproque avec Pro Helvetia, organe avec lequel se sont établis des contacts fructueux.

Dans le contexte de la réorganisation de ses activités en vue d'une rationalisation, l'OSR a accepté le principe de doubler ses concerts sérénades d'été donnés par la Ville à la cour de l'Hôtel de Ville, dans la région voisine de Suisse romande et de France.



#### *Animation culturelle Centres de loisirs*

Destiné à favoriser des productions et des créations culturelles dans les centres de loisirs et maisons de quartier, ce crédit de 100 000 francs a été utilisé de la manière suivante: Maison de quartier de la Jonction, Maison de quartier de Plainpalais, Centre de loisirs des Pâquis, Maison de quartier des Eaux-Vives, Maison de quartier des Acacias.

#### *Bourses d'études*

Le crédit budgété a été utilisé pour couvrir les bourses Patiño, destinées à des étudiants en séjour à la Cité des Arts de Paris, ainsi que pour quelques bénéficiaires dans les domaines des beaux-arts, de l'écriture et de la musique.

### DIVISION DES MUSÉES

#### **Conservatoire et Jardin botaniques**

##### *Personnel*

Fidèle collaboratrice administrative, M<sup>me</sup> Viviane Nicolet a bénéficié des mesures de mise à la retraite anticipée votées par le Conseil municipal. Son poste n'ayant pas été repourvu pour des raisons budgétaires, il a fallu nommer à la tête du secteur administratif un cadre issu du secteur Enseignement et Recherche. C'est M. Pierre-André Loizeau, assistant-conservateur et organisateur du 175<sup>e</sup> anniversaire des CJB, qui reprend la fonction d'administrateur.

M. Philippe Clerc, D<sup>r</sup> ès Sc., a succédé à M. Olivier Monthoux en tant que responsable des herbiers de lichenologie, de mycologie et d'algologie.

##### *175<sup>e</sup> anniversaire des CJB*

Pour souligner cet événement, l'autorité politique avait voté en 1992 un crédit extraordinaire de 70 000 francs.

Le 175<sup>e</sup> anniversaire a été marqué par l'organisation d'un congrès international ayant pour thème «Nature et Jardin botaniques au XXI<sup>e</sup> siècle». Ce colloque s'est tenu du 2 au 4 juin au Centre international de conférences de Genève (CICG) et au Jardin botanique. Il a été précédé par un concours d'architecture organisé par le Service d'architecture de la Ville et suivi par une excursion post-congrès de 2 jours. Ce colloque a bénéficié d'une large audience internationale (250 participants provenant de 27 pays), ainsi que d'un appui considérable des médias régionaux et nationaux (journaux, radio et TV). Un documentaire sur l'institution a été produit et diffusé spécialement à cette occasion par «Télescope» (Télévision suisse romande).

### *Herbiers*

Grâce à la nomination d'un lichenologue, M. Clerc, en remplacement de M. Monthoux, les travaux de classement dans l'herbier des champignons lichénisés ont pu débiter.

La visite du Prof. Aké Assi (Abidjan, Côte-d'Ivoire) a permis la détermination d'un matériel africain considérable.

Les opérations de désinfection de «La Console» ont été interrompues par la foudre et devront être répétées en septembre 1994. Enfin, l'armoire de désinfection, devenue inutilisable, devra subir d'importantes réparations en 1994.

### *Bibliothèque*

L'équipement de la bibliothèque s'est amélioré par la pose de rideaux devant les fenêtres du premier étage, abritant désormais les livres et les écrans du soleil et de ses reflets, et par deux armoires spécialement conçues pour les microfilms.

Le nombre d'ouvrages achetés en cours d'année est inférieur à celui de 1992. Enfin, le manque de place dans la bibliothèque devient de plus en plus préoccupant.

### *Editions*

Les festivités du 175<sup>e</sup> anniversaire ont grandement sollicité ce secteur. Relevons la publication dans un laps de temps record (6 mois après le colloque) des comptes rendus du colloque «Nature et Jardin botaniques au XXI<sup>e</sup> siècle» (Bois-siera 47, 329 pp.).

### *Vulgarisation et relations publiques*

Le secteur a été prioritairement engagé dans l'organisation du 175<sup>e</sup> anniversaire. Par ailleurs, et en marge de cette manifestation, trois expositions à caractère scientifique ont eu lieu («Flore protégée», «Jardin à la carte» et «Jardin de l'an 2000»).

Dans le domaine de la politique menée en matière d'éducation, il faut souligner la mise en place d'une structure globale pour l'Atelier vert en collaboration avec l'Enseignement primaire pré-professionnel et le Cycle d'orientation.

### *Jardin*

Ce secteur a aussi consacré la majeure partie de ses activités à la commémoration du 175<sup>e</sup> anniversaire. Conséquence de cet événement et du concours d'architecture qui y était lié, un nouveau plan directeur du jardin a été proposé.

Des absences de longue durée liées à la maladie ont alourdi l'organisation de la marche du service et des gardes de week-end. Le non-renouvellement d'un poste de nettoyeur a entraîné une restructuration complète de l'unité d'entretien et de nettoyage; cette restructuration n'a pas suffi à éviter de faire appel à des entreprises privées.

Les serres dites de «Rothschild» ainsi que le Jardin d'hiver ont fait l'objet d'études très poussées qui devraient déboucher prochainement sur des travaux de restauration ou de réhabilitation.

### *Recherche et enseignement*

Deux conventions importantes pour la recherche et la gestion de l'environnement dans notre région ont été signées cette année. La première concerne la création de la Fondation du centre du réseau suisse de floristique (CRSF), qui entrera en activité au début 1994 et bénéficiera d'un important soutien financier de l'OFEFP. La Ville de Genève a participé au capital de fondation pour un montant de 5000 francs voté par le Conseil municipal. La seconde convention lie le CJB, la Société botanique de Genève et le WWF dans le cadre du projet de Cartographie floristique du canton de Genève. Elle permettra d'accélérer notablement le travail de recensement et de cartographie et, à long terme, d'effectuer une synthèse sur les résultats des travaux menés par l'ensemble des collaborateurs au projet.

Enfin, un accord cadre de coopération entre les villes d'Asuncion et de Genève a été signé par M. Carlos Filizzola, maire d'Asuncion, et M. Alain Vaisade, conseiller administratif.

Les objectifs de cet accord sont de promouvoir et de resserrer les liens d'amitié et de solidarité par des échanges d'informations et la promotion d'activités culturelles, sociales, etc. dans les domaines de la culture et de l'environnement.

Les domaines de coopération retenus initialement visent l'assistance à la bibliothèque municipale d'Asuncion pour son développement. Un effort identique est mené dans le domaine de la formation et de l'histoire de l'art. Parallèlement, un appui technique et scientifique doit intervenir de la part de la Ville de Genève pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan directeur du Jardin botanique et zoologique d'Asuncion. Un effort particulier vise à un travail de coopération pour la conservation, la restauration et la gestion de l'herbier du Jardin botanique d'Asuncion, ce travail s'effectuant avec l'appui des conservateurs concernés dans les deux villes.

Par ailleurs, un projet commun entre les CJB et l'IUED a reçu un préavis positif dans le cadre des Programmes prioritaires de recherche de la Confédération en matière d'environnement/développement (Module VII).

### *Secteur informatique*

L'effort principal a été mis, cette année, sur les outils de gestion (stock, adresses, collections particulières). Ceci s'est fait tout en consolidant les travaux effectués l'année précédente.

En 1993, le secteur informatique a formé 8 nouveaux utilisateurs et complété la formation de 50 collaborateurs dans le cadre d'une douzaine de cours organisés en interne.

L'équipe informatique des CJB a activement participé à l'audit Musinfo mené par Digital Consulting.

### *Environnement, conservation et protection de la nature*

Il faut relever la double fonction de M. Bertrand von Arx, dipl. biol., officier CITES salarié de la Confédération, qui fonctionne en tant que responsable fédéral de l'application de la Convention de Washington (CITES) et comme chargé de la conservation aux CJB. Cette synergie permet à la Ville de bénéficier d'environ 1/2 poste de conservateur payé par la Confédération.

Cette collaboration a débouché sur de nombreuses réalisations communes. Mentionnons, entre autres, pour 1993:

- excursion post-congrès 175<sup>e</sup>;
- acclimatation d'animaux dans le cadre de Pro Species Rara;
- proposition d'une nouvelle «liste rouge» d'espèces menacées du canton de Genève;
- stratégie d'éducation et de conservation en collaboration avec les ONG (en particulier l'AGPN).

## **Musée d'art et d'histoire et ses filiales**

### *Introduction*

L'année a été marquée par les intenses travaux de préparation qui aboutirent à l'inauguration du Centre d'iconographie genevoise, du Musée d'histoire des sciences et du Musée Ariana. Sans l'apport considérable du personnel administratif et technique du Musée d'art et d'histoire proprement dit, il n'aurait pas été possible de réaliser la dernière étape de ces trois importants projets. Les autres secteurs du musée ont dû accepter de réduire leurs activités au profit de ces trois priorités.

Devant les nécessités occasionnées par la conjoncture, les horaires d'ouverture au public ont pu être maintenus grâce à l'engagement de chômeurs.

Au niveau du fonctionnement général, certaines restrictions deviennent perceptibles. Elles visent la gestion des collections, la mise sur pied d'expositions temporaires, l'acquisition d'œuvres d'art, ceci en raison du moratoire opéré sur le crédit affecté à l'achat d'œuvres anciennes, modernes et contemporaines. Cette situation, si elle se prolonge, pourrait, à moyen terme, déstabiliser la bonne marche du musée.

Il convient de relever que, grâce à un effort soutenu au niveau des relations menées auprès d'organismes privés et institutionnels, le musée a bénéficié, en 1993, de soutiens importants de la part de mécènes et de sponsors tant par des dons en nature que par des appoints financiers qui lui ont permis de maintenir ses activités et son animation.

L'édition des catalogues d'expositions ont fait dans plusieurs cas l'objet d'accords de coédition/coproduction dans lesquels le Musée d'art et d'histoire a apporté son travail scientifique et une partie du financement, les partenaires finançant le reste.

#### *Musée d'art et d'histoire*

Le Musée d'art et d'histoire et ses filiales ont accueilli 309 178 visiteurs en 1993 (293 160 en 1992). Dans le bâtiment de la rue Charles-Galland 148 159 visiteurs ont été enregistrés (154 401 en 1992, contre 83 495 en 1971).

Le musée a présenté les expositions temporaires suivantes:

- Entre Byzance et l'Islam, du 24 septembre 1992 au 21 février 1993.
- Quilts américains, donation Barbier-Mueller, du 27 octobre 1992 au 31 juillet.
- Bleus égyptiens, du 21 janvier au 3 octobre.
- Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe, VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, du 2 septembre au 1<sup>er</sup> mai 1994.
- Hommage à Charles Georg, du 12 octobre au 21 novembre.
- Verena Sieber-Fuchs, prix Brunschwig 1993, du 21 octobre au 12 décembre.
- Peter Fischli et David Weiss, prix BCG 1993, du 7 décembre au 20 février 1994.

Trois autres expositions préparées par le Musée d'art et d'histoire ont été montrées à l'extérieur: Mario Botta en Allemagne, Italie et Grèce; Rémy Zaugg à Bâle; gravures de Georg Baselitz en Norvège.

Un effort particulier a été fait pour intensifier et diversifier encore plus l'animation du musée. Il n'est pas possible de rendre compte dans le détail de ce riche programme qui comprenait une série de mini-expositions dites «l'objet du mois», des visites-conférences d'une demi-heure présentées chaque mercredi, à midi et



demi, des visites des ateliers de restauration et du laboratoire de recherches du musée, alternativement tous les premiers samedis du mois, des conférences et des concerts.

Le Bureau animation/pédagogie a accueilli en outre, pour des visites spéciales, environ 1200 groupes d'enfants et d'adultes. Il a organisé une série de visites-découvertes pour les écoles primaires, les «ateliers du mercredi» et les «vacances au musée» pour les enfants, les «dimanches en famille» pour enfants et adultes qui ont connu un vif succès. Un vernissage réservé aux moins de 15 ans suivit l'ouverture officielle de l'exposition «L'art des peuples italiques». En outre, les collaborateurs du BAP ont élaboré de petites publications destinées plus spécialement aux jeunes, rendant la visite des musées et des expositions temporaires plus passionnantes. On retiendra particulièrement un livre-jeu pour les petits sur l'Orage à la Handeck de Calame et un riche dossier pour les jeunes sur la peinture de Hodler.

A l'intention du grand public, le musée a publié un dépliant sur ses collections, une nouvelle version du plan des cinq étages qui ont paru en français, puis en anglais. Le volume 41 de la revue «Genava» témoigne des recherches scientifiques des collaborateurs du musée et fournit une importante documentation sur les collections. Le catalogue raisonné des armes à feu du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, répertoriant 351 pièces, a paru au début de l'année. Ce monumental ouvrage, rédigé par José Godoy et édité en Italie, apporte une information exceptionnellement riche sur l'une des plus prestigieuses collections du musée. Ces diverses publications ont été complétées par l'édition, pour chaque exposition temporaire, d'un catalogue.

Avec l'inauguration de la nouvelle salle de préhistoire régionale et d'archéologie soudanaise, en novembre 1993, prit fin la longue redistribution des collections du Musée d'art et d'histoire selon un circuit chronologique, commencée en 1975. Ces travaux ont permis la transformation ou au moins le rafraîchissement de toutes les salles comme aussi l'étude, la sélection et la restauration des œuvres exposées.

L'inventaire des collections a passé en vingt ans d'un modeste registre tenu à la main à un outil documentaire qui compte parmi les meilleurs de Suisse. Plus de 160 000 objets (151 322 en 1992) ont été catalogués depuis 1979 d'une manière complète et informatisés selon des méthodes qui permettront aisément l'intégration aux réseaux européens qui sont en train de se mettre en place. Malheureusement, il n'a toujours pas été possible – pour des raisons financières – de relier entre eux, en un réseau interactif, les divers PC qui contiennent chacun un élément de la base de données du Musée d'art et d'histoire et de ses filiales. Ce n'est que lorsque cette étape aura pu être franchie que le public pourra accéder à certaines données de cette remarquable documentation.



### *Musée Rath*

Le Musée Rath a enregistré 26 044 visiteurs (33 167 en 1992), attirés par les expositions temporaires suivantes, toutes préparées par les collaborateurs du Musée d'art et d'histoire:

- William Lescaze, architecte - Carmen Perrin, prix BCG 1992, du 10 décembre au 24 janvier 1992 (pour les deux expositions 5128 visiteurs, dont 2684 en 1993).
- Escale 3, onze artistes de Genève (SPSAS), du 10 février au 14 mars (2839 visiteurs).
- Maurice Braillard, architecte, du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai (6569 visiteurs).
- Un été suédois, art contemporain, du 22 juin au 26 septembre (4119 visiteurs).
- L'art des peuples italiques, du 6 novembre au 13 février 1994 (9833 visiteurs en 1993).

### *Musée Ariana*

Le Musée Ariana restauré et pleinement opérationnel a été inauguré le 16 septembre 1993. Marqué par des festivités qui se déroulèrent sur une dizaine de jours et s'adressaient aux publics les plus divers, l'événement fut un succès évident: plus de seize mille visiteurs se pressèrent au musée jusqu'au 31 septembre. La fréquentation cumulée a atteint au 31 décembre 1993: 29 470 personnes.

Ces manifestations ont pu être financées grâce au soutien du Conseil administratif et du département des affaires culturelles, et, dans une très large mesure, par le biais du sponsoring et du mécénat.

La perspective de la réouverture a, cette année encore, motivé nos mécènes dans le domaine des acquisitions. Grâce à leur générosité, les collections du Musée Ariana ont connu un enrichissement sans précédent.

### *Maison Tavel*

La Maison Tavel a reçu 43 951 visiteurs (53 812 en 1992). Elle a accueilli les deux expositions temporaires suivantes, préparées par les collaborateurs du Musée d'art et d'histoire:

- l'une à caractère historique intitulée «Les promenades publiques à Genève, de 1680 à 1850», du 30 avril au 31 octobre;
- l'autre «Panoramas urbains, photographies récentes», du 25 novembre 1993 au 27 février 1994.

### *Centre d'iconographie genevoise*

Les collections du «Vieux-Genève», relevant du Musée d'art et d'histoire, et celles du département iconographique de la Bibliothèque publique et universitaire ont été réunies dans un nouvel immeuble construit par la Ville au boulevard du Pont-d'Arve. Ce nouveau centre a été inauguré le 25 mai 1993 par le Conseil administratif.

Ce transfert dans des locaux neufs est bénéfique sur tous les plans: meilleures conditions de conservation, de sécurité et de consultation, ateliers de restauration et de photographie. Pour le public, la réunion des deux collections en un même lieu facilite considérablement toutes les recherches iconographiques et documentaires.

### *Musée d'histoire des sciences*

L'inauguration du musée par le Conseil administratif eut lieu le 10 juin 1993, soit dix ans après sa fermeture et à peine dix mois après la fin des travaux de restauration de la Villa Bartholoni. Il était dès lors difficile d'achever complètement l'aménagement intérieur de la centaine de vitrines que compte le nouveau musée. Par contre, tous les instruments furent exposés, à titre définitif dans quatre salles et d'une façon provisoire dans les autres.

La salle d'exposition temporaire fut consacrée à l'histoire de la villa et de ses habitants et à sa restauration.

Cette ouverture du musée à la population genevoise a permis d'accueillir 7035 visiteurs pendant les premiers mois. La conservatrice a accueilli 5 groupes pour des visites commentées.

### *Musée des instruments anciens de musique*

Le musée a été fermé le 31 août 1993. Jusqu'à cette date, il a accueilli 10 699 visiteurs (11 902 en 1992), malgré le bruit du chantier et les difficultés d'accès. Les collections ont été soigneusement transférées dans l'abri des biens culturels du Musée d'art et d'histoire où elles ont rejoint les instruments de musique du fonds ancien de la Ville de Genève. Ce transfert fut l'occasion d'une révision de l'inventaire. Une campagne photographique de l'ensemble des instruments a commencé.

Les études pour la création d'un nouveau musée, comprenant aussi bien les collections de la rue Lefort que celles de la Ville, n'ont pas encore abouti.

### *Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie*

37 120 personnes ont visité le musée (35 134 en 1992). Parmi celles-ci, on dénombre 50 classes avec 1 172 élèves et 25 groupes privés.

Une salle a été consacrée à l'approche didactique de la mesure du temps. Elle est plus spécialement destinée au jeune public.

### *Cabinet des estampes*

6700 personnes se sont rendues au Cabinet des estampes (4744 en 1992) pour visiter les six expositions temporaires de l'année:

- Pietro Sarto, du 26 novembre au 24 janvier 1993.
- Jean Dubuffet. Joan Miro, du 16 mars au 9 avril.
- Alexandre Mairet, bois gravés, donation Suzanne de Agostini-Mairet, du 28 avril au 9 mai.
- Goya / Rembrandt, la mémoire de l'œil, du 18 mai au 12 septembre.
- Jean Dubuffet, les phénomènes, du 23 septembre au 7 novembre.
- Josef Felix Müller. Hannah Villiger, du 18 novembre au 12 décembre.

Ces expositions ont fait l'objet d'importants catalogues ou de dépliants illustrés et de nombreuses visites commentées ou de conférences.

### *Bibliothèque d'art et d'archéologie*

La bibliothèque a accueilli 17 146 lecteurs (18 955 en 1992) et prêté 32 700 ouvrages et 64 063 diapositives. 1775 demandes interbibliothèques ont pu être satisfaites. L'arrêt du système SIBIL, annoncé pour le 31 décembre 1996, nécessite d'urgence le choix et la mise en place d'une solution de rechange dès 1994, si l'on ne veut pas paralyser complètement l'activité de la bibliothèque, la plus importante de son genre en Suisse romande.

Les problèmes évoqués dans les précédents comptes rendus n'ont toujours pas été résolus: le recatalogage des fonds anciens, l'installation d'un système de protection contre l'incendie de ces précieuses collections, l'extension des magasins dans les sous-sols du 1 et 3 Promenade du Pin. A ceux-ci s'ajoute la grave question des acquisitions: la baisse des échanges due aux restrictions budgétaires qui touchent aussi nos partenaires, l'augmentation du prix des abonnements et des publications amplifiée par la diminution des crédits d'achat de la bibliothèque elle-même mettent en péril la politique des acquisitions et donc l'avenir de la bibliothèque.

## Musée d'ethnographie

Par une réorganisation de son fonctionnement (nomination d'un administrateur) et par de nombreux partenariats avec des entités externes (Département de l'instruction publique, Ateliers d'ethnomusicologie, sponsors, etc.) le Musée d'ethnographie a pu, malgré les difficultés dues à la vétusté de ses installations, remplir sa mission publique. L'«audimat» ne peut être considéré comme le seul critère de réussite, mais il est tout de même significatif que ce musée ait, pour la première fois de son histoire, reçu un nombre de visiteurs supérieur à 40 000. Ceux-ci sont venus «s'instruire en se divertissant» au sujet des civilisations des différents peuples du monde – y compris les nôtres – en bénéficiant d'une gamme toujours plus étendue d'activités.

La conservation, l'exposition et la publication des collections d'objets continuent, bien entendu, à être des activités centrales du musée; il faut à ce sujet signaler l'installation, en 1993, d'armoires à rangement «compactus» pour la collection d'instruments de musique, qui permettent enfin de conserver ces trésors dans de bonnes conditions. Mais d'autres moyens d'expressions ont pris une importance croissante. La collection de films ethnographiques s'est encore accrue et est diffusée de plus en plus largement, pas seulement au cours de festivals à thème, mais dans de nombreuses projections destinées aux classes, au troisième âge et à l'occasion d'expositions. Le Fonds photographique ancien a été, pour la première fois, inventorié et, tranche après tranche, l'étude en a commencé. Une première exposition basée sur ce fonds, «L'Amazonie d'une Baronne russe», s'ouvrira en avril 1994. Le 29<sup>e</sup> disque (musique populaire polonaise) des Archives internationales de musique populaire a été édité.

1993 s'est de plus caractérisé, pour le Musée d'ethnographie, par plusieurs sorties «extra-muros», qui contribuent à en renouveler le public: Festival de films à l'Alhambra, participation à la «Fureur de lire» et à d'autres salons du livre, animations populaires au parc de l'Annexe de Conches. Il faut y signaler en particulier l'intéressant espace mis en place au cours de «la semaine de l'exclusion»: une bulle gonflable contenant 250 places assises et une scène de théâtre!

*Exposition permanente:* Le 12 mai, ouverture d'une nouvelle salle consacrée aux masques africains.

*Expositions temporaires:*

- Au boulevard Carl-Vogt: «Afriques magiques» (jusqu'au 11 avril); «Martin Chambi, photographe des Andes» (du 23 avril au 13 juin); «Thanka de l'Himalaya: images de la Sagesse» (du 17 juin 1993 au 27 février 1994).
- A l'Annexe de Conches: «C'était pas tous les jours dimanche» (jusqu'au 2 mai); «Fourches en diable (du 9 juin au 24 août); «La beauté du reste: confession d'un conservateur de musée» (dès le 11 novembre).

- A l'extérieur: Participation à l'organisation de «L'Homme et les Alpes», en collaboration avec la COTRAO; à Turin du 25 février au 30 avril et à Sion du 17 juin au 11 novembre. «Fourches en diable» au Conservatoire d'art et d'histoire d'Annecy.

Visiteurs: Nombre total 42 654 se répartissant comme suit: Carl-Vogt: 23 991 (dont écoles: 2581; bibliothèque: 1846; visites à des collaborateurs: 389; films et conférences: 1383). Festival du film des musiques du monde, auparavant à Carl-Vogt, cette année au théâtre de l'Alhambra: 2055. Conches: 16 608 (dont écoles: 3128).

#### *Evolution des collections*

En 1993, 385 nouveaux objets ont été enregistrés dans les collections du musée, à savoir: Afrique: 18; Amérique: 140; Asie: 143; ethnomusicologie: 15; Europe: 42; Océanie: 27. De son côté, notre bibliothèque s'est enrichie de 825 nouveaux ouvrages.

#### *Nouvelles publications*

«Indiens d'Amazonie: ressemblances et dissemblances» par R. Fuerst, éd. Georg, Genève. «Cahiers de musiques traditionnelles, vol. 6: Polyphonies» par L. Aubert, éd. Georg, Genève. «Fourches en diable», catalogue d'exposition. «La beauté du reste», par B. Crettaz, ed. Zoé, Genève. «Thanka de l'Himalaya: images de la Sagesse» par J. Eracle. éd. Priuli & Verlucca. «Guide de l'exposition thanka de l'Himalaya», catalogue d'exposition, par J. Eracle. «Totem» N<sup>os</sup> 6, 7 et 8, journal du Musée d'ethnographie. «Bulletin du Centre genevois d'anthropologie, N<sup>o</sup> 3, 1991-1992», en collaboration avec le département d'anthropologie de l'Université de Genève. D'autre part, de nombreux articles ou comptes rendus ont été publiés par le directeur et les conservateurs du musée dans différents quotidiens, magazines ou revues scientifiques.

#### *Editions de disques*

5 nouveaux CD ont été édités en collaboration avec les Archives internationales de Musique populaire, soit: 1 CD «Afghanistan: le rubab de Herat»; 1 CD «Asie centrale: les maîtres du dôtar»; 1 CD «Centrafrique: musique pour sanza en pays Gbaya»; 1 CD «Corée: chants rituels de l'île de Chindo»; 1 CD «Pologne: chansons et danses populaires».

#### *Animation*

Le 10<sup>e</sup> Festival du film des musiques du monde, organisé en collaboration avec les Ateliers d'ethnomusicologie, a eu lieu à l'Alhambra du 12 au 19 octobre. 9 films et 2 concerts consacrés aux musiques de différents pays ont été présentés.



Du 1<sup>er</sup> au 4 mars, le Festival Lucienne Lanaz a proposé, dans le hall d'entrée du musée, 4 soirées de films documentaires en présence de la cinéaste. Le 17 mars, présentation en avant-première au musée et en présence des auteurs du film de Nicolas Bouvier et Patricia Plattner: «Le hibou et la baleine».

Dans le cadre de l'exposition «Afriques magiques», 6 conférences ont été données au musée par M<sup>me</sup> C. Brelet-Rueff et MM. C. Savary, P. Meyer, J.-P. Jacob, E. de Rosny, J.-M. Delacroix. D'autre part, 2 films, «La rancune et le prophète» et «Les dieux objets» ont été régulièrement projetés du 3 au 24 mars.

Dans le cadre de l'exposition «Thanka de l'Himalaya», 3 conférences ont été données au musée par M. J. Eracle les 2, 9 et 16 novembre. En outre, deux animations importantes ont eu lieu dans le hall du musée: durant l'été, le peintre de thanka népalais Pratap Lama a réalisé plusieurs œuvres devant le public et, du 25 novembre au 6 décembre, le Lama tibétain Tschokdrup Dordjé a dessiné un gigantesque Mandala en poudres de marbre colorées.

A l'Annexe de Conches, une démonstration de lessive à la cendre accompagnée de 2 conférences de A. Kaufmann et S. Denèfle ont eu lieu les 23 et 24 avril. Un spectacle d'A. Suermondt «Les contes de la fourche» ainsi qu'une fenaison à l'ancienne en collaboration avec le Centre historique de l'agriculture de Satigny se sont déroulés les 9 et 13 juin. De plus, du 10 au 13 juin, 15 films amateur ont été projetés et une conférence-débat avec F. Buache a eu lieu dans le cadre du Festival du film amateur «Une mémoire à sauver». Enfin, dans le cadre de la «Bulle de l'exclusion», des débats ont eu lieu chaque jour du 10 au 18 novembre sur le thème de l'exclusion sociale.

Les 16 et 17 octobre, le musée a collaboré au stand du département des affaires culturelles au cours de la manifestation «la Fureur de lire».

#### *Assemblées, colloques, enseignement*

Les collaborateurs scientifiques du musée ont participé à de nombreux colloques et assemblées de sociétés savantes, tant en Suisse qu'à l'étranger. En outre, MM. L. Necker et B. Crettaz ont poursuivi leurs activités d'enseignement à l'Université de Genève.

#### **Muséum d'histoire naturelle**

En 1993, le Muséum a été visité par 272 766 personnes, soit 55 540 de plus que l'année précédente. Cela confirme l'hypothèse que la baisse enregistrée en 1992 ne pouvait être que passagère puisque consécutive à une certaine saturation après le demi-million de visiteurs accueillis en 1991 lors de la présentation des dinosaures animés. Les visiteurs de 1993 se répartissent comme suit:



– visiteurs individuels	204 863 (hors ouverture 5 737)
– enseignement primaire	15 238 (films 4 630)
– enseignement secondaire	2 436
– enseignement privé	1 817
– écoles suisses/étrangères	9 244
– groupes et associations	39 168

L'animation pédagogique a touché 7047 élèves des classes primaires, dont plus du tiers ont participé aux trois ateliers pratiques sur les tigres, les origines du Pays de Genève et l'eau, ainsi qu'aux «Après-midi découverte». Parallèlement, plus de 200 enseignants ont assisté à des conférences pédagogiques. Notons que l'accueil d'environ 400 classes d'école a été rendu possible grâce à la compréhension du personnel d'entretien et de surveillance qui a proposé de réorganiser son travail afin d'ouvrir l'Institut une demi-heure plus tôt le matin. Ce changement répond ainsi à la modification de l'horaire scolaire qui permet difficilement les visites de l'après-midi. De leur côté, les collaborateurs scientifiques ont offert plus de 70 conférences et visites commentées au public. Sur un plan plus général, et toujours en matière d'animation, une boutique d'articles scientifiques et récréatifs a été ouverte définitivement sous la responsabilité d'un gérant indépendant.

Sept expositions temporaires, dont deux très importantes au 3<sup>e</sup> étage, sur 300 m<sup>2</sup>, ont complété les présentations dans les galeries publiques:

- «Coquillages et fantaisies» (photos), de janvier à mars (inauguration en novembre 1992) au 1<sup>er</sup> étage.
- «Art et nature, une passion» (dessins), de mars à mai, au 1<sup>er</sup>.
- «Volcanica» en collaboration avec la Société de volcanologie Genève, de mai à septembre, au 3<sup>e</sup>.
- «Terres chaudes, terres froides»; reprise de l'exposition présentée au Salon international du livre, lors de la sortie de l'ouvrage publié par deux collaborateurs du Muséum, sur les voyages d'Henri de Saussure, de mai à août, au 1<sup>er</sup>.
- La recherche au Muséum»; reprise de l'exposition présentée aux Bastions dans le cadre des manifestations «Genève gagne», d'août à octobre, au 1<sup>er</sup>. Cette exposition a été montrée par la suite au Département des travaux publics.
- «Vive l'eau»; accueil de l'exposition préparée par la Cité des sciences et de l'industrie de Paris, dès novembre, au 3<sup>e</sup>.
- «L'eau à Genève» en collaboration avec les Services industriels, dès novembre, au 1<sup>er</sup>.

L'entrée aux expositions «Volcanica» et «Vive l'eau» était payante dès 16 ans, selon les nouvelles modalités fixées par le Conseil administratif. L'expé-

rience a montré que cette formule, offrant la gratuité jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, répond réellement à une véritable soif de connaissance chez les jeunes: les enfants et les adolescents représentent les deux-tiers du total des visiteurs.

A l'extérieur, outre les deux présentations susmentionnées, participation aux expositions «Pro specie rara» aux Conservatoire et Jardin botaniques, «Petra und die Weihrauchstrasse» (La route de l'encens) à Zurich, «La mer et la Roche» à la Roche-sur-Foron, «Les montagnes ont une histoire» à Chamonix, «Météorites, messagères de l'espace» à Saint-Luc et à Verbier, «La fête de la forêt» dans les Bois de Versoix. Deux autres expositions, préparées précédemment par le Muséum, ont poursuivi leur périple en France: «Les marbres blancs dans l'antiquité» à Annecy, «Les grandes extinctions» à Annecy, Chamonix, Sallanches et Nancy.

La galerie du premier étage, réservée à la faune exotique, a été l'objet d'un important réaménagement afin d'assurer la transition jusqu'à l'installation définitive prévue dès 1996. Au 2<sup>e</sup> étage (invertébrés et arthropodes), les structures de quatorze nouvelles vitrines transversales ont pratiquement toutes été posées. Pour ces vitrines, dont l'achat a été entièrement effectué sur le budget de fonctionnement et à l'aide de fonds privés, une soixantaine de moulages ont déjà été exécutés: poissons, tritons, serpents, lézards et tortues.

Il n'est évidemment pas possible d'indiquer l'ensemble des actions des ateliers muséographiques dans un bref compte rendu. Ne serait-ce que par le fait que de nombreuses activités dépassent largement le cadre de l'Institut, contribuant ainsi à son rayonnement. Citons par exemple l'animalerie qui, chaque année, accueille, soigne et place plus de 600 tortues, reptiles, poissons, oiseaux, hérissons et autres petits mammifères. Les ateliers ont été fortement sollicités pour l'installation et l'exploitation des deux importantes expositions ainsi que pour la préparation de nouvelles vitrines ou la réfection de dioramas devenus désuets. Pour les expositions payantes, il a fallu construire le box des caissiers et de la librairie ainsi que les portillons d'entrée et de sortie. Grâce à un don important de la Société des amis du Muséum (569 membres), les muséographes ont pu s'équiper d'une installation informatisée pour la confection de textes et dessins autocollants et la reproduction de photos en couleurs. Cet équipement a également été mis ponctuellement à disposition d'autres services du département. Sur le plan du bâtiment lui-même, il faut signaler que, à la suite du vote, en 1992, d'un crédit spécial de 1,5 million, il a été possible de refaire toute l'installation de chauffage et de commencer la réfection de la ventilation.

Le nombre élevé de visiteurs place évidemment les problèmes de sécurité au premier plan. C'est ainsi que les secouristes de l'Institut ont participé à plusieurs

entraînements en situation réelle. Grâce à l'expérience acquise au Muséum, il a été possible d'accueillir les sapeurs-pompiers d'Annecy et les responsables de sécurité des musées de France qui ont souhaité parfaire leur formation en bénéficiant des expériences genevoises.

Tout en participant activement à la préparation d'expositions publiques temporaires ou permanentes, les chercheurs scientifiques ont poursuivi les projets de recherche et la mise en valeur des collections. Près de 150 publications, diffusées dans le monde entier, sont consacrées aux problèmes de la biodiversité (systématique, inventaires faunistiques, écologie, biologie), mais aussi aux recherches en géologie, paléontologie et en minéralogie. Trois revues scientifiques sont éditées au Muséum et renforcent, par leur diffusion mondiale, le rayonnement de notre Institut et de la Ville de Genève (Revue suisse de zoologie, Revue de paléobiologie, Le Rhinolophe). L'échange de connaissances avec les collègues d'autres instituts témoigne également du rayonnement des travaux genevois: près de 170 congrès, réunions, sociétés, comités ou commissions ont bénéficié de l'apport scientifique du Muséum. D'ailleurs, le Centre ouest de la coordination suisse pour l'étude et la protection des chauves-souris a son siège au Muséum.

Neuf projets scientifiques sont subventionnés par le FNTS. D'autre part, l'importance de la recherche au Muséum est soulignée dans le rapport du Conseil suisse de la science (automne 92) «Forschungslandschaft Schweiz 1990» (Radiographie suisse de la recherche): le Muséum y est classé premier institut extra-universitaire en recherches en biodiversité, la Revue suisse de zoologie est considérée comme la plus importante en biologie.

## DIVISION DES BIBLIOTHÈQUES

### **Bibliothèques municipales**

L'année 1993 aura été riche en mouvement de personnel. Il convient tout d'abord de parler du départ à la retraite de la sous-directrice, M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Montant, qui a travaillé 39 années aux Bibliothèques municipales, y donnant le meilleur d'elle-même, étant à l'écoute du personnel, créant ainsi une atmosphère de confiance. Sa connaissance des Bibliothèques municipales et de leur fonctionnement a été précieuse. Elle a été remplacée, dans un premier temps, par M<sup>me</sup> Isabelle Ruepp qui a ensuite, au mois d'octobre, succédé à M. Alain Jacquesson à la direction. Le poste de sous-directeur étant occupé dès le 1<sup>er</sup> février 1994 par M. Olivier Goy.

Sept personnes ont souhaité bénéficier de la possibilité de partir à la retraite anticipée. Trois d'entre elles ont quitté volontairement le service. Les Bibliothèques ont dû faire face à un manque de personnel d'environ 10%; cela a été pos-

sible grâce au personnel qui a fait preuve d'esprit de solidarité pour pallier l'absence momentanée de nouveaux collaborateurs, mais des temporaires ont dû être engagés de façon à garantir les heures d'ouverture au public.

Afin de participer à l'effort de placement des chômeurs, le service a fait appel à 39 d'entre eux au cours de l'année 1993, essentiellement pour le service de remise en place des ouvrages et de l'équipement des livres; le service en emploi environ 18 en permanence.

Les Bibliothèques municipales ont acheté et mis en circulation 18 200 volumes et 6978 disques compacts, 450 documents audio. Au 31 décembre 1993, le stock de livres s'élève à 443 038 volumes mis à la disposition du public genevois (294 293 volumes pour les sections adultes + 3,64%, 148 745 volumes pour les sections jeunes + 11,55%).

Le total des prêts des documents est passé de 543 882 en 1992 à 587 187 en 1993 pour les sections adultes (donc une progression de plus de 7,45%) et de 335 943 en 1992 à 381 194 en 1993 pour les sections jeunes (donc une progression de plus de 13,47%); au total un prêt de 879 825 en 1992 pour un prêt de 968 381 en 1993, ce qui représente une augmentation globale des prêts de 9,14%, soit un prêt moyen de 15 documents par lecteur.

Il est à noter que plusieurs succursales sont passées au prêt informatisé, ce qui modifie les statistiques et rend leur comparaison avec le prêt manuel difficile. Les lecteurs pouvant prendre 10 livres à la fois contre 5 au préalable et les prolongations étant comptées comme prêt.

La base de données informatique continue d'être régulièrement alimentée, ce qui lui permet une croissance régulière. A fin 1993, 114 995 titres et 276 826 exemplaires ont été enregistrés. Cette progression régulière a permis d'introduire progressivement le prêt informatisé dans plusieurs des bibliothèques; ce fut le cas en août 1993 pour la Bibliothèque de la Cité, section jeunes; en novembre pour la Bibliothèque de la Servette, section adultes.

Le nombre d'emprunteurs de livres est passé de 59 555 en 1992 à 64 020 en 1993 (+ 4465 = une progression de 6,97%).

La Bibliothèque publique et universitaire dispose d'un écran mettant à disposition de son public la base des données des Bibliothèques municipales, ce qui procure un nouveau public.

### *Expositions, animations*

La salle d'exposition de la Bibliothèque de la Cité a été très sollicitée cette année; les expositions suivantes s'y sont déroulées:



- en mars 1993 «Photographies» de Christine Escuriola;
- en juin 1993 exposition «La Nacelle», éditeur genevois;
- en août 1993 «20 000 lieues sous les livres ou le métier de bibliothécaire en 80 pas» proposée par les étudiants de 2<sup>e</sup> année de l'École supérieure d'information documentaire, a permis à de nombreux lecteurs de se familiariser avec le métier;
- en octobre 1993, le Consulat de Suède à Genève a proposé une exposition des œuvres de l'illustratrice de livres pour enfants «Ilon Wikland» qui a rencontré un très vif succès; 1000 personnes l'ont visitée en l'espace d'un mois;
- En novembre 1993, en collaboration avec le Musée d'ethnographie, les Bibliothèques municipales ont proposé une exposition sur les jeux olympiques d'hiver «Entre jeux Albertville 92...93» préparée par un collaborateur du Musée d'ethnographie, M. Flavio Baumann. Cette exposition a permis de présenter la Bibliothèque du CEDEPS.

La salle d'exposition continue d'attirer un public nombreux, un public qui parfois vient pour la première fois à la Bibliothèque de la Cité.

Les succursales des Bibliothèques municipales organisent également une abondante animation autour du livre.

Citons par exemple, pour la section adultes:

- jeux d'aujourd'hui: des échecs aux jeux de rôles;
- Aia Vladimirskaia, artiste de Moscou qui a exposé ses lithographies à la Bibliothèque des Eaux-Vives.

Les Bibliothèques section jeunes ont également un service d'animation très actif: les Bibliothèques ont proposé à un public nombreux, jusqu'à 130 enfants à la fois, un programme varié de contes, d'animation vidéo et de spectacles; 20 animations ont été proposées aux différentes succursales, section «Jeunesse».

Les Bibliothèques municipales ont activement participé à la manifestation de la «Fureur de lire» en proposant des animations les 16 et 17 octobre 1993, soirées de lectures, présentation d'auteurs, café littéraire, musique et contes. De même qu'une participation active de présentation des Bibliothèques, section jeunes sur le «Bateau livre».

### *Discothèques*

Les deux discothèques ont prêté en 1993: 145 193 CD et cassettes.

Elles ont enregistré 2806 nouveaux auditeurs, ce qui porte le nombre d'emprunteurs à 37 296 pour les deux services.

Cela représente un prêt de 3,9 documents par auditeur.

Leur budget leur a permis d'acquérir 6978 nouveaux documents. Les Discothèques municipales proposent aujourd'hui 83 803 documents.

### *La médiathèque*

La médiathèque possède, à l'heure actuelle, 1800 documents. 1900 personnes profitent de ses services.

Suite à une importante campagne de promotion à la rentrée scolaire, ce service a vu son taux de prêt augmenter.

Cette année, la médiathèque a prêté 4816 documents audio-visuels.

Les usagers peuvent visionner sur place les documents qui les intéressent. 490 personnes ont visionné 244 documents.

### *Bibliobus*

Un des bibliobus ayant définitivement «rendu l'âme», un crédit a pu être voté (le 5.5.1993) pour son remplacement. Ainsi un nouveau bibliobus sera livré pour le début de l'été 1994. Un bibliobus d'occasion du service jurassien a pu être racheté pour assurer le prêt des livres dans les communes durant cette année.

### *Logithèque*

La logithèque a été contrainte de diminuer ses activités suite au manque de personnel et au manque de matériel informatique.

## **Bibliothèque publique et universitaire**

### *Direction*

L'année 1993 a été marquée par le départ à la retraite du directeur de la BPU, M. Gustave Moeckli. Il a passé 10 ans à diriger avec compétence cette institution. Il a notamment procédé à l'introduction progressive de l'informatique tant dans la gestion des catalogues que dans la bureautique. Les avis de Gustave Moeckli, membre de plusieurs commissions fédérales, ont toujours retenu l'attention, car, basés sur une vaste culture et le sens du dialogue, ils reflétaient sa grande capacité d'analyse des différents problèmes bibliothéconomiques sur lesquels il était consulté. La profession lui a rendu hommage en publiant en son honneur, aux Editions de l'Aire, un ouvrage collectif de 360 pages: «L'espace bibliothécono-



mique suisse». Pour lui succéder, le Conseil administratif a nommé M. Alain Jacquesson, précédemment directeur des Bibliothèques municipales, qui est entré en fonction le 1<sup>er</sup> juillet.

Avant de prendre sa retraite, Gustave Moeckli a participé à une importante réflexion stratégique du Comité des directeurs des grandes bibliothèques romandes (CDROM) concernant l'avenir de ces institutions; sept propositions sont faites dans un livre blanc intitulé: «Une réponse à la crise, une chance pour l'avenir».

### *Acquisitions*

Les restrictions budgétaires ne sont pas sans causer des difficultés quant à la constitution et à la préservation des collections. Le prix des livres a augmenté dans tous les pays fournisseurs de la BPU d'environ 4% en moyenne, alors que les crédits d'acquisitions passaient de 905 000 francs (1992) à 883 000 francs (1993). Par ailleurs, de nombreux périodiques ne sont plus reliés, ce qui constitue naturellement un danger potentiel à terme. En 1993, la BPU a dû renoncer à 38 abonnements de périodiques sur un total de 3460.

Dans le domaine du livre ancien et précieux, la BPU a pu cependant acquérir plusieurs éditions remarquables dont un très bel exemplaire de la première édition de: Mangetus, Joh. Jacobus. Theatrum anatomicum. - Genève: 1716. (2 vol. gr. fol.) En ce qui concerne l'édition de bibliophilie moderne, les collections de la BPU se sont, par exemple, enrichies d'une édition publiée en 1992 par la Galerie Meier à Genève: L'enfant blessé. Texte de Johannes Fluetsch et cinq gravures originales d'Eduardo Arroyo.

Par ailleurs, la BPU a acquis en 1993 un fonds exceptionnel de littérature française des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (3500 microfiches reproduisant 19 000 volumes) du Château de Corvey en Allemagne. Ce fonds, qui comporte naturellement une majorité de documents que la BPU ne possédait pas, a pu être acquis grâce à la générosité de la Société académique de Genève. Si la BPU a acheté la partie francophone, la Zentralbibliothek de Zurich s'est chargée de l'acquisition des collections en allemand et en anglais du fonds Corvey, ce qui constitue un exemple de coordination des acquisitions en Suisse.

### *Préservation et entretien des collections*

Dans le cadre de l'entretien des collections, une importante opération de décontamination de périodiques scientifiques, atteints par des moisissures, a été réalisée. Près de 72 palettes de livres, représentant douze camions, ont été envoyées à Zurich pour y être traitées. Par ailleurs, la BPU a repris le graissage

des livres reliés en cuir. Ces deux opérations n'ont pu être menées à bien que grâce à la collaboration de personnes mises à disposition dans le cadre de l'action contre le chômage.

### *Gestion informatisée des catalogues*

La BPU, comme les autres bibliothèques scientifiques de la Ville, gère donc depuis près de 10 ans ses catalogues avec le système Sibil utilisé dans toutes les bibliothèques universitaires romandes. En 1993, elle a introduit 12 174 nouveaux titres en machine. Par ailleurs, elle poursuit la conversion rétrospective de ses anciens catalogues, c'est-à-dire qu'elle introduit progressivement en machine ses anciens titres, notamment grâce à l'aide de chômeurs. En 1993, 19 238 anciens titres ont été saisis. Cette progression est naturellement encourageante, mais quelque peu dérisoire par rapport à l'objectif final: 1 million de fiches manuelles devra être recatalogué.

En collaboration avec la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, la BPU poursuit l'édition annuelle de la «Bibliographie genevoise», un produit photocomposé dérivé de la base de données romande.

Le public de la BPU s'est bien adapté à l'interrogation des catalogues informatisés au moyen des trois terminaux mis à sa disposition. Ceux-ci se sont rapidement révélés insuffisants: à certains moments de la journée, on constatait de longues files d'attente. L'Université a mis généreusement à la disposition de la BPU six terminaux supplémentaires reliés au réseau Ethernet permettant de désengorger les nouveaux moyens d'accès aux documents.

Par ailleurs, les universités romandes ont pris la décision d'abandonner le système Sibil après 25 ans de bons et loyaux services pour le remplacer par un système plus moderne et moins coûteux. Cette migration devrait s'opérer dans des conditions sereines puisque la date d'arrêt de Sibil a été fixée au 31 décembre 1996. Le choix d'un nouveau système, auquel la Ville sera associée, devra permettre à la BPU d'informatiser trois fonctions attendues depuis plusieurs années: les acquisitions, le contrôle des périodiques et surtout l'informatisation du prêt.

La BPU a installé il y a déjà deux ans une station d'interrogation de bases de données documentaires sur CD-Rom, de petits disques optiques reliés à un micro-ordinateur. Cette installation possède déjà 30 disques dans les domaines les plus divers; parmi les sources les plus consultées, on trouve des titres tels que «Francis» (base de données en sciences humaines) ou Religion Index. Malheureusement, cette station est d'ores et déjà saturée et il faut envisager dans de brefs délais une mise en réseau des CD-Rom de la BPU, solution déjà en fonction dans toutes les autres bibliothèques universitaires suisses.

### *Affiches*

La section des affiches a acquis, en 1993, 1500 nouvelles affiches (73 achats, 348 dons et 1079 au titre du dépôt légal). Par ailleurs, la Société générale d'affichage (SGA) a conclu avec le département des affaires culturelles une convention au terme de laquelle elle dépose à la BPU un fonds de 8000 pièces, essentiellement de la première moitié de notre siècle. Ce dépôt complète la collection d'affiches déjà importante qui désormais avec près de 60 000 documents est une des plus importantes de Suisse.

### *Manuscrits*

La salle Senebier, où les chercheurs peuvent consulter sous surveillance les manuscrits, se révèle toujours plus occupée: sa taille est notoirement trop petite et les conditions de travail sont difficiles pour notre public. Ce dernier attend avec impatience les transformations de la BPU.

Le département des manuscrits a pu acquérir plusieurs documents de grande valeur, notamment un psautier du XV<sup>e</sup> siècle dû à un clerc de la Cathédrale de Genève, un recueil de psaumes et cantiques avec musique notée du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une lettre autographe de Théodore de Bèze relative à la politique d'Henri IV et du duc de Savoie à l'égard de Genève.

### *Locaux*

Au printemps 1993, le département iconographique de la BPU a déménagé dans les nouveaux locaux du Centre d'iconographie genevoise, où il peut désormais travailler dans d'excellentes conditions, hormis le fait qu'il ne dispose pas encore de système informatique.

Ce déménagement a permis aux autres services de la BPU de bénéficier d'un peu d'espace et de travailler généralement dans des conditions acceptables. Un point reste cependant dramatique: les magasins approchent toujours plus de leur point de totale saturation; on ne pourra bientôt plus stocker de nouveaux documents. Ce problème constituera un point de réflexion majeur de la nouvelle direction.

### *Animations*

La BPU a réalisé, en 1993, plusieurs expositions à la salle Lullin et dans les vitrines du premier étage. On retiendra notamment celle consacrée au philosophe et naturaliste genevois Charles Bonnet (1720-1793). A cette occasion, un catalogue (138 pages) de sa correspondance a été publié.

La bibliothèque s'est également impliquée pour la première fois dans la manifestation annuelle du département: la «Fureur de lire». Des portes ouvertes ont permis au public de connaître les côtés cachés de notre institution: magasins, ateliers de reliure, par exemple. La BPU est à l'origine du marché aux puces du livre d'occasion qui s'est tenu devant les Halles de l'Ile; la bibliothèque y tenait un stand d'information où les Genevois pouvaient se renseigner sur tous les aspects touchant au livre ancien et qui rencontra un vif succès. Elle collabora également à l'organisation de différents cafés littéraires.

### **Institut et Musée Voltaire**

L'institut s'est attaché à compléter ses collections et à satisfaire aux demandes des chercheurs qui ont fait appel à son aide scientifique. La fréquence de ces demandes est allée croissante à mesure qu'approchait 1994, l'année du tricentenaire de la naissance de Voltaire.

Les travaux de rénovation de la maison des «Délices» touchent à leur fin. Les boiseries sculptées sans doute par Jean Jaquet et dont les parois du vestibule sont revêtues depuis 1953 – elles proviennent d'une autre demeure genevoise – ont fait l'objet d'une restauration complète. Il a par ailleurs été procédé à de multiples finitions et retouches, ainsi qu'à la mise en place de divers équipements. Malgré ces interventions, il a été possible d'assurer, durant l'année entière, l'accès à tous les documents de la bibliothèque et l'ouverture d'une exposition restreinte.

## **Département municipal des sports et de la sécurité**

**M. André Hediger, conseiller administratif**

### **Présidence et direction du département**

L'effort de rationalisation permettant de réduire les dépenses a produit ses effets et des économies importantes ont pu être réalisées. Il faut cependant relever que la diminution des effectifs du personnel est difficilement compatible avec la diminution des heures de travail, principalement dans les services devant assumer des tranches horaires de plus de 8 heures par jour. De plus, si l'achat de certains biens peut être reporté d'une, voire même de plusieurs années, ce type d'économie doit se comprendre dans une période limitée. Actuellement, le bilan est cependant positif.

Les négociations en vue de l'augmentation de la participation financière des communes et de l'Etat aux frais de fonctionnement du Service d'incendie et de secours ont abouti. Lors de son assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 1993, l'Association des communes genevoises a arrêté sa participation à:

5 950 000 francs pour 1994 (contre 5 350 000 francs en 1993)

6 600 000 francs pour 1995

7 300 000 francs pour 1996

8 050 000 francs pour 1997

Quant à l'Etat, sa participation pour 1994 restera de 750 000 francs. Elle sera renégociée pour les années futures, mais ne pourra être inférieure.

En ce qui concerne le Centre sportif des Evaux, les négociations avec la fondation ont abouti à un allégement de la participation de la Ville de Genève qui est ramenée à 34,5% pour les frais de fonctionnement et d'investissement (au lieu de 46,5%).

L'assemblée générale des Villes messagères de la paix à laquelle le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros Ghali, s'est fait représenter par Son Excellence M. Joseph Verner Reed, sous-secrétaire général de l'ONU, a réuni 73 représentants de 34 villes de 4 continents. L'accueil réservé par la Ville de Genève a été apprécié. Le budget de cette manifestation a été parfaitement maîtrisé. En effet, la demande d'un crédit de 300 000 francs accepté par le Conseil municipal était fondée sur l'hypothèse d'une participation maximum de 120 personnes. En réalité 73 délégués ont participé aux travaux et les fonds utilisés ont été de 171 162,65 francs.

Durant l'année, des manifestations sportives importantes se sont déroulées dans nos installations sportives, à savoir notamment les Championnats du monde de curling et les Championnats d'Europe juniors de gymnastique.

En ce qui concerne les Championnats du monde de curling, il faut relever qu'un capital de garantie de 200 000 francs avait été octroyé par le Conseil municipal. En réalité, c'est un montant d'environ 45 000 francs qui devra être prélevé sur ce compte.

Les rapports avec l'Association des communes genevoises sont excellents et les rencontres mensuelles permettent une collaboration étroite sur des dossiers importants.

Les subventions accordées aux associations et clubs sportifs permettent de développer la formation des juniors et d'encourager l'organisation de camps et stages de formation.



## SERVICE DES SPORTS

### 1. Personnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 1993, l'effectif était de 174 postes dont 170,5 occupés; 3,5 postes étaient réservés, leurs titulaires entrant en fonction en février et mars 1994.

Au 31 décembre 1993, l'effectif était de 172 postes dont 163,5 occupés et 8,5 en réserve pour une prise en fonction en janvier, février et juin 1994, 2 postes ayant été transformés en gardiens de bains destinés à compléter l'effectif de Varembeé.

Les fluctuations de personnel au cours de cet exercice sont dues

- aux départs à la retraite (9)
- à un décès suite à un accident de la circulation
- à des résiliations de contrat, les titulaires ne correspondant pas aux exigences du poste (5)
- à des démissions (3,5)
- à un transfert dans un autre service.

Le solde des heures supplémentaires à fin 1993 présente une forte augmentation puisqu'il est de 4809 heures. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que le pont de fin d'année n'était pas soumis au rattrapage, ce qui a eu pour effet une augmentation du nombre d'heures supplémentaires pour le personnel qui a travaillé durant les 3 jours du pont. D'autre part, les heures supplémentaires effectuées durant l'année pouvaient être en partie reprises lors de ce pont de fin d'année.

Le taux d'absentéisme a considérablement baissé puisqu'il a passé à 5,03% contre 6,96% en 1992.

L'effort en faveur du placement des chômeurs en fin de droit s'intensifie. Au cours de cet exercice, 27 d'entre eux ont été occupés durant des périodes variables.

### 2. Economies

Le service poursuit sans relâche ses efforts pour limiter les dépenses de fonctionnement au strict nécessaire. Toute dépense fait l'objet d'un réexamen au moment de son engagement, les offres de divers fournisseurs sont examinées et les entreprises mises en concurrence.



Dans le domaine de la gestion des stocks, des économies substantielles sont réalisées grâce au système de gestion informatique. Les rubriques d'acquisition de vêtements de travail, fournitures de bureau, articles et produits d'entretien, produits chimiques et pharmaceutiques sont ainsi directement touchées par ces mesures.

Une importante application informatique interne de gestion des stocks d'outillage et de matériel d'atelier a été achevée et mise en service en 1993. Ses effets sur les coûts se font déjà sentir.

La collaboration avec le Service de l'énergie s'est intensifiée en vue de mieux connaître et maîtriser les coûts. Des recherches sont en cours afin d'examiner les économies qui pourraient être réalisées dans les installations du Centre sportif des Vernets.

En ce qui concerne les recettes, un examen attentif des tarifs se poursuit, et des ajustements sont opérés chaque fois que cela est possible. Tous les tarifs des patinoires et des piscines ont été augmentés (entrées, abonnements, location de patins, cartes visiteurs, stages, billets collectifs, etc.). De plus, de nouveaux tarifs ont été introduits, notamment pour la location de salles, l'accès aux installations par des clubs non domiciliés en ville, le mur d'escalade, la mise à disposition de matériel, etc.

### 3. Activités

#### *Centre sportif des Vernets*

Les travaux de rénovation ont eu une forte incidence sur la fréquentation du centre sportif. Rappelons que la patinoire a été fermée au public dès février 1993 et la piscine à la fin du mois d'août. Au cours de cet exercice, les Vernets ont accueilli 371 780 visiteurs, soit une baisse de 35% par rapport à 1992 (64% de ces usagers ont fréquenté la piscine, 36% la patinoire).

Le nombre d'entrées à la patinoire s'est élevé à 133 279, ce qui représente une diminution d'environ 41%. Le nombre de paires de patins loués en janvier, février et décembre s'est élevé à 26 943, alors que pour la saison complète de 1992 (6 mois) ce nombre était de 78 804.

Malgré les travaux, la fréquentation des clubs qui ont pu s'entraîner tout au long de la saison sur la piste extérieure a été très importante. Le nombre de cartes magnétiques d'entrée a passé de 878 à 896.

4 soirées «disco» et «embruns souvenirs Radio Lac» ont été organisées en janvier et février. Elles ont réuni plus de 3000 jeunes. Aucune soirée de ce type n'a pu être organisée en décembre pour des raisons de sécurité liées aux travaux.

La fréquentation de la piscine a subi une baisse de 32% partiellement compensée par une augmentation de fréquentation de la piscine de Varembeé. Elle a été de 238 501 visiteurs contre 352 218 l'an dernier.

Pendant les mois d'ouverture, le Centre sportif des Vernets a accueilli au total 35 252 enfants d'écoles, dont 16 292 d'écoles genevoises (46%).

Grâce à l'augmentation des tarifs d'entrée, la diminution des recettes d'entrée au Centre sportif des Vernets n'est que de 20%, alors que la diminution de fréquentation est de 35%. La recette est de 540 000 francs. En ce qui concerne les recettes du parking de l'esplanade, elles sont de 150 000 francs. Malgré les travaux ayant entraîné une baisse de fréquentation, la diminution n'est donc que de 19 000 francs. Ce bon résultat doit être attribué principalement au changement du système de contrôle d'accès. En effet, en juillet, le système à post-paiement (avec les 3 premières heures gratuites) a été remplacé par un système à pré-paiement (horodateur, paiement dès la première heure).

L'ouverture du chantier de rénovation de la patinoire intérieure a démarré dès janvier 1993 et s'est intensifié après les Championnats du monde de curling au début avril. Les activités ont été reportées sur la patinoire extérieure.

En ce qui concerne les travaux de rénovation de la piscine, ils ont commencé au début du mois de septembre, nécessitant le transfert d'une partie du personnel ainsi que des activités des clubs à la piscine de Varembeé.

La section des ateliers a notamment procédé aux travaux suivants pour l'ensemble du service:

- atelier d'électricité: participation à la réalisation d'infrastructures pour les Championnats du monde de curling et les Championnats d'Europe de gymnastique juniors, modifications dans le cadre des travaux de rénovation de la patinoire de 23 aérothermes, des ventilations et des tableaux électriques, réalisation d'une commande par automate programmable de l'éclairage du boulo-drome;
- atelier de serrurerie: agrandissement des sorties de secours de la patinoire extérieure et nouvelles protections pour la fresque, construction de chars pour le matériel des clubs, pour la piscine de Varembeé et les stades, aménagement de rangements provisoires dans le local des anciens abattoirs, diverses constructions de barrières, d'escaliers, etc.;
- atelier de mécanique: construction d'une barre de suspension pour le filet de séparation de la salle omnisports et le mur de grimpe, révision complète de la porte mécanique des aérothermes de la patinoire, entretien de toutes les machines agricoles, remise à neuf de plusieurs moteurs;

- atelier de menuiserie: fabrication d'armoires pour la Queue-d'Arve et la piscine de Varembe, construction de nombreuses pièces spéciales, agrandissement du plancher mobile de basket, diverses constructions en relation avec l'adaptation des locaux aux besoins d'exploitation ou aux manifestations.

La section étude et entretien des constructions a été directement engagée dans le suivi des deux importants chantiers de rénovation patinoire et piscine. Elle a également utilisé ses moyens informatiques modernes pour la réalisation de nombreux plans et maquettes en relation avec les manifestations et l'activité du service.

### *Bassins de quartier*

Les 3 bassins de quartier sont très utilisés en dehors des heures scolaires, par les clubs et associations. Ils ont été particulièrement sollicités dès septembre, tous les clubs des Vernets n'ayant pu être intégrés dans le planning d'utilisation de la piscine de Varembe.

Les problèmes relatifs au fonctionnement des fonds mobiles du bassin de Pâquis-Centre ont trouvé une solution technique en harmonie avec l'exploitation.

### *Bains des Pâquis*

Pour la troisième année consécutive les Bains des Pâquis ont été gérés directement par l'Association d'usagers des Bains des Pâquis. Les travaux de rénovation suivent leur cours.

### *Piscine de Varembe*

La piscine couverte de Varembe a connu un formidable succès populaire avec 224 136 entrées (contre 171 575 en 1992, soit une augmentation de 30%) et plus de 520 000 francs de recette.

La fréquentation a été particulièrement forte après la fermeture de la piscine des Vernets. De septembre à décembre, le nombre total d'entrées a passé de 43 000 en 1992, à 83 650 en 1993.

Dès la rentrée d'automne, les clubs de natation des Vernets se sont déplacés à Varembe et ont partagé les possibilités horaires avec les clubs utilisateurs. Une ouverture maximum a été mise en place grâce au transfert du personnel, de sorte que les heures d'accès au grand public ont pu être préservées.

Les écoles ont pu être accueillies sur réservation uniquement. 10 945 enfants ont ainsi fréquenté le bassin de Varembe contre 4447 en 1992.

### *Stades et centres sportifs*

*Le Centre sportif de la Queue-d'Arve* se fait mieux connaître d'année en année. Le public comme les clubs y viennent de plus en plus nombreux pour y pratiquer le tennis, badminton, pétanque et boules, cyclisme, handball, volley, rink-hockey, basket. D'importantes manifestations s'y sont déroulées, dont notamment les Championnats d'Europe juniors de gymnastique.

La salle omnisports a fait l'objet de différents travaux d'aménagement pour mieux répondre aux besoins et demandes des usagers. Une seconde paroi d'escalade a été édifiée, portant la surface totale à 170 m<sup>2</sup>. Elle a pour effet une forte augmentation de fréquentation. A fin 1993, 290 abonnements avaient été vendus, dégagant une recette d'environ 45 000 francs. Le marquage de 2 terrains supplémentaires de handball dans le sens transversal a permis de développer encore cette activité.

Le badminton remporte toujours plus de succès de sorte que de nouveaux terrains ont été marqués dans la salle omnisports, portant ainsi la capacité totale à 15 terrains. En dehors de la fréquentation des clubs, le public a joué plus de 13 000 heures en 1993 (22% de plus que l'an dernier), ce qui a dégagé une recette de plus de 147 000 francs.

La location à l'heure des tennis (entre midi et deux heures seulement ainsi que le samedi matin pour le public) est restée stable, 1431 heures (1419 heures en 1992). Par contre, le nombre d'abonnements a fortement diminué, puisqu'il a passé de 51 à 23. Il semble que la polyvalence de la salle serait un handicap pour la pratique du tennis.

La fréquentation du jeu de quilles a diminué de manière importante. Une nouvelle organisation est mise en place pour tenter d'inverser cette tendance et un effort de promotion a été réalisé pour faire mieux connaître cette installation. Les recettes provenant de la location des quatre pistes se sont élevées en 1993 à 16 188 francs, contre 33 840 francs en 1992.

Les recettes des deux horodateurs du parking du centre sportif sont restées stables, environ 20 000 francs pour l'année. Le nombre d'abonnements sur ce parking reste très faible malgré les efforts entrepris pour faire mieux connaître l'endroit.

D'importantes manifestations se sont déroulées dans ce centre, la plus importante étant le Championnat d'Europe juniors de gymnastique artistique, mais aussi un Championnat suisse de boxe et plusieurs réunions cyclistes avec parfois une participation de niveau mondial.

*Le Centre sportif du Bois-des-Frères* a connu également une forte fréquentation du public, des clubs et des associations sportives.

La fréquentation des tennis a subi une relativement forte diminution, due principalement à la tendance générale à la baisse que connaît le tennis depuis quelques années, mais aussi aux travaux de réfection du revêtement des courts. Les locations à l'heure ont passé de 10 986 à 9 693 (moins 11%), mais le nombre d'abonnements de saison est resté identique (219). Au total, les recettes de tennis du Bois-des-Frères se sont élevées à 146 256 francs.

De nombreuses manifestations ont eu lieu dans ce centre, dont la plus importante fut le Swiss Open de tennis en fauteuil roulant.

*Au Centre sportif du Bout-du-Monde*, la location des courts de tennis à l'intérieur a également connu une baisse avec 930 heures contre 1102 l'année précédente. Par contre, les abonnements ont augmenté, passant de 73 à 93. Cette augmentation peut s'expliquer en partie par l'excellente qualité du revêtement de la salle très apprécié des joueurs. Les recettes des tennis de ce centre se sont élevées à 27 100 francs.

*Au Centre sportif de Vessy*, le public a occupé les tennis pendant 7505 heures (contre 8250 en 1992, soit une baisse de 10% due probablement en partie aux mauvaises conditions météorologiques de la saison). Le nombre d'abonnements a également diminué de 20 unités pour s'établir à 283. Au total les tennis de Vessy ont rapporté 142 250 francs (156 000 francs en 1992).

*Dans les stades*, il convient de signaler les travaux suivants:

- Bois-de-la-Bâtie: réfection du terrain B à l'aide d'un nouveau procédé permettant d'améliorer la perméabilité;
- Vessy: amélioration du profil du terrain B de football;
- Frontenex: transformation du terrain B en terrain en matière stabilisée;
- Varembe: réfection de la zone d'athlétisme.

Au total, durant l'année 1993, 20 terrains de football ont été remis en état, nécessitant l'emploi de 5000 m<sup>2</sup> de gazon en rouleau.

#### *Autres activités du service*

Loisirs et sport: ces activités gratuites, réservées aux aînés dès 55 ans, ont à nouveau rencontré un grand succès. 600 personnes environ se sont adonnées, sous la conduite de moniteurs, au jogging-footing, billard, tennis de table, pétanque, marche, ski de fond et auto-défense. 4 séjours d'une semaine, consacrés au plaisir de la randonnée (Champex-Lac en juin, les Diablerets en septembre), ou du ski de fond (janvier et mars à Oberwald) ont été organisés.

Insigne sportif genevois: l'année 1993 a été marquée par le 20<sup>e</sup> anniversaire du toujours très populaire Insigne sportif genevois, modèle de «sport pour tous». Conformément aux conclusions du rapport de l'Université relatif aux attentes et



souhait de la population intéressée, plusieurs nouveautés ont été introduites: création d'une nouvelle catégorie en «populaire» pour les 18-29 ans, possibilité de panachage entre les épreuves populaires et élites, nouveaux endroits (ski de fond à la Givrine, marche à Marin près de Thonon). Ces quelques aménagements ont donné un nouveau souffle à cette organisation, et plus de 2000 sportifs y ont participé tout au long de l'année.

Hommage aux champions: pour la 23<sup>e</sup> année consécutive, cette cérémonie qui se déroule au Grand Théâtre a permis au Conseil administratif de récompenser plus de 450 championnes et champions, représentant 43 disciplines sportives différentes.

Ecoles de sports: organisées durant l'été, elles rencontrent un succès grandissant parmi les jeunes de 7 à 18 ans. 816 inscriptions contre 723 en 1992. 8 disciplines étaient proposées: tennis, planche à voile, tir à l'arc, volley, ski nautique, voile, escalade et tennis de table (nouvelle école en remplacement de l'aviron).

Les semaines de sport, appelées «sporiginal», qui font découvrir 9 disciplines différentes, ont une nouvelle fois remporté un vif succès avec 281 participants, soit 33 de plus que l'année dernière.

Ainsi le cap des 1000 jeunes a été dépassé pour la première fois, puisque 1097 inscriptions ont été enregistrées.

Pendant la saison de glace 1993-1994 et malgré les travaux de rénovation de la patinoire, une «mini» école de hockey et de patinage a pu être organisée, de décembre à février. Malgré le début tardif de cette activité, 208 enfants se sont inscrits (320 la saison précédente).

Les efforts de promotion de nos «organisations» auprès des écoles genevoises, mais aussi par voie de presse (par exemple Club T de la *Tribune de Genève*), ou auprès de Radio Lac, ont été poursuivis. Une journée «portes ouvertes» à la Queue-d'Arve, organisée en collaboration avec le Service des loisirs et jeunesse, a permis également de mieux faire connaître nos activités.

Durant l'année, le service a organisé ou participé à l'organisation d'environ 80 manifestations: coupes, championnats, finales, meetings, tournois, spectacles, etc. Les événements les plus marquants furent les Championnats du monde de curling aux Vernets et les Championnats de gymnastique juniors au Centre sportif de la Queue-d'Arve.

Un voilier *Ville de Genève*, avec un équipage entièrement composé de jeunes du Centre d'entraînement à la régata, a été engagé au Tour de France à la voile où il s'est classé quatrième devant de nombreux équipages professionnels.

Pour la cinquième année, le service a édité une plaquette financée par la publicité, présentant ses nombreuses activités et installations, et fournissant la liste de toutes les associations cantonales et sociétés sportives.



## SERVICE DES AGENTS DE VILLE

### 1. Personnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 1993, l'effectif était de 97 postes dont 84 occupés.

Au 31 décembre, l'effectif était de 90 postes dont 87,5 occupés.

Cette situation particulière est due à de nombreux départs à la retraite anticipée et à la forte diminution du nombre d'enquêtes à effectuer. Il convenait d'examiner soigneusement quels étaient les postes qu'il convenait de repourvoir.

Malgré la très forte diminution des postes administratifs, aucun supplément d'heures supplémentaires n'est porté en compte dans cette section.

### 2. Economies

Les économies réalisées par le service sont constituées par la rationalisation du travail ayant abouti à une diminution du personnel administratif. En ce qui concerne les dépenses, elles ont été réduites au maximum pendant les dernières années, elles ne peuvent être guère ramenées à un montant inférieur.

La gestion plus performante a permis d'enregistrer une progression des recettes des marchés.

### 3. Activités

Outre l'organisation et la surveillance des 22 marchés hebdomadaires et le travail d'ilotage, le service doit assumer les tâches de surveillance, conformément à la convention relative aux attributions de police des agents municipaux de la Ville de Genève. Une étroite collaboration, tant avec les enseignants des écoles primaires qu'avec les services de la voirie, permet de régler un grand nombre de problèmes.

Au cours de l'année 1993, 1132 enquêtes ont été effectuées par cette section.

La journée d'information et de conseils aux propriétaires de chiens connaît un grand succès. Elle s'effectue avec la coopération de certaines communes et la collaboration de sociétés canines.

Pour fêter ses 150 années d'existence, le service a organisé quelques manifestations en ville de Genève, dont notamment une fête populaire pour les enfants. C'est également au cours de cet exercice que s'est tenue à Genève la Conférence des directeurs de police des villes suisses.

#### 4. Projets à court terme

- Réalisation de la nouvelle application informatique du traitement des infractions.
- Informatisation partielle des postes de travail administratifs.
- Mise en réseau du service.
- Mécanisation de la mise sous pli.
- Organisation informatique de la gestion de l'inventaire.

### SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

#### 1. Personnel

Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 1993, 183 personnes, effectif au 31 décembre 1993, 179 personnes, certains postes étant en attente en vue de la nouvelle école de formation.

Les fluctuations de personnel au cours de cet exercice sont:

- le départ à la retraite de 2 sous-officiers supérieurs;
- le départ à la retraite anticipée d'une secrétaire;
- le départ d'un mécanicien poids lourds;
- le décès d'un sous-officier;
- la mise en poste *ad personam* d'un téléphoniste pour des raisons de santé.

Le SIS doit, pour ses sections d'intervention, pouvoir compter sur du personnel physiquement apte à la fonction de sapeur-pompier. Cependant, il faut tenir compte d'un certain nombre d'employés mis hors rang pour motif de santé suite à des accidents ou à des maladies de longue durée. L'effectif indispensable dans les sections d'intervention, pour assurer une présence minimum de 17 personnes la nuit, 33 la journée, oblige parfois à supprimer des congés ou à recourir à des heures supplémentaires. Cette solution onéreuse n'est pas satisfaisante. Un système de reclassement définitif ou provisoire du personnel inapte au service devrait être mis en place pour pallier ce problème.

#### 2. Economies et recettes

Dans l'ensemble, les dépenses ont été jugulées pour rester dans le cadre du budget voté. Cependant, les comptes «réparation de véhicules par des tiers», «location de matériel» et «réparation de matériel par des tiers», ont été dépassés pour les raisons suivantes:

- le secteur de compresseur à air frais permettant le remplissage des bouteilles d'air comprimé a subi une avarie importante due à l'usure;
- des véhicules très coûteux ont subi des accidents, il s'agit du camion-grue, du bateau et d'une ambulance.

Un crédit d'investissement pour les années 1994-1997, concernant le renouvellement ordinaire du parc des véhicules a été présenté au Conseil municipal. Cette période correspond à un engagement financier de 600 000 francs par année. Il s'agit de la planification ordinaire prévue en tenant compte du vieillissement des véhicules.

La période 1998-2001 sera beaucoup plus importante, car 4 engins à 1,3 million pièce devront être changés. Vu cette situation, on peut se demander si la suppression du fond de renouvellement ne devra pas être remise en cause.

Le service a augmenté sensiblement ses recettes par des hausses générales des tarifs et une approche plus fine des types d'intervention à facturer.

### **3. Activités**

Le service a effectué 4777 interventions de toutes natures sur l'ensemble du canton, à savoir 59,68% sur le territoire de la ville de Genève et 39,97% sur le territoire d'autres communes.

La diminution du temps de travail n'a pas été appliquée au SIS afin d'éviter de n'avoir à disposition que des effectifs insuffisants. L'effectif extrêmement bas ne peut être maintenu que grâce à l'apport en renfort rapide des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires de l'ensemble du canton. Cependant, la diminution des heures de travail nécessitera l'engagement de nouveaux collaborateurs.

### **4. Projets à court terme**

Le projet d'une nouvelle centrale d'alarme est toujours à l'étude. Un groupe de travail Etat/Ville de Genève/Communes a élaboré un projet et, suite à un appel d'offres, 4 entreprises d'informatique et de télécommunications ont adressé des propositions. Après l'étude de diverses options, un bureau de conseils spécialisé a été mandaté pour réadapter le cahier des charges. Plusieurs entreprises devront vraisemblablement collaborer pour offrir l'équipement le plus fiable et un intégrateur devra être désigné. 2 progiciels sont actuellement à l'étude pour pouvoir définir, au cours du premier semestre 94, l'ensemble du projet.

Une école de formation de 10 nouveaux sapeurs-pompiers débutera le 1<sup>er</sup> octobre 1994. Des tests de sélection auront lieu en mars 1994.

## **5. Compagnies de sapeurs-pompiers volontaires**

L'effectif au 31 décembre 1993 s'élevait à 264 personnes.

Les 4 compagnies de la ville ont accompli: 23 interventions représentant 1223 heures de présence, 505 services de préservation dans les salles recevant du public, ce qui représente 5390 heures de présence, 9544 heures d'inspection, 852 heures de présence pour diverses manifestations et 1103 heures consacrées à l'entretien et au nettoyage des dépôts et engins.

Le bataillon a organisé une école de formation pour 29 nouveaux sapeurs-pompiers et une école de formation de sous-officiers avec 8 participants.

4 sous-officiers ont été inscrits à l'école cantonale d'officiers 1994. Cette nouveauté a pu être acceptée grâce à la refonte complète du programme de l'école cantonale qui rejoint ainsi l'instruction organisée par les écoles d'officiers de la ville de Genève. Seules quelques heures de perfectionnement devront être organisées par le bataillon pour compléter des notions particulières qui ne sont dispensées qu'aux officiers de la ville, comme le massage cardiaque externe, les services de préservation, etc.

## **6. Samaritains**

Le groupe d'intervention des samaritains, alarmés simultanément avec les compagnies de sapeurs-pompiers volontaires, est très apprécié. Ces personnes bénévoles sont d'une grande utilité pour l'organisation du SIS. En plus de leur engagement au profit des blessés, elles s'occupent et réconfortent les sinistrés en attente du relogement par la protection civile. Des sommes prélevées sur les équipements des sapeurs-pompiers volontaires ont permis d'équiper ces groupes de vêtements d'intervention.

## **7. Jeunes sapeurs-pompiers**

L'Association pour la formation des jeunes sapeurs-pompiers a connu une année de restructuration. Un nouveau comité a été nommé. Le camp d'automne à Arola a pu être conduit par le nouveau président avec 36 jeunes sapeurs-pompiers.

**STATISTIQUE COMPAREE DES INTERVENTIONS 1993**

<i>Genre de sinistres</i>	<i>Ville de Genève</i>	<i>Communes</i>	<i>Hors canton</i>	<i>Total 1993</i>	<i>Total 1992</i>
Sauvetages de personnes et transports sanitaires	236	173	1	410	410
Incendies et débuts d'incendies	333	356		689	689
Feux de véhicules	62	65	1	128	139
Feux de cheminées	4	11	-	15	20
Dérangements de calo à mazout	8	3	-	11	13
Chaudières surchauffées	5	3	-	8	14
Alarmes pour fumée	246	114	-	360	359
Explosions	1	1	-	2	13
Constats suite incendie ou autre	25	13	-	38	20
Dérangements inst. électrique	8	10	-	18	27
Alertes injustifiées dues aux avertisseurs	603	371	-	974	891
Odeurs de gaz (ou autres)	96	71	-	167	185
Fuites d'hydrocarbures et chimiques	133	66	1	200	251
Alarmes fallacieuses	1	2	-	3	9
Sauvetages d'animaux	92	77	-	169	151
Dépannages d'ascenseurs	362	160	-	522	621
Préventions chutes de matériaux	128	64	-	192	150
Inondations	206	101	-	307	244
Interventions diverses	309	253	2	564	583
<b>Total général des interventions</b>	<b>2858</b>	<b>1914</b>	<b>5</b>	<b>4777</b>	<b>4789</b>
en %	<b>59,68</b>	<b>39,97</b>	<b>0,10</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Total caserne principale	1674	1190	3	2867	2868
Total poste rive droite	804	510	2	1316	1246
Total poste rive gauche	380	214	-	594	675

Moyenne journalière d'intervention : 13,1 interventions

## SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE

### 1. Personnel

En dépit du transfert de l'atelier du domaine public au Service de la protection civile, l'effectif a subi une diminution puisqu'il était, à la fin de l'année 1993, de 62 personnes dont 2 à mi-temps et 1 apprentie

Depuis 1991, ce sont donc 8,5 postes qui ont été supprimés.

### 2. Economies

Une réduction opérée sur les postes du groupe budgétaire 31 a diminué le budget 1993 de 14,7% par rapport à celui de 1992.

En outre la diminution du personnel représente une économie importante.

### 3. Activités régulières

La mise en place de nouvelles directives se rapportant à l'application de la révision 1995 de la Protection civile a mis à contribution d'une manière soutenue la section des contrôles, notamment par l'introduction des rapports d'incorporation, la disparition de certaines fonctions et la libération de plusieurs classes d'âges dans le cadre du rajeunissement de la Protection civile .

Après une année dite «sabbatique», consacrée à l'étude et à la mise en place de la réforme de la Protection civile genevoise, les cours de protection civile ont repris et ceci à un rythme soutenu. Les cours, exercices et rapports dispensés en 1993 par la section instruction ont représenté un total de 6000 jours de service.

Il faut également relever que les cours d'introduction «nouvelle formule» ont remporté un certain succès, comme le révèle l'analyse des questionnaires d'appréciation remplis par tous les participants.

Plusieurs instructeurs ont également participé, durant l'année 1993, à la création de nouveaux cours, à l'élaboration de documentation et à la recherche de moyens didactiques, en étroite collaboration avec le Service cantonal de la protection civile.

La section Matériel s'est occupée de l'entretien, des contrôles et réparations du matériel, des engins et des véhicules du service qui sont extrêmement sollicités.

Le rattachement de l'atelier du domaine public à la section Matériel a nécessité une nouvelle organisation de cette section. Il a fallu très rapidement, et de manière la plus efficace possible, intégrer de nouveaux travaux tels que:



- gestion, entretien et réparations de l'ensemble du matériel de signalisation appartenant à la Ville de Genève;
- mise en place et reprise de signaux et vaubans pour diverses manifestations;
- marquage de cases de parking, de places de jeux dans les préaux d'école, d'empiétements des terrasses de café, des marchés;
- balisage de la plaine de Plainpalais pour diverses manifestations.

Le centre de formation de Richelien, en plus d'une exploitation optimale lors des cours, exercices et rapports de protection civile, a été régulièrement mis à disposition de tiers pour l'organisation de cours ou de séminaires, ce qui a représenté environ 200 jours de location en 1993. Ainsi, ce sont 9700 repas qui ont été préparés, dont 4089 vendus lors de location et 4919 servis lors de cours ou de rapports.

Sur les 1570 lits disponibles pour les locations, 7143 nuitées ont été enregistrées en 1993 et, après chaque utilisation, il a été procédé au nettoyage, voire à la désinfection quand cela s'avérait nécessaire.

Sur le plan des constructions, l'ouvrage de Cayla comprenant un poste d'attente, un poste sanitaire et un poste de commandement de quartier, situé sous l'école du même nom a été inauguré le 4 novembre.

La section Technique a effectué les travaux d'entretien périodiques de toutes les installations, conformément au cahier des charges établi. Des réparations diverses et des améliorations ont été apportées sur les installations électriques, sanitaires, de plomberie, de ventilation, etc.

#### **4. Activités extraordinaires**

Les collaborateurs du service se sont engagés dans le cadre de plusieurs manifestations, notamment:

- Championnat suisse de ski nordique à la Fouly;
- Championnats du monde de curling;
- Championnats d'Europe juniors de gymnastique artistique;
- Assemblée générale des villes messagères de la paix.

En coopération avec Beyrouth + Metn-sud, pour la deuxième année consécutive, le Service de la protection civile a délégué 3 de ses instructeurs pour une mission sanitaire de 2 semaines au Liban. Le but principal de cette action était de dispenser à des collégiens âgés de 14 à 16 ans des cours de premiers secours, de soins à domicile pour les malades et de lutte contre le feu. L'objectif visé a été pleinement atteint.

Les violentes intempéries du mois de septembre, qui ont provoqué de terribles inondations en Valais, ont amené le service à intervenir pour une action d'entraide sur la commune de St-Niklaus. Une vingtaine de miliciens volontaires de la ville de Genève, encadrés par 3 professionnels du service, se sont rendus sur place, du 1<sup>er</sup> au 5 novembre. Leur engagement consistait à déblayer le terrain des gravats, dans des conditions pénibles et rudimentaires. Cette action de secours est un bon exemple concret des prestations que l'ensemble de la Protection civile peut être amenée à fournir en cas de sinistre.

Les collaborateurs du service ont été engagés dans diverses autres actions à caractère humanitaire, notamment:

- équipement et installation d'une tente montée sur la plaine de Plainpalais pour la soirée de gala au profit de l'Association Foyer Handicap;
- préparation, équipement et conditionnement d'un camion destiné à l'opération «Caravane coup de cœur» au profit du peuple sahraoui;
- transport de vêtements à la gare de la Praille et ramassage de livres dans les écoles, au profit de la Croix-Rouge genevoise.

Sur demande du Service d'incendie et de secours, le piquet d'alarme est intervenu à une dizaine de reprises, tant pour la prise en charge de personnes sinistrées que pour la mise à disposition de matériel de pompage, suite aux inondations de cet automne.

## **5. Projets à court terme**

Dans la perspective de la réforme de la Protection civile en 1995, il conviendra d'adapter aux nouvelles directives des cours de formation de cadres.

Pour des activités particulières, le service sera appelé à mettre à disposition son personnel, ses dortoirs, son matériel et ses véhicules, notamment à l'occasion de manifestations.

Par ailleurs, l'action de secours au profit de la commune de St-Niklaus se poursuivra et une journée portes ouvertes dans le dispositif situé sous l'école de Cayla sera organisée.

## **SERVICE DU DOMAINE PUBLIC**

### **1. Personnel**

Au 1<sup>er</sup> janvier 1993, l'effectif était de 27 collaborateurs + 1 apprentie employée de bureau.

Au 31 décembre 1993, il était de 23 collaborateurs + 1 apprentie employée de bureau.

Cette diminution d'effectif est due principalement aux retraites anticipées, certains des postes n'étant pas remplacés.

Cette situation a engendré de nombreuses heures supplémentaires dont le total s'élève au 31 décembre à 1073 heures.

## **2. Economies**

Le service ne dispose que de lignes budgétaires liées au fonctionnement du service où plus aucune économie n'est possible.

Compte tenu de la mauvaise conjoncture, les recettes sont inférieures aux prévisions.

## **3. Activités du service**

La gestion administrative de l'usage accru du domaine public et des parcelles propriété de la Ville implique l'examen de nombreuses demandes et la délivrance de permissions d'utilisation qui font l'objet de la perception de taxes ou de redevances. Les activités principales de l'année 1993 sont énumérées ci-après.

Les marchés occasionnels, fleurs et sapins, ont eu lieu, comme chaque année.

Les installations saisonnières (terrasses, glaciers, marrons, étalagistes) sont en nombre stable.

Les chantiers sont toujours aussi nombreux, mais d'une emprise moindre, ce qui implique une diminution de recettes.

Les manifestations habituelles se sont déroulées comme chaque année, il s'agit notamment des cirques, champs de foire, brocante, manifestations diverses et nombreux stands d'information.

Les empiétements, enseignes, tentes, panneaux peints, etc. sont extrêmement nombreux, un recensement a été entrepris par des groupes de chômeurs.

La gestion de la Halle de Rive n'appelle pas de commentaires. Toutes les cases sont occupées. Le tarif a été indexé au coût de la vie.

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1993, l'atelier du domaine public a été transféré au Service de la protection civile.

Permissions délivrées en 1993:

- installations saisonnières, 640;
- chantiers, fouilles, bennes, 4304;
- manifestations, 483;
- enseignes et divers, 632;
- panneaux peints, 325.

## **Département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement**

**M. Michel Rossetti, conseiller administratif.**

### **Généralités**

Le transfert de 80 aides ménagères du Service social à l'AMAF (Association d'aide ménagère au foyer) a constitué le fait marquant de l'année 1993 pour le département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement. Ce transfert a permis une économie de 41 postes pour l'administration municipale.

Par ailleurs, se préparer à accueillir dans son giron les patrouilleuses scolaires et céder le Service de la buanderie municipale à l'Association Trajets, tels ont été les deux dossiers majeurs que le département a préparés pour l'année écoulée. Les deux doivent prendre effet en 1994.

Ces dossiers ont été conduits avec le souci d'une large information des partenaires impliqués, dans un esprit de rationalisation, mais ceci sans porter préjudice à la prestation offerte aux usagers.

En ce qui concerne les patrouilleuses scolaires, dès lors que l'Etat, également frappé de plein fouet par une crise des finances, avait décidé unilatéralement le transfert de cette activité aux communes, il est apparu évident que le département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, et plus particulièrement le Service des écoles, était le mieux à même de l'assurer au moindre coût.

Le transfert de la buanderie municipale obéit au double objectif de valorisation des personnes handicapées, à qui cette tâche incombera désormais, et d'économie pour la Ville qui a eu le souci de replacer le personnel de la buanderie dans les meilleures conditions.

### **Principales mesures**

C'est en 1994 que plusieurs dossiers déjà étudiés par le département devraient aboutir dont:

- le transfert du foyer de jour de Soubeyran à une association privée;
- la prise en charge par les communes, et donc par la Ville, des activités parascolaires dans le cadre d'une nouvelle structure intercommunale;
- la mise en place d'une agence d'information genevoise dans la logique du développement de Sésame et de Relais;
- les Bornaches: en ce qui concerne les Bornaches, l'étude de ses activités confiée à un mandataire extérieur a conclu au maintien de ce centre horticole tout en incitant à supprimer le poste de sous-chef de culture.

### **Direction du département**

La direction du département, qui intervient tant sur le plan administratif que financier, a pour tâche essentielle de mettre en œuvre la politique du magistrat et d'en contrôler l'application.

En 1993, elle a été tout particulièrement active à soutenir le magistrat dans son souci d'information des différents partenaires impliqués dans des restructurations et à conduire directement divers dossiers importants (parascolaires, agence d'information genevoise, ...), que ce soit devant les commissions municipales, les commissions du personnel ou encore dans des groupes de travail mis en place à cet effet.

En outre, la direction du département gère directement les dossiers relevant de:

- la coopération au développement;
- l'aide humanitaire;
- l'aide directe de la Ville de Genève, telle que décidée par les autorités.

### **Conclusion**

Le magistrat en charge du département a pu, grâce à l'effort de tous, affirmer la ligne de rigueur prônée par le Conseil administratif. Cette rigueur n'a pas menacé deux des priorités définies par le Conseil administratif qui incombent au département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, soit les personnes âgées et la petite enfance.

### **Propositions du Conseil administratif**

Les principales propositions du Conseil administratif concernant le département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement présentées au Conseil municipal durant l'année 1993 ont été les suivantes:

- N° 171 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 7 474 000 francs destiné à la réhabilitation de l'Ecole de Sécheron.
- N° 172 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 320 000 francs destiné à poursuivre l'étude du groupe scolaire des Genêts, sur les parcelles N° 1825, 1826, 2544, 2645 f. 65 cadastre de la commune de Genève/Petit-Saconnex.
- N° 180 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 927 000 francs destiné à la construction d'un pavillon provisoire pour un demi-groupe scolaire à la place De-Châteaubriand, sur la parcelle N° 3101, feuille 3 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.
- N° 192 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 251 000 francs sous la rubrique F 5610 3654.30 «Crèches, garderie et jardins d'enfants» pour le subventionnement de la crèche des Bas-tions.
- N° 216 Proposition du Conseil administratif en vue du transfert du secteur d'aide ménagère du Service social.
- N° 221 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un 10<sup>e</sup> crédit extraordinaire de 1 900 000 francs, destiné à des travaux d'aménagement, de réfection et de transformation, ainsi qu'à des opérations de rénovation dans diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.
- N° 236 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 240 000 francs destiné à la construction d'un préau couvert à l'école de formation professionnelle, Saint-Gervais, rue Bautte 10, sur la parcelle N° 5734, feuille 45 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.
- N° 249 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 770 000 francs, destiné à poursuivre l'étude du 3/4 de groupe scolaire des Allobroges, situé sur les parcelles N° 1414/2, 1552, 1564 feuille 57 des communes de Genève, section Plainpalais, et Carouge.
- N° 250 Proposition en vue de l'ouverture d'un crédit de 780 000 francs destiné à la construction d'une salle d'éducation physique démontable - récupérable pour le groupe scolaire de Cayla, sis chemin William-Lescaze 12, sur la parcelle N° 3675 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de l'Etat de Genève.
- N° 268 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 25 046 156 francs dont à déduire 130 000 francs de subvention fédérale et 1 205 856 francs prélevés sur la contribution de remplacement, soit net 23 710 000 francs, destiné à la construction d'un groupe scolaire avec restaurant, cuisine centralisée, ludothèque, crèche et d'un ouvrage de protection civile communale, comprenant un poste d'attente, un poste sanitaire et un



poste de commandement de quartier, situés sur la parcelle N° 4409, feuille 49 du cadastre de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex, à l'intérieur du périmètre dit des Charmilles.

### **Commissions parlementaires**

La commission sociale et de la jeunesse, dont le secrétariat est assuré par la direction du département, a siégé à 27 reprises en 1993. De janvier à juin sous la présidence de M<sup>me</sup> Alice Ecuillon et dès juin, sous celle de M. Claude Miffon.

Le conseiller administratif responsable a été entendu 9 fois par la commission, dont 4 fois au sujet du transfert de la blanchisserie municipale à l'association Trajets.

Par ailleurs, la commission des pétitions a auditionné M. Roger Beer, chef du Service des espaces verts et de l'environnement.

### **Interventions parlementaires**

En 1993, 20 interventions parlementaires ont été transmises au département (2 interpellations, 6 motions, 7 questions orales, 5 questions écrites).

## **COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT / AIDE HUMANITAIRE**

### **1. Mission**

Déploiement d'une politique solidaire en faveur des pays du sud et de l'est, destinée à fournir aux pays en voie de développement les bases nécessaires leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie et d'entreprendre des tâches de reconstruction. Cette solidarité concerne également les communes suisses à faible capacité financière lors de catastrophes.

En outre, la Ville de Genève s'emploie, par diverses actions, à informer la population des questions de développement.

### **2. Structures**

#### *2.1 Coopération au développement*

En principe, les subventions sont accordées à des projets soumis par des associations genevoises d'entraide et de coopération, présentes par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération. La Ville de Genève peut également agir directement.

## 2.2 *Aide humanitaire*

Cette aide est destinée à secourir des populations lorsqu'elles sont menacées, en Suisse ou à l'étranger, notamment lors de catastrophes naturelles ou de conflits armés. Seules des associations suisses de solidarité peuvent bénéficier de ces subventions, notamment la Croix-Rouge suisse et le Comité international de la Croix-Rouge.

Avant toute attribution financière, la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire du Département fédéral des affaires étrangères est consultée.

## 3. **Actions**

### 3.1 *Projets présentés par la Fédération genevoise de coopération*

	Fr.
Genève tiers monde	
Projet à Madagascar	7 808.—
Enfants du monde	
Projets au Niger et au Guatemala	107 960.—
Accueil tiers monde	
Film sur les Indiens Yanomamis	15 000.—
Mouvement pour la coopération internationale	
Projets au Pérou, au Vietnam et au Liban	110 157.—
Innovations et réseaux pour le développement	
Publication	18 500.—
Association scoutisme tiers monde	
Projet au Sénégal	34 000.—
Cecotret	
Projet en Uruguay	11 131.—
Terre des hommes	
Projet au Brésil	41 000.—
Jardins de Cocagne	
Projet au Mali	39 500.—
Centrale sanitaire suisse	
Projet au Nicaragua	85 567.—
Education et libération	
Projets au Chili, au Nicaragua, en Argentine et en Colombie	226 738.—
Cetim	
Programme d'édition, de recherches et de sensibilisation	24 805.—

	Fr.
Mouvement populaire des familles	
Projet au Brésil	78 434.—
Frères de nos frères	
Projet au Brésil	70 000.—
Helvetas	
Projet en Malaisie	29 400.—
Total	<u>900 000.—</u>

### 3.2 Aide directe de la Ville de Genève

Collectif démarcation	
Démarcation des terres indigènes au Brésil	15 000.—
Centre pédagogique de Genève	
Fournitures scolaires pour l'Albanie	305,20
Groupe CEP	
Construction d'un dispensaire au Sénégal	6 500.—
Service de la Protection civile	
Formation sanitaire au Liban	3 546.—
Assemblée européenne des citoyens	
Débats publics sur l'ex-Yougoslavie	5 000.—
GIPRI	
Cours sur la paix	20 000.—
Rencontres médias Nord-Sud	
Prix jeunesse/organisation des rencontres	12 000.—
Association Korczak (dernière phase)	
Installation d'une crèche à Moscou	100 000.—
Solidest	
Fourniture de chauffages pour une école albanaise et convoi	3 613.—
Ecole d'architecture (dernière phase)	
Etude d'assainissement au Pérou	11 000.—
Genève tiers monde (dernière phase)	
Développement de communautés rurales au Brésil	50 000.—
La Goutte	
Convoi à destination de la Bosnie	13 000.—
Total	<u>239 964,20</u>

3.3 <i>Aide humanitaire</i>	Fr.
Croix-Rouge suisse	
Intempéries en Suisse	50 000.—
Total	<u>50 000.—</u>
3.4 <i>Information</i>	
Opération villages roumains	
Bulletin télétexte «Coopération Pays de l'Est»	12 000.—
Magasins du monde	
Aménagement du Mag'Grottes	3 000.—
Total	<u>15 000.—</u>

#### 4. **Budget**

Le règlement municipal sur la coopération et l'aide humanitaire stipule que le crédit de coopération doit correspondre au minimum au 0,2% du budget total de la Ville de Genève, celui-ci pourrait donc être augmenté d'au moins 5%.

#### 5. **Divers**

##### 5.1 *Crèche à Moscou*

Les derniers aménagements se mettent en place. Son ouverture interviendra courant 1994.

##### 5.2 *Rencontres Médias Nord-Sud*

Pour la neuvième édition de ces rencontres, une ouverture vers l'Est s'est amorcée par la présentation de films russes et hongrois. Par ailleurs, le Prix jeunesse offert par la Ville, pour la deuxième année consécutive, a été décerné par un jury composé de jeunes du tout nouveau Parlement des Jeunes de la Ville de Genève.

#### 6. **Conclusion**

La demande étant toujours croissante, il serait important que le budget de coopération soit indexé conformément au règlement municipal de 1985.

La Ville de Genève devant déployer des actions diversifiées, il devient difficile d'assurer une continuité aux actions menées jusqu'à ce jour en faveur des

pays du Sud. En effet, une ouverture étant intervenue à l'Est, l'occident ne peut négliger ces populations et il serait regrettable que toute aide dans cette direction se fasse au détriment de celle engagée en faveur du Sud.

## SERVICE SOCIAL

### 1. **Mission**

La mission première du Service social de la Ville de Genève est de contribuer à venir en aide aux personnes touchées par les difficultés économiques et sociales actuelles.

Cette mission, traditionnelle auprès des personnes âgées, s'est renforcée ces dernières années auprès des personnes handicapées, des personnes isolées et marginalisées à la suite de la crise économique.

Le service s'est efforcé de développer la mise en communication des différentes institutions impliquées dans les quartiers, de telle sorte que se développent des réseaux de solidarité autour des plus défavorisés.

### 2. **Structures**

Pour assurer sa mission, le Service social de la Ville de Genève dispose des structures suivantes:

- 8 centres sociaux de quartier;
- 4 antennes sociales;
- 4 immeubles à encadrement infirmier;
- 13 clubs d'aînés;
- 1 foyer de jour;
- 1 buanderie.

### 3. **Actions**

#### 3.1 *Actions financières*

Le Service social de la Ville de Genève offre des prestations municipales aux personnes bénéficiaires de l'Office cantonal pour personnes âgées, comme complément à cette aide. En 1993, 4793 prestations municipales ont été versées à 5419 personnes.

Par ailleurs, des allocations sont versées à des personnes ou des familles dont le revenu est inférieur au barème établi par la Ville de Genève. 170 allocations ont été versées à 397 personnes.

Au total,

- 1 335 aides ont été versées à des personnes de 0 à 64 ans;
- 1 378 aides à des personnes de 65 à 74 ans;
- 2 039 aides à des personnes de 75 à 89 ans;
- 209 aides à des personnes de 90 à 99 ans et
- 2 aides à des personnes de plus de 100 ans.

Sur ces aides,

- 31% ont été attribuées à des Genevois;
- 47% à des confédérés;
- 22% à des étrangers.

Le montant total versé au titre de ces aides est de:

- prestations: 9 685 745 francs;
- allocations: 454 530 francs,

ce qui représente au total 10 140 275 francs, soit une augmentation de 134 012 francs par rapport à 1992.

### 3.2 Aide à domicile

Le secteur des aides ménagères a été transféré, à la fin du mois de juin 1993, à l'Association d'aide ménagère au foyer, après une large concertation avec le personnel et les autorités subventionnantes concernées, soit l'Office fédéral des assurances sociales et le Département de l'action sociale et de la santé.

### 3.3 Structures d'accueil et d'encadrement

#### 3.3.1 Centres sociaux de quartier

Le Service social est présent dans les centres sociaux de quartier avec l'Hospice général et les trois services d'aide à domicile (SAF, AMAF et SASCOM). La Ville de Genève assure l'hébergement de ces services dans les centres.

Dans les centres sociaux de quartier, le Service social développe des interventions avec le souci d'une prise en charge collective des problèmes auxquels sont confrontées les populations le plus démunies, notamment les problèmes de solitude et d'absence de communication qui caractérisent de plus en plus la vie en ville. Ces actions sont menées de concert avec l'ensemble des services, privés et publics, communaux et cantonaux, présents et actifs dans les quartiers.

#### 3.3.2 Immeubles avec encadrement infirmier

Dans les quatre immeubles avec encadrement infirmier (Eaux-Vives, Minoteries, Jonction et Seujet), des professionnels offrent des soins infirmiers et de santé à 347 résidents.



En plus de l'intervention directe sur la santé, un accompagnement social est offert aux résidents en collaboration avec des animateurs et des assistants sociaux.

### 3.3.3 *Salle à manger de Sainte-Clotilde*

L'Association du 3<sup>e</sup> Optimiste anime cette structure avec le soutien actif d'une équipe d'animateurs du Service social de la Ville de Genève. Repas en semaine, repas du dimanche, sorties, visites d'expositions, cinéma, ateliers, cours de gym, vendredis dansants... sont les principaux axes d'animation proposés.

En 1993, 4387 repas ont été servis.

### 3.3.4 *Foyer de jour de Soubeyran*

En 1993, 3067 journées ont été enregistrées au foyer, soit en moyenne 13 personnes par jour. Ces personnes sont âgées d'environ 82 ans et sont atteintes, pour la plupart, de troubles spatio-temporels.

### 3.3.5 *Buanderie municipale*

En 1993, 7020 livraisons ont été effectuées auprès de 1000 bénéficiaires réguliers de la buanderie municipale. A noter que les 2/3 de ces 1000 personnes sont des prestataires du Service social. Au total, 34 121 kilos de linge ont été lavés, recousus et repassés. Pour ce travail, près de 145 000 francs ont été encaissés.

### 3.3.6 *La Nouvelle Roseraie*

Cette maison de vacances, copropriété de la Ville de Genève et de l'Hospice général, a accueilli près de 750 personnes l'an dernier, pour un total de 8853 journées de pension.

### 3.3.7 *Fort Barreau - Les Tilleuls*

Sous la houlette de la Fondation pour l'hébergement et l'accueil de personnes âgées, la maison de Fort-Barreau et celle des Tilleuls (inaugurée en 1993), mises à disposition par la Ville de Genève, fonctionnent à la satisfaction générale des usagers et des professionnels de la prise en charge et de l'animation des personnes âgées.

### 3.3.8 *Sésame*

Ce service télématique a été repris pour être redéployé par l'Association Sésame-Relais. L'association collabore avec les différents services de

l'administration municipale, notamment le département des affaires culturelles, afin de développer des synergies avec les services cantonaux et des partenaires privés.

### 3.4 Animations socio-culturelles

#### 3.4.1 Clubs d'aînés

Les 13 clubs d'aînés de la Ville de Genève comptent 1560 membres. Les animateurs tentent de diversifier de plus en plus leurs actions afin de vivifier ces clubs.

#### 3.4.2 Vacances - excursions

En 1993, les prestataires du Service social se sont vu proposer les séjours suivants:

- Abano Terme;
- Weggis;
- Bretagne;
- Montana-Crans;
- Cavalaire.

Plusieurs excursions ont été organisées dans le canton de Fribourg, dans l'arc jurassien et dans l'Oberland bernois.

#### 3.4.3 Animations accompagnées

Cette prestation est très appréciée par les personnes âgées et handicapées et est l'objet d'une attention toute particulière du Service social.

En 1993, les voyages suivants ont été organisés:

- Costa Lisboa Cascais;
- Magliaso;
- La Drôme et l'Ardèche;
- Euro-Disney.

Notons que lors de leur voyage à Euro-Disney les personnes âgées et handicapées ont été accompagnées, notamment, par des jeunes bénévoles vivant dans des foyers pour adolescents.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de ces animations accompagnées, des repas ont été organisés, ainsi que des vacances-promenades, des fêtes et des balades-découvertes de villes suisses.

Ces activités ont nécessité de nombreuses démarches au domicile des 250 personnes concernées.

#### 3.4.4 *Spectacles et concerts*

2572 billets à prix réduits ont été vendus aux bénéficiaires du Service social pour différents spectacles, théâtre, concerts, revues...

Le cirque Knie a fait la joie de 1723 spectateurs.

#### 3.4.5 *Fêtes*

La Fête de l'Escalade a réuni 325 personnes et a connu un vif succès.

Dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées et de la solidarité entre les générations, le Service social a organisé, le 4 septembre 1993, la première Fête de la courtoisie et de la solidarité entre les générations. Près de 4000 personnes y ont participé, dans le parc des Bastions. Le coût global de cette manifestation s'élève à quelque 100 000 francs.

### 4. **Personnel**

Fin décembre 1993, le Service social compte 85 collaborateurs répartis ainsi:

- Direction et administration, 13 personnes.
- Action sociale, 30 personnes.
- Immeubles avec encadrement infirmier, 11 personnes.
- Foyer de jour, 7 personnes.
- Buanderie, 12 personnes.
- Animations socio-culturelles, 12 personnes.

Le transfert du secteur d'aide ménagère à l'AMAF a diminué l'effectif du service de 41 postes.

Deux collaborateurs du service ont bénéficié des départs à la retraite avec mesures d'accompagnement.

### 5. **Budget**

Le budget de l'exercice 1993 prévoyait un montant de recettes de 2 051 687 francs et un montant de dépenses de 29 832 049 francs. Néanmoins, à la suite du transfert, en cours d'année, des aides ménagères, les charges ont été diminuées de près de 1,2 million. Ainsi, les dépenses totales de cet exercice ont été ramenées à près de 28 millions.

Ces dépenses peuvent être ventilées de la manière suivante:

- prestations financières, 40%;
- subventions, 12%;
- salaires et charges sociales, 33%;
- loyers et entretien des locaux, 7%;
- frais généraux, 8%.

## 6. Locaux

Différents chantiers, conduits par le département municipal des constructions, ont occupé le Service social durant l'année 1993. Il s'agit principalement:

- du nouveau centre social de la Jonction (Rond-Point et Vélodrome 5A);
- du nouveau centre social de la Servette (Servette 91);
- de l'extension du centre social des Eaux-Vives (ex-école Montessori);
- de l'étude d'une extension de l'infirmerie du Seujet (Seujet 34);
- de la reconstruction des sanitaires du club des aînés des Eaux-Vives;
- de l'étude de l'extension du centre social des Grottes (Fort-Barreau 17).

## 7. Divers

A l'initiative du magistrat, une action de coordination rassemblant les associations qui travaillent en faveur des plus démunis, et notamment des sans-abri, a été mise en place. Elle a permis une meilleure coordination de leurs interventions, une valorisation des ressources disponibles, en particulier pour faire face à l'augmentation de la demande de lits et de repas gratuits durant l'hiver.

Cette coordination a également été à l'origine d'une campagne de publicité faite autour d'un numéro d'appel gratuit – le 155 54 32 – et unique pour l'ensemble des institutions, informant la population des places disponibles dans les différents lieux d'accueil.

## 8. Conclusion

Le Service social de la Ville de Genève est présent au sein de la Commission cantonale d'aide à domicile et a participé à de nombreuses plates-formes traitant de la politique sociale et de l'aide aux plus démunis.

Afin de répondre toujours mieux aux attentes et aux besoins des personnes touchées par la crise économique, le service a développé sa présence dans les centres sociaux de la Ville tout en s'efforçant d'assumer une écoute et une présence dans les quartiers, dans les rues, proches des usagers.

## SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE

### 1. **Mission**

La mission principale du service est de gérer ou subventionner tout ce qui – dans le domaine des compétences de la Ville de Genève – a trait aux écoles enfantines et primaires, ainsi qu’aux loisirs et à la jeunesse (sauf la petite enfance).

Dans le cadre de cette mission générale, le service doit notamment: gérer, entretenir et équiper les bâtiments placés sous sa responsabilité. Ces bâtiments abritent les écoles ou des activités destinées à la jeunesse.

### 2. **Structure**

#### 2.1 *Organisation*

Selon l’organisation approuvée par le Conseil administratif le 22 septembre 1993, le personnel du service est réparti dans les 4 unités suivantes:

- unité «enfance et jeunesse»;
- unité «logistique»;
- unité «moyens communs»;
- unité «patrimoine».

#### 2.2 *Bâtiments gérés par le service*

- 52 groupes scolaires;
- 40 salles d’éducation physique;
- 13 centres de loisirs et maisons de quartier;
- 1 auberge de jeunesse;
- 1 résidence pour jeunes «Le Voltaire»;
- 1 résidence pour jeunes, 3, rue du Village-Suisse;
- 9 ludothèques;
- 33 restaurants et cuisines scolaires;
- 2 colonies de vacances;
- 79 places de jeux.

### 3. **Actions**

#### 3.1 *Actions financières et appuis logistiques*

Le Service des écoles subventionne 33 cuisines et restaurants scolaires représentant 15 associations. Le nombre de repas subventionnés a passé de 314 671 à 322 105.

En novembre 1993, 1961 élèves fréquentaient les activités surveillées (jusqu'à la 3P), environ 650 élèves fréquentaient les études surveillées (de la 4P à la 6P).

9 ludothèques ont fonctionné en 1993.

Les colonies de vacances subventionnées par la Ville de Genève ont enregistré 23 223 journées de fréquentation, soit une augmentation de 4433 journées.

Cette augmentation est sans doute due à l'effort de promotion des colonies de vacances consenti par l'ensemble des partenaires sous la houlette du département et grâce à la collaboration du Service des loisirs de l'Instruction publique.

21 824 journées ont été subventionnées pour les centres aérés dont 10 397 pour les centres aérés d'été organisés par les centres de loisirs et maisons de quartier, soit une légère augmentation de la fréquentation.

13 centres de loisirs et maisons de quartier ont été fréquentés par les enfants, adolescents et adultes.

Divers groupements, institutions et associations ont été soutenus dans leurs actions en faveur des enfants et adolescents par le versement de subventions budgétisées à 1 580 506 francs.

### 3.2 *Inaugurations*

7 équipements ont été inaugurés (écoles, place de jeux, maison de quartier).

### 3.3 *Travaux*

Les travaux d'entretien annuels ont été réalisés selon un programme limité par les budgets alloués.

La rénovation de certaines écoles s'est poursuivie dans le cadre des crédits extraordinaires précédemment votés par le Conseil municipal.

### 3.4 *Fêtes des écoles*

La fête des écoles enfantines a eu lieu le mercredi 30 juin, et a réuni 4617 enfants dans le parc des Bastions.

La fête des écoles primaires s'est déroulée le samedi 3 juillet, aux 3 emplacements habituels. 3971 élèves ont participé à la manifestation. De plus, 978 élèves ont participé à des promotions décentralisées le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 1993, et 942 le vendredi 2 juillet 1993.



### 3.5 Promotions civiques

Deux cérémonies ont eu lieu au Victoria Hall, les mardi 2 novembre et mercredi 3 novembre 1993. Elles ont réuni 1035 participants (ville + communes) qui ont assisté à la cérémonie officielle et à la partie récréative composée pour la 2<sup>e</sup> fois des «meilleurs moments de la Revue» de M. Pierre Naftule.

### 3.6 Marché aux puces

Les 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> marchés aux puces par et pour les enfants ont eu lieu les 26 mai et 22 septembre 1993. Ils ont rencontré à nouveau un grand succès, en réunissant 1371 enfants.

### 3.7 Hébergement social pour jeunes

L'auberge de jeunesse, la résidence pour jeunes «Le Voltaire» et la résidence de la rue du Village-Suisse ont permis d'héberger de nombreux jeunes.

## 4. Personnel

Le service a occupé 64 employés réguliers, 1 apprentie, 60 employés temporaires et 16 jeunes gens pendant l'été, qui se répartissent comme suit:

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
<i>Postes d'employés réguliers</i>			
Direction, personnel administratif et technique	16	6	22
Concierges d'écoles	39	1	40
Concierges remplaçants	2	—	2
Apprentie	—	1	1
<i>Employés soumis à un contrat temporaire</i>			
Epouses de concierges		28	28
Nettoyeurs et nettoyeuses	2	13	15
Aides concierges	4	12	16
Aide de bureau	—	1	1
Jeunes gens pendant les vacances	10	6	16
Total	73	68	141

## 5. Budget

Le budget de fonctionnement de l'exercice 1993 du service correspondait à environ 6,7% des charges et à 0,19% des revenus du budget total de la Ville.

Ce budget prévoyait:

- un montant de recettes de 1 293 806 francs;
- un montant de dépenses de 44 555 995 francs.

## 6. Locaux

Les bâtiments scolaires suivants ont été mis en service pour l'année scolaire 1993-1994:

- 2<sup>e</sup> étape de la nouvelle école Cayla (8 salles d'étude);
- école de Pré-Picot (8 salles d'étude Ville de Genève et 8 salles d'étude Colongny);
- école des Jardins du Rhône (4 salles d'étude en PPE);
- école du 31-Décembre (8 salles d'étude dans bâtiment rénové);
- pavillon provisoire Châteaubriand (8 salles d'étude).

## 7. Divers

Par rapport à l'an dernier, il faut relever:

- une moyenne des effectifs par classe qui est restée stable;
- une augmentation ralentie du nombre de repas servis dans les cuisines et restaurants scolaires (+ 2,4%);
- une légère diminution de la fréquentation des activités surveillées (– 1,6%);
- une diminution de la fréquentation des études surveillées (de la 4P à la 6P);
- une forte diminution des nuitées de l'Auberge de jeunesse (– 15%);
- une forte augmentation des journées colonies de vacances (+ 23%);
- une augmentation des journées de centres aérés d'été (+ 8%).

La direction du Service des écoles a continué à participer à l'activité de groupes de travail qui traitent du transfert de certaines compétences entre l'Etat et les communes (activités parascolaires plus particulièrement). Le transfert des patrouilleuses scolaires a été réglé pour le 1<sup>er</sup> janvier 1994.

Le développement d'un programme spécifique pour la gestion des inventaires des biens mobiliers du Service des écoles a été engagé.

## 8. Conclusions

En plus de la poursuite du programme d'équipement scolaire, l'année 1993 a été marquée par la réorganisation interne du service (sans dotation de postes de travail supplémentaires), en prévision de l'élargissement de la mission du service en 1994.

## SERVICE DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT (SEVE)

### 1. **Mission**

L'entretien des parcs, cimetières et autres espaces verts publics constitue la mission principale du SEVE. Cela représente une surface totale d'environ 340 hectares dont 32 ha de cimetières et couvre plus du cinquième du territoire urbain. Parmi les autres missions du service figurent la gestion et le renouvellement du patrimoine arboré de la ville, le fleurissement des lieux publics ainsi que la décoration des manifestations officielles.

La conception des nouveaux espaces verts urbains, l'aménagement des surfaces ouvertes au public sont également réalisés en collaboration avec d'autres services de l'administration municipale. De même, le service œuvre à améliorer les cheminements piétonniers dans les parcs; il modernise aussi les réseaux d'arrosage, parfois centenaires. Le SEVE se préoccupe des problèmes liés à l'environnement en collaborant à des recherches scientifiques et sociales sur la nature en milieu urbain. Parallèlement, le service a notablement diminué ses propres interventions, en recourant notamment aux nouvelles techniques de fumure et de lutte intégrées. Il a étendu les zones de prés de fauche et étudie l'introduction de biotopes naturels dans les parcs.

Les contraintes budgétaires ont accéléré la rationalisation de la production horticole et la privatisation d'une partie des cultures. Elles ont limité le renouvellement de machines et de véhicules et le service a dû renoncer à repourvoir plusieurs postes de travail au cours des dernières années.

Enfin, le SEVE poursuit ses efforts d'information au public lors de grands chantiers, entendant ainsi sensibiliser les citoyens aux actions nécessaires pour protéger et revaloriser les parcs de leur ville.

### 2. **Structure**

Pour couvrir l'ensemble des surfaces dont l'entretien lui est dévolu, le SEVE compte sur une infrastructure fortement décentralisée. De plus de 40 locaux différents partent 27 équipes de quartier, 4 équipes d'entretien volantes, 9 équipes spécialisées permanentes et 4 équipes spécialisées saisonnières. L'ensemble est coordonné et dirigé par un encadrement de 15 personnes.

#### 2.1 *Véhicules*

Le service dispose de:

- 32 véhicules immatriculés
- 21 véhicules électriques

- 17 véhicules de chantier
- 33 remorques et roulottes

Durant l'année 1993, deux véhicules ne répondant plus aux contraintes légales ont été remplacés; deux véhicules électriques, un commandé en 1992, ont été mis en service dont un au Jardin anglais qui est le dernier parc équipé de ce précieux auxiliaire.

Le moratoire en matière de renouvellement de véhicules et d'engins ainsi que la baisse des rubriques d'acquisition (biens et marchandises) conduisent à des situations parfois impossibles.

### 3. Actions

#### 3.1 Créations et améliorations

- Plantation d'arbres aux Schtroumpfs, Jardins du Rhône, avenue d'Aire et école de Cayla;
- plantation dans la berme centrale de l'avenue du Grand-Pré;
- aménagement de buttes et bacs pour l'agrandissement de la route du Bout-du-Monde;
- agrandissement des pelouses autour du bassin de la place Neuve;
- réhabilitation de la cour et des gazons au Musée Ariana;
- amélioration des rives de l'étang de la Roseraie au parc La Grange;
- réaménagement du Jardin des Délices de Voltaire;
- remise en place et réengazonnement du terrassement archéologique au parc La Grange;
- remise en état de l'étanchéité de l'étang de Mon-Repos;
- agrandissement d'enclos au Bois-de-la-Bâtie;
- clôture à la rue Henry-Spiess;
- extension des cheminements dans le bois du Nant-des-Grottes;
- remise en état des cheminements du Jardin des Alpes.

#### 3.2 Entretien des espaces verts

Le développement des réseaux d'arrosage s'est étendu au Monument national, au cimetière de Saint-Georges et au Jardin des Alpes notamment. Plusieurs surfaces engazonnées ont été réaménagées: le cimetière de Saint-Georges, le centre aéré de la route de Veyrier et Jardin des Alpes. L'étude de la fumure des sols et l'évolution des éléments minéraux s'est poursuivie en collaboration avec le Laboratoire cantonal d'agronomie (LCA).

### 3.3 *Etudes en cours*

- Modification de cheminements du parc Bertrand;
- reconstruction de l'escalier de la promenade du Promeneur-Solitaire;
- arrosages du parc Bertrand et du parc des Eaux-Vives;
- création d'un nouvel étang au parc des Eaux-Vives (Plonjon);
- rénovation de la pataugeoire de Beaulieu;
- aménagement de trois plans d'eau au parc des Franchises;
- création d'une «salle de verdure» au parc Geisendorf;
- extension des enclos au Bois-de-la-Bâtie.

### 3.4 *Arbres et arbustes*

- Plantations: 477 arbres; 2589 arbustes; 5131 plantes tapissantes; 33 plantes grimpanes, 4657 rosiers.
- Abattage: 253 arbres.
- Elagage: 70 arbres.

### 3.5 *Phytiatrie*

Dans l'ensemble des parcs de la Ville, les dégâts provoqués par les larves de vers blancs dans les pelouses ont été modérés cette année. Vers la fin du printemps et le début de l'été, de nombreux foyers de cochenilles du mûrier ont été relevés. La lutte chimique s'avère particulièrement difficile.

Observé pour la deuxième année consécutive, le tigre du platane a fait l'objet d'essais de lutte par piégeage. Ces essais ont été menés conjointement avec le Laboratoire cantonal d'agronomie (LCA) sur deux sites (boulevard Helvétique et rue Hoffmann).

### 3.6 *Production horticole*

Dans le cadre des 101 mesures d'économie proposées par le Conseil administratif, un mandat a été confié à la société ATAG Ernst & Young Consulting SA en vue d'étudier la restructuration du Centre horticole des Bornaches. Sur les bases de l'étude et après consultation des partenaires concernés, les options suivantes ont été retenues afin de poursuivre la rationalisation de la production: maintien de la pépinière qui devra se concentrer sur la culture d'essences particulières; maintien des surfaces de compostages, des prêts de plantes et des surfaces de production horticole, tout en rappelant que ces dernières ne doivent être utilisées qu'en ultime recours, les autres établissements de production étant prioritaires pour la floriculture; suppression du poste de sous-chef de culture.

La production des plantes bisannuelles par le SEVE a été totalement regroupée dans les établissements de Beaulieu et de La Grange. La rationalisation des techniques culturales (mécanisation du semis et élevage en pots biodégradables) a permis une diminution de la surface nécessaire à la culture. 20 nouvelles espèces et variétés de plantes à massifs et plantes pour la fleur à couper ont été expérimentées en collaboration avec le Groupement technique horticole de Genève (GTHG).

Dans le cadre d'un Groupe de travail romand, le SEVE a participé à un colloque organisé par l'Union suisse des services des parcs (USSP) ayant pour thème «une horticulture respectueuse de l'environnement». Pendant quatre ans et dans plusieurs villes romandes, des essais ont été réalisés sur l'utilisation de compost dans la production de plantes fleuries. Les résultats montrent que l'on peut incorporer 25% de compost d'origine urbaine dans un terreau de culture sans déprécier la qualité des végétaux cultivés.

### 3.7 Statistiques de production

	<i>Secteur</i>					
	<i>Beaulieu</i>	<i>Bornaches</i>	<i>La Grange</i>	<i>privé</i>	<i>Total</i>	<i>Variation</i>
Plantes en pots	10 500	2 000	8 000		20 500	- 3%
Plantes à massifs	188 000	7 500	99 000	30 000	324 500	- 15%
Fleurs coupées	20 500	55 500	6 000		82 000	- 2%
Total	219 000	65 000	113 000	30 000	427 000	
Variation*	+ 27%	- 54%	+ 3%	- 50%	- 12%	

\* Variation de production par rapport à 1992.

## 4. Personnel

Dans le cadre des mesures de réduction du personnel, deux postes de travail n'ont pas été renouvelés en 1993. Par ailleurs, à l'occasion des départs anticipés à la retraite, un troisième poste a été supprimé. L'effectif du personnel du SEVE se monte donc désormais à 189,5 postes.

Suite aux nombreux départs à la retraite de collaborateurs profitant des conditions extraordinaires accordées par le Conseil administratif, ce ne sont pas moins de 11 retraites qui se sont ajoutées aux 4 démissions spontanées. Par ailleurs, le service a déploré le décès d'un collaborateur suite à une grave maladie. Les mouvements du personnel durant l'année furent donc les suivants:

- a) Départs: retraite: 11
- démissions: 4
- apprentis (fin de formation): 5
- décès: 1



- b) Arrivées: engagements: 6  
transferts (autres services): 1  
nouveaux apprentis: 4
- c) Autres: postes au concours: 6  
promotions internes: 4  
postes non repourvus: 3

Pour répondre aux demandes du Tribunal de la jeunesse et du Service de la protection de la jeunesse, le service a occupé 58 jeunes, garçons et filles; ils ont accompli 76 journées de travail dans les établissements horticoles du service.

Par ailleurs, pendant leurs vacances d'été, 24 étudiantes et étudiants ont travaillé dans différentes équipes. Le service a également occupé 16 personnes ayant accompli au total 140 jours de travail d'intérêt général (TIG) dans le cadre des peines de substitution à l'emprisonnement: ces personnes sont placées par le Service d'application des peines et mesures de l'Etat (SAPEM).

D'autre part, le service a fourni à 31 personnes des places de travail, d'une durée de 3 à 12 mois, dans le cadre des placements de chômeurs en fin de droits. Ces collaborateurs ont été payés par le fonds action chômage de la Ville jusqu'en mai, puis directement par l'Etat par la suite. Ils ont activement participé aux travaux du service. Il convient de relever que parmi ces personnes une horticultrice qualifiée a pu être engagée définitivement comme fonctionnaire.

La nouvelle loi relative aux objecteurs de conscience (loi Barras) a permis au service d'accueillir un premier collaborateur «condamné» à 450 jours de travail d'intérêt public. Cette personne, un horticulteur qualifié, a pu être «occupée» dans le cadre de sa profession.

Enfin, 8 collaborateurs temporaires, 1 stagiaire et 1 personne engagée sur le fonds de réinsertion sociale ont aussi participé aux activités du service.

## 5. Budget

En 1993, le budget du service s'est élevé à 23 042 671 francs de dépenses (soit + 3,3%) et 449 010 francs de recettes (soit - 9,7%). La progression des dépenses est à nouveau exclusivement imputable à la hausse des charges sociales et salariales, alors que les charges de fonctionnement ont baissé. Le budget du service représente 3,45% des dépenses de l'administration municipale.

## 6. Locaux

L'inauguration de la nouvelle école de Pré-Picot a permis la mise à disposition d'un petit local (environ 20 m<sup>2</sup>) destiné à une équipe volante. Par ailleurs,

l'équipe de Varembe possède enfin un local vestiaire, situé dans le nouvel aménagement de Montbrillant/Voie-Creuse/av. de France. Ce local, qui héberge également les équipements techniques de la nouvelle pataugeoire, comprend aussi une place pour un véhicule électrique.

## 7. Divers

A l'occasion d'importantes manifestations, le SEVE a représenté la Ville de Genève, en réalisant les expositions fleuries suivantes: Florissimo-93, à Dijon; Ikebana, Bonsaïs, Jardins japonais et Bambous, à Palexpo; Exposition florale de Cologny; Genève, la Verte, la Placette; Concours hippique international, à Palexpo.

De plus, la collaboration à des activités les plus diverses s'est poursuivie avec 410 prêts de plantes représentant un mouvement de 6500 végétaux en pots. Les fleuristes ont également assuré plus de 550 décorations florales à l'aide de 120 000 fleurs coupées et 20 000 plantes fleuries en pots.

## 8. Conclusions

L'accroissement régulier des petites surfaces vertes à entretenir, en particulier autour des nouvelles constructions et aménagements publics, augmente chaque année les charges du service. L'effort principal reste toutefois maintenu sur les grands parcs et les quais, qui représentent réellement la carte de visite de notre cité.

Par ailleurs, dans la mesure où les moyens (financiers et personnel) le permettent, le service assure l'entretien et l'aménagement des nouvelles surfaces ouvertes au public. La réduction de ces moyens entraîne tout de même de sérieuses difficultés pour maintenir la qualité actuelle de l'entretien.

Enfin, le service poursuit l'étude des possibilités d'économies par des privatisations partielles, en particulier pour la production en pépinière et pour l'entretien plus léger de certains espaces verts de moindre importance.

## ÉTAT CIVIL

### 1. Mission

L'état civil a pour mission d'enregistrer tous les événements qui marquent de manière irréversible l'état d'une famille.

## 2. Structure

L'état civil est organisé en trois sections:

- une section administrative;
- une section mariages et renseignements;
- une section naissances, reconnaissances, décès et registre des familles.

A noter que les cinq conseillers administratifs fonctionnent comme officiers d'état civil suppléants.

## 3. Actions

### 3.1 Naissances

Le service a enregistré 2816 naissances (contre 2965 en 1992 et 3042 en 1991), lesquelles, par nationalité, se répartissent ainsi:

Genevois	15,5%	(15%)			
Confédérés	17,5%	(18%)	Suisses	33%	(33%)
Français	6 %	( 8%)			
Italiens	7 %	( 7%)			
Espagnols	8 %	( 7%)			
Portugais	22 %	(21%)			
Yougoslaves	6 %	( 5%)			
Autres pays	18 %	(19%)	Etrangers	67%	(67%)

Le nombre d'enfants dont les parents ne sont pas mariés ensemble passe de 414 à 450, celui des enfants mort-nés de 15 à 16 et celui des naissances à domicile de 19 à 20.

Les prénoms auxquels les parents ont donné la préférence ont été, dans l'ordre (entre parenthèses est indiqué le rang de l'année précédente):

1. David	( 2)	1. Sarah	( 1)
2. Kevin	( 3)	2. Jessica	( 3)
3. Michaël	( 1)	3. Mélanie	( 2)
4. Alexandre	( 5)	4. Laetitia	(11)
5. Jonathan	( 4)	5. Laura	( 4)
6. Daniel	( 8)	6. Alexandra	(15)
7. Adrien	(12)	7. Cindy	( 9)
8. Sébastien	(—)	8. Melissa	(20)
9. Julien	(—)	9. Johana	(18)
10. Stéphane	(13)	10. Katia	( 6)
11. Loïc	(10)	11. Stéphanie	( 5)
12. Jérémy	( 7)	12. Jennifer	(12)

13. Nicolas	( 6)	13. Emilie	(—)
14. Anthony	(17)	14. Diana	(10)
15. Rafaël	( 9)	15. Tania	(13)
puis: Marco	(—)	puis: Sonia	(—)
Dylan	(—)	Camille	(—)
Simon	(—)	Alicia	(—)
Luca	(14)	Deborah	(17)
Tiago	(11)	Sabrina	(—)

### 3.2 Décès

Le service a été saisi de 1821 (1770) cas de décès, nombre se détaillant chronologiquement comme il suit:

Janvier	161 (177)	Juillet	145 (158)
Février	127 (143)	Août	124 (153)
Mars	183 (156)	Septembre	151 (140)
Avril	142 (139)	Octobre	136 (150)
Mai	153 (124)	Novembre	155 (155)
Juin	159 (133)	Décembre	185 (142)

### 3.3 Mariages

Il a été fixé 904 (1006) cérémonies de mariage qui correspondent à 891 (994) mariages célébrés dans l'ancienne Mairie des Eaux-Vives, 2 mariages célébrés à l'Hôpital et 11 mariages non célébrés.

La proportion de mariages dans lesquels les deux fiancés étaient suisses est de 16,68% (16,47%). Pour les femmes, 43,44% (44,25%) d'entre elles ont conservé le nom qu'elles portaient avant le mariage.

Il a été délivré 489 autorisations de mariage destinées à des célébrations dans d'autres communes de Suisse et 62 certificats de capacité matrimoniale pour des mariages à l'étranger.

Pour cette année, il n'a pas été présenté de requête en dispense d'âge au Conseil d'Etat.

Les journées les plus chargées ont été celles du vendredi 7 mai avec 14 mariages, des vendredis 30 avril, 21 mai, 30 juillet et 15 octobre avec 13 mariages célébrés.

Les semaines les plus chargées ont été celles du:

16 août au 20 août	27 mariages
28 juin au 02 juillet	25 mariages
26 juillet au 30 juillet	25 mariages

20 septembre au 24 septembre	25 mariages
08 février au 12 février	24 mariages
24 mai au 28 mai	24 mariages

Les mois les plus chargés ont été ceux de juillet, août et septembre avec respectivement 93, 92 et 97 mariages célébrés.

Mariages célébrés à Genève:

Entre Genevois et	Genevoises	28	(38)
	Confédérées	37	(45)
	Etrangères	84	(77)
Entre Confédérés et	Genevoises	32	(23)
	Confédérées	52	(58)
	Etrangères	109	(129)
Entre Etrangers et	Genevoises	57	(79)
	Confédérées	131	(159)
	Etrangères	363	(388)
		<hr/>	
		893	(996)

### 3.4 Divorces

Il a été transcrit au Registre des familles 356 jugements de divorce concernant des ressortissants de la commune, nombre en légère hausse par rapport à 1992 (349).

A Genève, il a été célébré 2755 mariages et 1421 divorces ont été prononcés.

### 3.5 Reconnaissances

Au cours de l'année écoulée, 415 enfants ont été reconnus par leur père, contre 441 en 1992 et 335 en 1991.

### 3.6 Adoptions

Le nombre d'adoptions prononcées s'est monté à 43 (70 en 1992 et 47 en 1991).

### 3.7 Naturalisations

Le nombre de naturalisations dans le droit de cité de Genève a été de 407, soit:

Confédérés 98 (76 en 1992);  
Etrangers 309 (306 en 1991).

#### 4. **Personnel**

A fin décembre 1993, l'Office de l'état civil comptait 18 collaborateurs (16 postes) répartis de la manière suivante:

- direction, administration 5
- section naissances, décès, RF 7 (2 postes à 50%)
- section mariages, réception 5
- apprenti 1

#### 5. **Budget**

Le budget de l'exercice 1993 prévoyait un montant de recettes de 445 100 francs et un montant de dépenses de 1 828 552 francs. Ces dépenses peuvent être ventilées de la manière suivante:

- salaires et charges sociales 85,35%
- frais généraux 4,35%
- amortissements, entretien 2,35%
- fournitures 7,95%

#### 6. **Locaux**

Les chaises de la salle des mariages ont enfin été remises à neuf.

#### 7. **Conclusions**

L'état civil a également participé aux efforts d'économies entrepris dans l'ensemble de l'administration en comprimant ses dépenses. En ce qui concerne les statistiques mariages, nous constatons une nette diminution par rapport à 1993 avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité dès le 1<sup>er</sup> janvier 1992.

### SERVICE DES POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE

#### 1. **Mission**

Les objectifs principaux du Service des pompes funèbres sont de pourvoir dans la dignité aux obsèques, inhumations et incinérations, des personnes décédées à Genève, en Suisse et à l'étranger, d'assurer la gestion des différentes installations funéraires municipales et d'y maintenir l'ordre et la décence.



## 2. Structures

Pour mener à bien cette mission, le Service des pompes funèbres dispose des structures suivantes:

- 2 centres funéraires;
- 1 crématoire;
- 4 cimetières;
- 3 chapelles pour les services funèbres.

## 3. Actions

### 3.1 Actions financières

Le Service des pompes funèbres propose aux familles en deuil qui le désirent, et sous certaines conditions, la gratuité des obsèques.

En 1993, 3281 décès ont été enregistrés dans le canton de Genève. Le Service des pompes funèbres a organisé 2169 convois, soit le 66% des décès du canton.

1097 obsèques gratuites ont été organisées ce qui représente le 50% des deuils traités par le service et le 33% par rapport au nombre de décès enregistrés dans le canton.

Le coût des obsèques gratuites se monte à 648 346,55 francs.

Le montant global de la facturation est de 4 198 063,30 francs.

## 4. Personnel

Fin décembre 1993, le Service des pompes funèbres comptait 82 1/2 collaborateurs répartis de la manière suivante:

- direction et administration 12 personnes soit 14,5%
- centre funéraire crématoire 22 1/2 personnes soit 27,3%
- cimetières 48 personnes soit 58,2%

Durant cette année, il a été enregistré:

- Démission: 1
- Invalidité: 2
- Retraités: 6
- Engagements: 4

3 retraités ont bénéficié des mesures d'accompagnement proposées par le Conseil administratif. Pour mieux satisfaire aux normes d'hygiène particulières au service, six collaborateurs ont participé au cours organisé par la Ville de Genève sur le sida.

## 5. Budget

Le budget de l'exercice 1993 prévoyait un montant de recettes de 2 376 800 francs et un montant de dépenses de 11 149 589 francs.

Ces dépenses peuvent être ventilées de la manière suivante:

– prestations financières	12,8%
– subventions (gratuité)	5,0%
– salaires et charges sociales	70,6%
– loyers et entretien des locaux	3,7%
– frais généraux	7,9%

## 6. Locaux

Le Service des pompes funèbres étant décentralisé, il dispose de divers locaux répartis sur le territoire de la commune. Un atelier de menuiserie et de peinture situé au cimetière de Saint-Georges exécute divers travaux pour le Service des espaces verts et de l'environnement.

## 7. Divers

L'étude réalisée en 1987 par l'Informatique générale de la Ville de Genève concernant l'informatisation du service, abandonnée au profit de la base de données du personnel, a été reprise le 1<sup>er</sup> avril 1992 puis, à nouveau suspendue en septembre 1993, cette fois au profit de la base de données comptable. Certains collaborateurs ayant dû suivre des cours de formation en vue de cette nouvelle application sont quelque peu démotivés par la perspective de ne pas pouvoir utiliser ce qu'ils ont appris.

Par ailleurs, les employés du Service des pompes funèbres ont réalisé trois fresques au Centre funéraire de Saint-Georges.

De plus, dans le cadre d'une exposition organisée à la Madeleine par la Délégation à la petite enfance, le Service des pompes funèbres a exécuté des «cubes». Les travaux de menuiserie, de montage et d'exécution des cubes ont été réalisés gratuitement, les matériaux étant payés par la Délégation à la petite enfance.

## 8. Conclusion

En mars 1993, suite à des travaux de réfection du local des fours crématoires, il a été décidé de responsabiliser les collaborateurs du centre funéraire-crématoire de Saint-Georges aux problèmes liés à la protection de l'air et de l'environnement, aux dépenses d'énergie et aux mesures d'hygiène à respecter dans leur tra-

vail particulier. A cet effet, les deux opérateurs chargés de procéder aux incinérations ont suivi un cours de perfectionnement au crématoire de Bienne et ont été formés à une nouvelle pratique dans le domaine de l'utilisation des fours crémateurs. L'application d'une nouvelle formule d'incinération a permis de réaliser une économie de la consommation d'énergie de 56% par rapport à 1992 (101 680 kWh), cette dernière étant de 181 522 kWh pour 1992 et de 79 842 kWh pour 1993.

## DÉLÉGATION À LA PETITE ENFANCE

### 1. Mission

La délégation à la petite enfance a pour mission de mettre à disposition de la population des institutions de la petite enfance en nombre suffisant, tout en garantissant la qualité et la diversité de ces différents types d'accueil.

En effet, la petite enfance figure toujours parmi les priorités du Conseil administratif de la Ville de Genève.

Par son mandat, elle est chargée notamment d'obtenir des associations privées ou des fondations l'application des conditions de subventionnement définies par le règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions privées pour la petite enfance.

Afin de contribuer à la bonne gestion des institutions, la délégation à la petite enfance leur apporte un soutien régulier dans les domaines de la gestion, de la pédagogie et de la formation du personnel.

Dans le cadre des nouvelles réalisations, la délégation collabore étroitement avec les associations privées et les fondations désireuses d'exploiter une structure d'accueil de la petite enfance. De plus, pour certaines d'entre elles, la délégation à la petite enfance favorise la mise en place de conventions spécifiques entre la Ville de Genève et des partenaires privés.

### 2. Structures

La délégation à la petite enfance supervise 42 institutions:

- 18 crèches à plein temps;
- 5 crèches à temps partiel;
- 1 crèche familiale;
- 16 garderies / jardins d'enfants;
- 1 halte-garderie;
- 1 lieu d'accueil parents-enfants.

Ces institutions petite enfance offrent 1500 places fréquentées par environ 3700 enfants.

### 3. Actions

La délégation a poursuivi l'harmonisation des conditions d'accueil des institutions petite enfance selon plusieurs axes:

#### 3.1 *Vérification de l'application du règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions privées pour la petite enfance*

Notre action a consisté à superviser la gestion globale des institutions petite enfance grâce à des contacts réguliers avec leur comité et leur fédération. Par ailleurs, une analyse approfondie des budgets et des comptes des institutions petite enfance a permis de signaler et de corriger certaines lacunes dans l'application du règlement.

#### 3.2 *Application de la convention collective de travail pour le personnel de la petite enfance*

La mise en informatique des données du personnel (environ 600 personnes) a été conçue par notre service. En effet, dans le cadre de l'application du règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions privées de la petite enfance, la délégation vérifie tout engagement salarial ainsi que le licenciement de tout le personnel des institutions petite enfance.

Cet aspect de notre mandat est important car nous constatons un mouvement important du personnel essentiellement féminin, avec des situations contractuelles variées et complexes. Lors des prochaines négociations de la convention collective de travail, certains articles devront être précisés pour y remédier.

Néanmoins, il faut relever que, grâce à l'effort conjoint des comités et de la délégation, l'ensemble du personnel petite enfance bénéficie de conditions salariales homogènes.

#### 3.3 *Ouverture de nouvelles institutions ou amélioration d'espaces pour l'obtention de places supplémentaires*

- En collaboration avec le Service d'architecture, la délégation a procédé à la création d'une institution de la petite enfance: crèche du Pré-Picot, ouverte à plein temps.

Elle a été aménagée dans l'ancienne maison de maître de M. Picot, située au 11, plateau de Frontenex, 1208 Genève, à côté du nouveau complexe scolaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1993, cette crèche de 52 places accueille 83 enfants âgés de 6 semaines à 4 ans, de 7 h à 18 h 30.

- En partenariat avec l'Association la Nichée, la délégation à la petite enfance a achevé la deuxième étape des travaux de la crèche située au 46, boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève, ceci afin de rénover les locaux vétustes et d'augmenter la capacité d'accueil.
- Dès janvier 1993, la délégation a soutenu la création d'une garderie «Atelier des Petits» dans les locaux de La Toupie, sis au 17, rue du Grand-Pré, 1202 Genève, afin d'optimiser l'espace de cette maison.

Cette institution offre un accueil pour les tout-petits de 4 demi-journées. Elle reçoit 14 enfants du quartier par demi-journée.

- Le jardin d'enfants/garderie Barque-en-Ciel, situé auparavant au 7, rue Cherbuliez dans des locaux extrêmement exigus et non conformes aux normes de sécurité, a été déplacé au 17, rue du Lac, 1207 Genève.

A cet effet, la délégation a transformé des locaux sur deux niveaux pour accueillir, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1993, cette institution dans des meilleures conditions.

- Située au 9, chemin Briquet, 1209 Genève, la crèche La Providence avait auparavant une partie du bâtiment réservée aux religieuses, qui ont quitté définitivement cette maison. De ce fait, nous avons pu, dans une première étape, rénover et consacrer des nouveaux espaces aux jeunes enfants de cette institution avec l'appui du Service des bâtiments.

#### 4. Personnel

La délégation à la petite enfance comptait à la fin décembre 1993:

- 1 cheffe de service;
- 1 adjoint de direction;
- 1 collaboratrice sociale;
- 1 technicien;
- 3 secrétaires;
- 1 apprentie, pour 7 postes.

#### 5. Budget

Le budget de l'exercice 1993 prévoyait un montant de dépenses de 25 706 789 francs, lesquelles peuvent être ventilées de la manière suivante:

- administration (charges salariales, frais généraux) 3,7%
- subventions 96,3%

Durant les dernières années, la délégation à la petite enfance a dû faire face à un important volume de travail (élaboration et application du règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions privées de la petite enfance, élaboration et vérification de l'application de la convention collective de travail pour le personnel de la délégation à la petite enfance, modification et vérification des barèmes pour les institutions et amélioration des espaces existants). Le service n'a donc pas pu effectuer le contrôle des comptes des trois dernières années, procédant à celui des années précédentes. Conscient des problèmes que cela pouvait lui poser, le service, avec l'aide et l'accord du Contrôle financier, a mandaté un tiers pour accomplir cette tâche. Ceci explique que les résultats des comptes 1990, 1991 et 1992 ont été, en bonne partie, restitués l'an dernier.

## **6. Normes**

La délégation à la petite enfance a supervisé et contribué à l'application des nouvelles normes relatives aux conditions d'encadrement des enfants en institution petite enfance. Les nouvelles normes ont permis de ne pas augmenter le rapport personnel-enfants en dépit des dispositions de la convention collective de travail.

## **7. Divers**

La délégation a mandaté le Service de la recherche sociologique afin de mieux connaître le mouvement de l'offre et de la demande de places dans les institutions de la petite enfance. Cet observatoire permanent est indispensable pour analyser les besoins de la population, percevoir les changements d'usage et mieux planifier les projets à long terme.

La déléguée est fréquemment sollicitée pour donner des informations sur les enjeux du secteur de la petite enfance et les moyens mis en œuvre par la Ville de Genève.

## **8. Conclusion**

Durant l'année 1993, la délégation à la petite enfance s'est efforcée de définir un cadre de subventionnement très rigoureux, susceptible de contenir les nombreuses interventions des partenaires très variés – des professionnels aux bénévoles – actifs dans ce secteur.

Ce travail a nécessité une grande polyvalence et une importante disponibilité de l'ensemble des collaborateurs.



*2<sup>e</sup> partie*

**III. PRINCIPAUX ÉCARTS  
ET LISTE DES DÉPASSEMENTS DE CRÉDITS**

Le Conseil administratif vous présente ci-après:

- un commentaire des principaux écarts de charges et de revenus constatés entre le budget et le compte rendu 1993 de la Ville de Genève;
- les dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement.

**A. Commentaire des principaux écarts de charges et de revenus entre le budget et le compte rendu 1993 de la Ville de Genève**

Le compte rendu financier comporte une colonne spéciale dans laquelle figurent les écarts entre le budget et les comptes. Pour les rubriques qui nécessitent un commentaire particulier, le montant des comptes de l'exercice est précédé d'un numéro qui sert de référence au texte explicatif publié dans ce chapitre.

Toutefois, les explications communes à de nombreux dépassements ou références ayant la même cause portent la même numérotation de page.

1. Les rubriques relatives aux subventions se réfèrent au N° de page du document, ces dépenses portent les références N°s 110 à 131.

2. Crédits budgétaires supplémentaires votés par le Conseil municipal.  
Voir liste détaillée (chapitre III, lettre B).

Ces dépassements portent les références N°s 300 à 357.

3. Dépassements liés au traitement du personnel.

Les services municipaux, dans l'attente d'une nomination de collaborateurs, ont la faculté de recourir momentanément à du personnel temporaire qui pourra, par la suite, acquérir la qualité de fonctionnaire ou d'auxiliaire fixe (rubrique «301»).

De plus, dans certains cas, il est fait appel à du personnel intérimaire (rubrique «308»).

Il faut tenir compte également des remboursements de salaires versés par les assurances (accidents, APG) imputés sur la rubrique «436».

Enfin, la ventilation de la contribution de solidarité a pour conséquence, sur certains services, de provoquer un dépassement (rubrique «301»).

Au niveau du compte rendu, la comparaison des dépenses doit toujours se faire globalement sur la base de trois rubriques : «301», «308», «436».

Ce type de dépassement porte la référence N° 500.

#### 4. Rubrique 304 «Caisse d'assurance du personnel et fonds de prévoyance».

Au moment de l'élaboration du budget, il est possible de calculer les cotisations à la caisse de retraite pour l'année suivante, en tenant compte des augmentations statutaires de traitement, des annuités extraordinaires ainsi que des promotions ayant lieu de février à mai. Cependant, deux autres facteurs ne peuvent être estimés et calculés à cette époque, ils influencent de manière sensible les chiffres apparaissant aux comptes.

Il s'agit, d'une part, des promotions qui interviennent entre le mois de mai de l'année précédente et le 1<sup>er</sup> janvier de l'année pour laquelle est préparé le budget et, d'autre part, des mutations dans les effectifs, notamment l'engagement d'employés à des postes vacants depuis un certain temps.

Il est à noter que, selon l'âge et le niveau des bénéficiaires de promotions, les contributions de l'administration peuvent s'élever à plusieurs milliers de francs.

Afin de ne pas charger inutilement le budget, on évite de surestimer ces dépenses, ce qui occasionne inmanquablement des dépassements de crédits dans un certain nombre de services.

Ces dépassements portent la référence N° 501.

#### 5. Dépassements liés à des revenus spécifiques.

Certaines charges sont étroitement liées à des revenus spécifiques et suivent donc la même évolution: par exemple, le droit des pauvres «318», les frais de perception des centimes additionnels «351».

Ce type de dépassement porte la référence N° 502.

#### 6. Dépassements compensés par des revenus supplémentaires.

Certains postes de charges en dépassement, ou non prévus au budget (par exemple dépassements sur acquisitions de collections, sur subventions aux activités culturelles, dépenses pour l'aide aux chômeurs) sont compensés par des recettes supplémentaires provenant de dons divers «469», de prélèvement sur les fonds spéciaux «429» et de prélèvement sur des fonds de réserve «481».

Ces dépassements portent la référence N° 503.

## 7. Les annuités d'amortissement.

Les annuités d'amortissement comptabilisées en 1993 sous rubrique «331» ont été limitées au maximum au montant effectif des dépenses d'investissements de l'année.

Par ailleurs, l'excédent de revenus budgétaires de fonctionnement, calculé après les amortissements ordinaires et complémentaires, a permis d'ajuster ceux-ci à concurrence de 22,5 millions supplémentaires environ.

Ces écarts portent la référence N° 504.

### **Autorités**

- 505 0100.300 Diminution du nombre de séances des commissions
- 506 0300.310 Une enveloppe budgétaire est toujours prévue pour couvrir le risque de référendum suite aux différents votes.
- 507 0300.318 Primes d'assurances qui sont ventilées dans les services.
- 508 0300.319 Compensé par le chapitre 0302, groupe 319.  
0302
- 509 0301.365 Diminution des demandes de subventions.
- 510 0302.364 Coût des bus Vieille-Ville et Jonction plus faible que prévu.

### **Administration générale et département des finances**

- 511 1100.310 Economie due à un nouveau système d'impression du *Mémorial*.
- 512 1100.318 Indemnité annuelle de l'huissier du Grand Conseil lors des séances du Municipal.
- 513 1105.XXX Effectifs incomplets en 1993.
- 514 1107.310 Une enveloppe budgétaire est toujours prévue pour couvrir le risque de référendum suite aux différents votes.
- 515 1107.318 Le nombre de réceptions a diminué et les prestations de tiers pour des études ont été moins nombreuses que prévues.
- 516 1107.451 La participation de l'Etat aux frais de réceptions est moins élevée que prévue.
- 517 1120.434 Augmentation des commissions sur les travaux administratifs.
- 518 1121.307 Augmentation des prestations dues aux retraites anticipées et à la restitution de la contribution de solidarité.
- 519 1121.436 Au niveau des comptes, les remboursements pour perte de gain sont répartis dans les services concernés.
- 520 1500.361 Part au déficit de la Compagnie Générale de Navigation plus élevée que prévue.

- 521 1502.365 Participation de l'Etat de Genève au Prix de l'industrie et de l'artisanat.
- 522 1503.XXX Voir chapitre 1.3. «Evolution de la fiscalité».
- 523 1504.420 Baisse des taux d'intérêts.
- 524 1504.422 Les intérêts sur les parts ainsi que le dividende sur les bons de la  
426 BCG ont été inférieurs de 5% aux estimations budgétaires.
- 525 1505.329 Le recours à l'emprunt a été moins important que prévu et les  
taux d'intérêts moins élevés que ceux budgétisés (cf. chap. 1.2,  
groupe 32).
- 526 1506.318 Le taux du droit de timbre a doublé.
- 527 1506.429 Agio 0,75% sur les emprunts publics (100 millions) et agio  
1,25% sur les bons de caisse (50 millions).
- 528 1507.331 L'amortissement complémentaire est réparti dans les services de  
l'administration.
- 529 1510.318 Ventilation en fin d'année dans les services concernés d'une par-  
tie des primes d'assurances.
- 530 1520.429 Différence de change sur factures payées en monnaies étran-  
gères.
- 531 1520.439 Ajustement de la provision sur débiteurs.
- 532 1560.301 Compensé par le chapitre 1563 et 1564.  
1563 303  
1564 304
- 533 1560.434 Augmentation des honoraires prélevés sur les décomptes de  
chauffage (tarif décidé par la société des régisseurs).
- 534 1561.423 Revalorisation des droits de superficie.
- 535 1562.366 Augmentation de l'aide personnalisée due aux diminutions des  
revenus des locataires en période de crise.
- 536 1563.312 Augmentation des appartements vacants et augmentation des  
tarifs des Services industriels.
- 537 1563.314 Augmentation des travaux attribués à des entreprises de net-  
toyage. Diminution en contrepartie du recours à du personnel  
temporaire.
- 538 1563.330 Prise en charge des pertes sur débiteurs consécutives à des  
faillites, actes de défaut de biens, successions répudiées.
- 539 1563.423 Légère augmentation des états locatifs.
- 540 1563.424 Bénéfice sur vente immobilière à la route de Saint-Georges.
- 541 1563.429 Annulation des soldes de chauffage pour les saisons 88/87.
- 542 1564.314 Travaux de nettoyages pris en charge par les surveillants de  
salles, au lieu de les faire faire par des entreprises privées.

- 543 1564.427 Augmentation du nombre de locations de salles communales, malgré la hausse de tarifs.
- 544 1565.330 Prise en charge de la faillite du Café du Bois-de-la-Bâtie.
- 545 1565.423 Un rabais a été accordé au Restaurant Le Lacustre pour lui permettre un bon démarrage économique; rabais qui est dégressif sur 5 ans.
- 546 1565.427 Certains règlements de fermages ont du retard et diminution du chiffre d'affaires.
- 547 1569.423 Certains terrains utilisés comme parking ont été désaffectés pour permettre la construction d'immeubles.
- 548 1569.427 Revalorisation des loyers dus.
- 549 1569.312 Augmentation des tarifs des Services industriels.
- 550 1570.301 Compensé par les chapitres 1571 et 1572.  
1571 303  
1572 304
- 551 1570.311 Groupe de comptes touché par le moratoire.
- 552 1570.315 Rubrique difficile à estimer en début d'année. Dépend des incidents aléatoires qui se produisent durant l'année.
- 553 1570.316 Une partie des locations prévues a été reprise par la base de données Patrimoine.
- 554 1570.318 Mise en provision 1992 non utilisée et certaines rubriques difficiles à estimer.
- 555 1591.310 Meilleure coordination des dépenses avec les services.  
311  
313  
314  
315
- 556 1592.313 Economie due à la non-clarification de la compétence des services qui font eux-mêmes certains entretiens.

**Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie**

- 557 2100.310 La budgétisation de cette rubrique est difficile à estimer; le  
431 nombre de soumissions fluctue d'année en année.
- 558 2100.436 Remboursement de frais d'études déjà engagés par la Ville de Genève concernant les mises en droit de superficie.
- 559 2120.314 Diminution des travaux liés à des opérations qui n'ont pas encore démarré.
- 560 2120.318 Mise en provision 1992 non utilisée pour le concours de la signalétique des édifices culturels qui a été reporté.

- 2200.310 Mise en provision du mandat pour le cahier d'urbanisme - plan d'utilisation du sol de la Ville de Genève, en attente du vote du Conseil municipal qui devrait intervenir début 1994.
- 2200.318 Mise en provision pour divers mandats qui ont été reportés et qui aboutiront probablement début 1994.
- 561 2130.318 Mise en provision 1992 partiellement utilisée.
- 562 2150.312 Diminution du coût du mazout.
- 563 2160.317 Les indemnités de frais de déplacements ont été supprimées en 1993.
- 564 2161.312 Economie due aux nouveaux types d'installations.
- 565 2161.314 Diminution des travaux et mise en provision 1992 partiellement utilisée.
- 566 2520.434 Diminution des travaux effectués par la voirie pour des tiers.
- 567 2521.434 Abandon des prestations de contrôle de l'état des canalisations sur le territoire des autres communes.
- 568 2524.434 Diminution du nombre de prêts du matériel de fêtes.
- 569 2525.451 Compense une augmentation des charges comptabilisées sous la cellule 4000, chapitre 351.
- 570 2540.314 Nouveaux contrats conclus pour le nettoyage des W.C. publics.
- 571 2540.315 Restructuration de l'entretien des véhicules.
- 572 2540.316 Report de l'installation de W.C. automatiques.
- 573 2540.318 Primes d'assurances RC Véhicules à moteur ventilées par le Service des assurances.

#### **Département des affaires culturelles**

- 574 3010.365 Pas de prix décerné pour l'horlogerie. Parallèlement et grâce au soutien financier du secteur privé, les crédits initialement bloqués pour la Fête de la musique n'ont pas été utilisés.
- 575 3100.311 Acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion adapté aux livraisons.
- 576 3100.317 L'achat du véhicule de service a permis d'une part une économie substantielle et d'autre part une gestion rigoureuse des déplacements.
- 577 3112.434 Ce chiffre dépend de la fréquentation du public aux concerts, difficilement estimable lors de l'élaboration du budget.  
3113.434
- 578 3112.439 Désengagement de la Ville pour la production du Festival Archipel.
- 579 3114.427 Augmentation du tarif de location de la salle du Victoria Hall.



- 580 3123.365 Prévisions de dépenses non réalisées en raison de l'absence de projets de valeur.
- 581 3126.365 Suppression de la subvention pour le cours supérieur d'exécution musicale du Conservatoire.
- 582 3128.318 Dépenses liées à la Fête de la musique, compensées partiellement  
3128.439 par des recettes diverses et par du disponible sur «Promotion cul-  
3180.318 turelle».
- 583 3140.434 Mise en application progressive de la facturation des prestations de l'Atelier de décors de Vernier.
- 584 3153.365 Excédent exercice 1992 remboursé par la SA du Grand-Casino.
- 585 3171.314 Prise en charge par le Service des bâtiments.
- 586 3181.434 La diminution du budget octroyé pour l'achat des représentations populaires n'a pas permis de réaliser les recettes escomptées.
- 587 3183.366 Remboursement du non-utilisé sur les années antérieures.
- 588 3200.318 La diminution des subventions fédérales aux universités a entraîné une augmentation des tarifs pour les bibliothèques scientifiques de la Ville.
- 589 3220.312 Au moment de l'élaboration budgétaire il était difficile de prévoir la consommation, les locaux étant occupés depuis juin 1991.
- 590 3220.318 Sous-estimation des lignes budgétaires: affranchissements postaux et téléphone.
- 591 3220.437 Augmentation du nombre des amendes en raison d'un nouveau système de gestion.
- 592 3220.452 Surestimation budgétaire. (Indexation des factures Bibliobus).
- 593 3300.313 Report d'une publication et réduction momentanée de l'activité du laboratoire et de l'atelier de restauration.
- 594 3300.316 L'indexation des loyers a été inférieure aux prévisions.
- 595 3301.318 Le MAH a fait de préférence appel à du personnel temporaire interne. Economie sur les frais de transports.
- 596 3301.434 Baisse de fréquentation pour les premières expositions de l'année.
- 597 3301.435 Succès de l'exposition de l'Art des peuples italiques.  
439
- 598 3302.XXX Cérémonie de réouverture du Musée de l'Ariana, les excédents de dépenses sont compensés par du sponsoring et par la refacturation de prestations.
- 599 3306.316 La location du Musée des instruments anciens a été interrompue au mois de septembre en raison du changement de propriétaire et de la rénovation du musée.

- 600 3330.318 Surestimation budgétaire du fonctionnement du système SIBIL.
- 601 3330.351 Sous-évaluation du volume de traitement des résidus ménagers.
- 602 3330.427 En raison du nombre plus important d'expositions, les locations de la salle et des chambres d'hôtes ont été plus importantes que prévues.
- 603 3340.434 Abandon du projet du passeport culturel.

### **Département des sports et de la sécurité**

- 604 4000.351 Voir cellule «2525», chapitre 451.
- 605 4101.434 Cette rubrique enregistre le bénéfice éventuel du tournoi «Placette Indoors» et la part éventuelle du capital de garantie «Course au large à la voile» non utilisée.
- 606 4110.313 Fermeture provisoire de la patinoire et de la piscine des Vernets en 1993.
  - 434
  - 435
  - 439
- 607 4113.312 Augmentation de la consommation d'énergie, notamment due aux heures d'ouverture plus nombreuses suite à la fermeture provisoire des Vernets.
- 608 4113.427 Rubriques sous-évaluées lors de l'élaboration budgétaire; résultat fermage plus élevé que prévu.
- 609 4120.434 Bons résultats malgré le transfert de certaines activités sportives prévues à la Queue-d'Arve non réalisé.
- 610 4123.434 Revenus en diminution liés à une baisse générale de la fréquentation des tennis.
  - 4130
- 611 4130.313 Diminution des achats d'entretien. Certains travaux n'ont pu être effectués compte tenu des intempéries.
- 612 4130.352 Baisse du taux de la participation Ville de Genève aux frais d'exploitation de la Fondation des Evaux de 46,5 à 37%.
- 613 4200.317 Suppression des indemnités fixes de déplacement du personnel.
- 614 4200.427 Revenus en hausse suite à la reprise de la gestion des marchés du service du Domaine public par les agents de ville.
- 615 4200.431 Plus de rétrocession par l'Etat de Genève sur les taxes de demandes de naturalisation. Celui-ci assumant désormais l'ensemble de la gestion de ces demandes.
- 616 4400.315 Dépassement lié à la réparation du camion-grue du service endommagé lors d'un accident survenu le 22.12.1992.

- 617 4400.431 Augmentation des revenus liée à une comptabilisation de certaines factures 1992 sur 1993.
- 618 4400.434 Plus d'interventions que prévues et augmentation des services de préservation.
- 619 4410.434 Augmentation des services de préservation.
- 620 4500.314 Dépense exceptionnelle non réalisée prévue au budget 1993 pour le traitement interne des tuyaux d'alimentation en eau du poste des Vollandes.
- 621 4500.318 Frais d'affranchissements et de téléphone surévalués. Etudes préliminaires prévues au budget non réalisées. Moins de jours de service que prévus.
- 622 4500.427 Les abris PC ne sont plus mis à disposition des demandeurs d'asile.
- 623 4500.435 Vente de boissons à des locataires du Centre de Richelien non prévue au budget (TPG, cours Office du personnel, etc.).
- 624 4500.460 La subvention fédérale a été comptabilisée sur le groupe 461.  
461
- 625 4600.314 Pas de facturation d'entretien du DTP pour l'année 1993 concernant les emplacements de stationnement des taxis.
- 626 4600.427 Revenus en baisse concernant notamment les chantiers.

**Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement**

- 627 5000.318 Economie sur des mandats d'études et de traduction qui n'ont pas été confiés à des tiers.
- 628 5100.301 Comptabilisation des salaires de l'ensemble du personnel du Service social sur la cellule «5100» suite à l'introduction de la nouvelle base de données comptable.  
303  
304  
5110  
5130  
5132  
5140  
5150  
5160
- 629 5100.425 Double budgétisation du montant, basée sur le résultat erroné de 1992 (taux d'intérêt et capital fixes selon convention).
- 630 5100.461 Part Ville à la taxe de naturalisation plus faible que prévue.
- 631 5120.364 Le déficit de la maison de vacances de la Nouvelle Roseraie, partagé pour moitié avec l'Hospice général, a été moins important que prévu.

- 632 5120.366 Effet des modifications du règlement municipal des prestations financières.
- 633 5132.365 Subvention supprimée en raison de l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur l'aide à domicile.
- 634 5140.XXX Effet du transfert du secteur des aides ménagères à l'AMAF, au 1<sup>er</sup> juillet 1993.
- 635 5150.434 Budgétisation d'une augmentation des tarifs de la blanchisserie non réalisée.
- 636 5160.314 Economie réalisée en réduisant la fréquence des nettoyages des clubs d'aînés.
- 637 5170.427 Suspension du loyer dû par l'Hôtel de l'Union en raison de ses difficultés financières.
- 638 5182.365 Suppression de la subvention en faveur de l'AGADEF, cette institution ayant cessé son activité.
- 639 5200.316 Locations non réalisées (parcelle école du Mail, divers).
- 640 5200.452 Augmentation des revenus liée à l'indexation du forfait d'exploitation pour l'école Pré-Picot.
- 641 5201.314 Reprise par le personnel de certains travaux de nettoyage.
- 642 5201.315 Suppression du raccommodage des linges dans les écoles.
- 643 5216.365 Diminution de la fréquentation des participants aux colonies de vacances.
- 644 5217.365 Baisse de la fréquentation des restaurants scolaires.
- 645 5217.366 Baisse de l'organisation des courses scolaires.
- 646 5220.318 Diminution du coût des transports en raison de la décentralisation des promotions.
- 647 5220.319 Economie réalisée en supprimant la distribution des jouets lors de la fête des promotions des 3<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> degrés primaires.
- 648 5230.319 Baisse du prix des livres distribués.
- 649 5230.452 Changement du calcul de la participation des communes aux promotions civiques.
- 650 5240.312 Surestimation de la consommation dans les centres de loisirs.
- 651 5300.312 Hausse des tarifs SIG sous-évaluée.
- 652 5300.434 Revenus en hausse liés notamment à divers travaux ponctuels effectués pour les PTT.
- 653 5500.434 Surestimation des revenus des concessions des cimetières et colombarium.
- 654 5510.427 Effet de la diminution des décès.  
434
- 655 5520.434 Location des tombes et achat de concessions en baisse.

656 5610.365 Rétrocession des résultats d'exploitation excédentaires des institutions pour les années 1990 à 1992, suite au contrôle des comptes.

**B. Dépassements de charges sur crédits budgétaires de fonctionnement**

Total brut des dépassements.

Dépassements couverts par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal.

N°	Date	Rubrique	Montant voté Fr.	Montant utilisé Fr.	Montant en compensation Fr.
300	7.12	1100.310	10 000.—	—.—	
301	22.6	1560.319	12 000.—	9.615,80	
302	22.6	1563.301	125 000.—	—.—	
303	22.6	1563.303	14 000.—	—.—	
304	7.12	1563.314	150 000.—	150 000.—	
305	7.12	1563.315	10 000.—	10 000.—	
306	22.6	1569.301	12 000.—	12 000.—	
307	22.6	1569.303	1 300.—	1 207.—	
308	22.6	2120.310	3 500.—	—.—	
309	22.6	2130.314	297 000.—	98 489,45	
310	22.6	2160.310	29 000.—	25 627,50	
311	7.12	2160.314	105 660.—	90 345.—	
312	22.6	2161.314	517 000.—	—.—	
313	7.12	2200.310	30 000.—	—.—	
314	22.6	2520.314	36 500.—	35 810,95	
315	22.6	2523.314	60 000.—	56 294,35	
316	7.12	2531.314	4 830.—	4 828,40	
317	22.6	2540.318	12 500.—	12 500.—	
318	22.6	3112.318	150 000.—	128 561,65	
319	7.12	3114.318	2 500.—	—.—	
320	7.12	3116.310	3 000.—	3 000.—	
321	22.6	3116.314	1 900.—	1 827.—	
322	7.12	3182.316	32 400.—	11 020.—	
323	7.12	3182.318	4 400.—	—.—	
324	7.12	3200.316	1 500.—	1 500.—	
325	7.12	3200.318	20 000.—	20 000.—	
326	7.12	3220.310	12 000.—	1 043,95	3 465.—
327	7.12	3220.318	6 000.—	6 000.—	
328	7.12	3300.318	24 000.—	8 545,30	
329	7.12	3302.318	11 300.—	11 300.—	

<i>N°</i>	<i>Date</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Montant voté</i> Fr.	<i>Montant utilisé</i> Fr.	<i>Montant en compensation</i> Fr.
330	7.12	3305.318	4 500.—	—.—	
331	7.12	3308.318	4 200.—	3 942,80	
332	7.12	3309.318	4 000.—	4 000.—	
333	7.12	3310.318	16 950.—	16 950.—	
334	7.12	3320.313	22 000.—	22 000.—	
335	7.12	3320.318	5 000.—	5 000.—	
336	7.12	3330.313	29 500.—	19 364,10	
337	7.12	3330.314	16 100.—	8 509,30	
338	7.12	3330.318	2 000.—	—.—	
339	7.12	4110.314	10 000.—	—.—	
340	7.12	4122.314	6 720.—	6 720.—	
341	7.12	4200.318	13 000.—	—.—	
342	7.12	4400.313	4 000.—	—.—	
343	7.12	4400.315	42 800.—	42 800.—	
344	7.12	4400.319	1 360.—	1 310,90	
345	7.12	4600.318	11 000.—	—.—	
346	22.6	5110.312	5 500.—	2 786.—	
347	22.6	5110.316	185 000.—	175 427,30	
348	22.6	5110.318	7 000.—	—.—	
349	22.6	5140.304	945 000.—	603 363,10	
350	7.12	5160.318	7 000.—	6 194,35	
351	22.6	5300.306	15 000.—	15 000.—	
352	22.6	5300.311	43 000.—	43 000.—	
353	22.6	5300.314	80 000.—	—.—	
354	7.12	5300.315	25 000.—	—.—	
355	7.12	5520.314	95 000.—	90 387,95	
356	25.6	5610.365	251 500.—	—.—	
357	22.6	5611.365	140 000.—	104 262,55	
			<u>3 691 420.—</u>	<u>1 870 534,70</u>	

Certains crédits supplémentaires, votés en cours d'année, sont compensés totalement ou partiellement par des économies de charges ou de revenus supplémentaires. Le montant compensé figure dans la colonne «Montant en compensation».

Total brut des dépassements	39 939 390,57
A déduire:	
– Dépassements autorisés par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal	<u>1 870 534,70</u>
	38 068 855,87



A déduire:	
– Amortissements supplémentaires	22 455 434,01
– Restitution de la contribution de solidarité	6 254 617,65
Total net des dépassements	<u>9 358 804,21</u>

#### IV. PROJETS D'ARRÊTÉS

Le Conseil administratif vous présente deux projets d'arrêtés.

Le premier se rapporte aux dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement.

Le deuxième a trait à l'approbation des comptes annuels de la Ville de Genève et de son bilan établi au 31 décembre 1993.

##### ARRÊTÉ I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment l'article 30, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les dépassements de charges sur les crédits budgétaires, totalisés à la page 167 du présent rapport;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article unique.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 9 358 804,21 francs pour couvrir les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement.

##### ARRÊTÉ II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment les articles 30, lettres d), e) et f), et 75, al. 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés au chapitre III du rapport de gestion à l'appui des comptes budgétaires et financiers;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Compte de fonctionnement.

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève pour l'exercice 1993 est approuvé:

– pour les revenus	Fr. 673 200 125,34
– pour les charges	Fr. 673 185 585,34
faisant apparaître un excédent de revenus sur les charges de	<u>Fr. 14 540.—</u>

*Art. 2.* – Compte d'investissements.

Les dépenses du compte d'investissements sont de 126 874 055,65 francs et les recettes, subventions comprises, de 25 495 509,60 francs.

Les investissements nets s'élèvent à 101 378 546,05 francs.

*Art. 3.* – Financement des investissements.

Les investissements nets de 101 378 546,05 francs sont autofinancés à raison de:

Fr. 37 935 248,11	par les amortissements inscrits au compte de fonctionnement,
Fr. 2 557 225,20	par les taxes d'équipement,
Fr. 14 540.—	par l'excédent de revenus du compte de fonctionnement,
<u>Fr. 40 507 013,31</u>	au total

Le solde non couvert, au montant de 60 871 532,74 francs, a été financé par le recours à des capitaux extérieurs.

*Art. 4.* – Amortissement des investissements.

Conformément aux divers arrêtés votés par le Conseil municipal, le total des amortissements qui aurait normalement dû être comptabilisé par rapport au budget est de 61 722 682 francs.

En réalité, le résultat de l'exercice a permis de les inscrire dans les comptes à concurrence de 37 935 248,11 francs.

Le sous-amortissement des investissements s'élève donc à 23 787 433,89 francs.

*Art. 5.* – Compte de variation de la fortune.

L'augmentation de la fortune de la Ville de Genève s'élève à 14 540 francs, montant égal à l'excédent de revenus du compte de fonctionnement.

*Art. 6.* – Bilan.

Le bilan de la Ville de Genève au 31 décembre 1993, totalisant tant à l'actif qu'au passif 2 009 008 684,16 francs, est également approuvé.



